



Rapport annuel

du secrétaire général

2020

Rapport annuel
du secrétaire général

2020

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	5
À tous les militaires au service de l'Alliance.....	8
OTAN 2030	10
Dissuasion, défense et dialogue.....	13
Déployer des forces, renforcer la disponibilité opérationnelle, augmenter la réactivité	15
Posture maritime de l'OTAN – Sécurité en mer	18
La dissuasion et la défense dans les airs : la défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN	19
Dissuasion et défense dans le cyberspace.....	23
Relations avec la Russie	25
La résilience : premier moyen de dissuasion et de défense des Alliés	26
Menaces non conventionnelles	27
La transparence et la réduction des risques	28
La maîtrise des armements conventionnels en Europe.....	28
Lutte contre les armes de destruction massive : menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ..	29
Armes légères et de petit calibre et lutte contre les mines	30
Une dissuasion sûre, sécurisée et efficace.....	31
Lutte contre la pandémie de COVID-19	33
En première ligne : coordination et assistance	35
L'Alliance s'adapte pour pouvoir continuer d'accomplir sa mission.....	38
Communiquer avec les citoyens des pays de l'OTAN.....	39
À l'écoute des citoyens : un soutien indéfectible à l'Alliance en 2020	40
La communication de l'OTAN : temps forts de l'année 2020	44
Investir dans la défense	47
Apte à remplir sa mission.....	53
Investir dans des capacités de pointe	55
Capacités de l'aviation.....	58
Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance.....	59
Capacités terrestres	61
Capacités maritimes	62
Investir dans l'innovation et les données.....	63
Accélérer l'adoption des technologies émergentes et des technologies de rupture	63
Collaboration avec le secteur privé	66
Sécurité énergétique	67
Mise en perspective : améliorer la coordination du renseignement	68
Exercices : assurer la préparation de l'Alliance	69
Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2020	71

Projeter la stabilité.....	75
Lutter contre le terrorisme	76
L'OTAN en Afghanistan.....	76
L'OTAN en Iraq.....	78
Renforcer les capacités alliées de lutte contre le terrorisme	79
Projection de la stabilité en mer	81
L'OTAN au Kosovo.....	83
Sécurité humaine.....	84
Partenariats : la coopération et le dialogue pour une sécurité commune	85
La politique de la porte ouverte de l'OTAN	86
Les partenariats de l'OTAN en bref : les partenariats bilatéraux et régionaux	87
Les partenariats de l'OTAN en bref : les organisations internationales.....	90
Les partenariats de l'OTAN en bref : activités et programmes de l'OTAN.....	92
Promouvoir l'interopérabilité, fixer des objectifs communs.....	92
Aider les partenaires à développer leurs capacités	92
Aide à l'Ukraine	95
Investir dans la formation, l'entraînement et l'interopérabilité	96
Renforcer la bonne gouvernance et l'intégrité dans le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant : le programme OTAN pour le développement de l'intégrité	97
Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité.....	98
Fonds d'affectation spéciale.....	99
Promouvoir l'égalité	101
Organisation.....	109
Le siège en 2020	110
Conseil de l'Atlantique Nord	112
Le Secrétariat international (SI).....	113
Les autorités militaires de l'OTAN	115
Agences et organismes	118
Financement de l'OTAN.....	122
Vers plus de transparence.....	124
Annexes	125



AVANT-PROPOS



Siège de l'OTAN. Bruxelles (Belgique), mai 2020.

OTAN 2030 : pour une Alliance à toute épreuve

En 2020, l'Alliance – comme le reste du monde – a eu à faire face à la pandémie de COVID-19. Non seulement le virus a mis à mal nos sociétés et nos économies, mais il a aussi amplifié les tendances et les tensions qui préexistaient dans le domaine de la sécurité. Toutefois, il n'a pas empêché l'OTAN d'accomplir sa mission : sa capacité de défendre la zone euro-atlantique demeure intacte et, tout au long de l'année, elle a contribué à sauver des vies et à préserver la sécurité des populations de ses pays membres.

Près d'un demi-million de soldats ont soutenu la réponse civile à la pandémie, dans tous les pays de l'Alliance. Ils ont acheminé des fournitures et matériels médicaux qui faisaient cruellement défaut, et ils ont transporté des patients et du personnel médical, sécurisé les frontières et construit des hôpitaux de campagne où des milliers de patients ont été traités. L'Organisation a établi un plan de réponse à la pandémie, constitué un stock de fournitures médicales et créé un fonds d'affectation spéciale pour l'achat d'articles requis de toute urgence. Des respirateurs et d'autres matériels prélevés sur le stock ont été livrés aux Alliés et aux partenaires.

Tout au long de l'année, nos adversaires potentiels ont cherché à exploiter la crise pour déstabiliser nos sociétés et fragiliser nos démocraties. D'après des sondages commandés par l'OTAN en 2020, la moitié des citoyens des États membres de l'Alliance estiment que la pandémie a accentué les menaces pesant sur leur pays.

Dans ce contexte, la priorité de l'OTAN a été de faire en sorte que la crise sanitaire ne se déplace pas sur le terrain de la sécurité. Ainsi, en veillant à ce que nos forces soient à tout moment en sécurité, vigilantes et prêtes, nous avons continué de décourager les agressions, de défendre les Alliés et de projeter la stabilité ; nos missions et déploiements se sont poursuivis, du flanc est – où sont déployés des groupements tactiques – au Kosovo en passant par l'Afghanistan et l'Iraq ; nous avons continué de coopérer avec notre réseau de pays partenaires et d'organisations internationales afin d'affronter les défis de sécurité communs.

En parallèle, nous préparons l'Alliance pour l'avenir. Nous avons lancé l'initiative OTAN 2030, qui vise à renforcer encore notre alliance dans un monde imprévisible.

Une chose est certaine : ce n'est que si l'Amérique du Nord et l'Europe unissent leurs forces, dans un esprit de solidarité stratégique, que la sécurité de nos pays pourra être préservée. Le taux d'opinions favorables au lien transatlantique demeure élevé : 79 %

des ressortissants des pays de l'Alliance sont d'avis que la collaboration entre l'Amérique du Nord et l'Europe dans le domaine de la sécurité est importante. Une relation transatlantique solide est la pierre angulaire de notre sécurité, et c'est le seul moyen de relever les grands défis que constituent les actions agressives de la Russie, le terrorisme international, les cyberattaques de plus en plus complexes, la montée en puissance de la Chine, les technologies de rupture, les conséquences du changement climatique sur la sécurité, etc. Ces défis sont tellement énormes qu'aucun pays et aucun continent – ni l'Europe ni l'Amérique du Nord – ne peut les surmonter seul. Dès lors, l'Europe et l'Amérique du Nord doivent agir ensemble.

Au sommet de l'OTAN qui aura lieu cette année, nous allons donc adopter un agenda transatlantique ambitieux conçu pour que l'Alliance de demain soit parée contre toute épreuve.

Il s'agira tout d'abord de renforcer l'unité entre l'Europe et l'Amérique du Nord, qui va de pair avec notre promesse de nous défendre mutuellement. À cet effet, nous devons réaffirmer notre engagement en faveur de la défense collective et financer ensemble une plus grande part de l'effort de dissuasion et de défense accompli sur le territoire de l'OTAN. Nous devons aussi agir sur le plan politique en prenant la résolution de nous consulter sur toutes les questions relatives à notre sécurité dans le cadre de l'OTAN, enceinte irremplaçable où l'Europe et l'Amérique du Nord se côtoient chaque jour.

Nous devrions également, pour esquisser une trajectoire commune et reposer les fondamentaux de notre alliance, décider d'actualiser le concept stratégique de l'OTAN.

Il s'agira ensuite d'élargir notre conception de la sécurité. Pour préserver la sécurité des populations de nos pays, nous avons besoin non seulement d'armées puissantes mais aussi de sociétés résistantes. À cette fin, il nous faut adopter une approche plus intégrée en matière de résilience et nous fixer des objectifs concrets, portant notamment sur les infrastructures critiques et les systèmes de communication critiques, y compris la 5G et les câbles sous-marins. Il nous faut aussi conserver notre avance technologique afin de rester concurrentiels dans un monde concurrentiel.

Enfin, il s'agira de protéger l'ordre international fondé sur des règles, qui est contesté par des puissances autoritaires. L'essor de la Chine est un phénomène structurant, qui pourrait avoir des conséquences sur notre sécurité, notre prospérité et notre mode de vie.

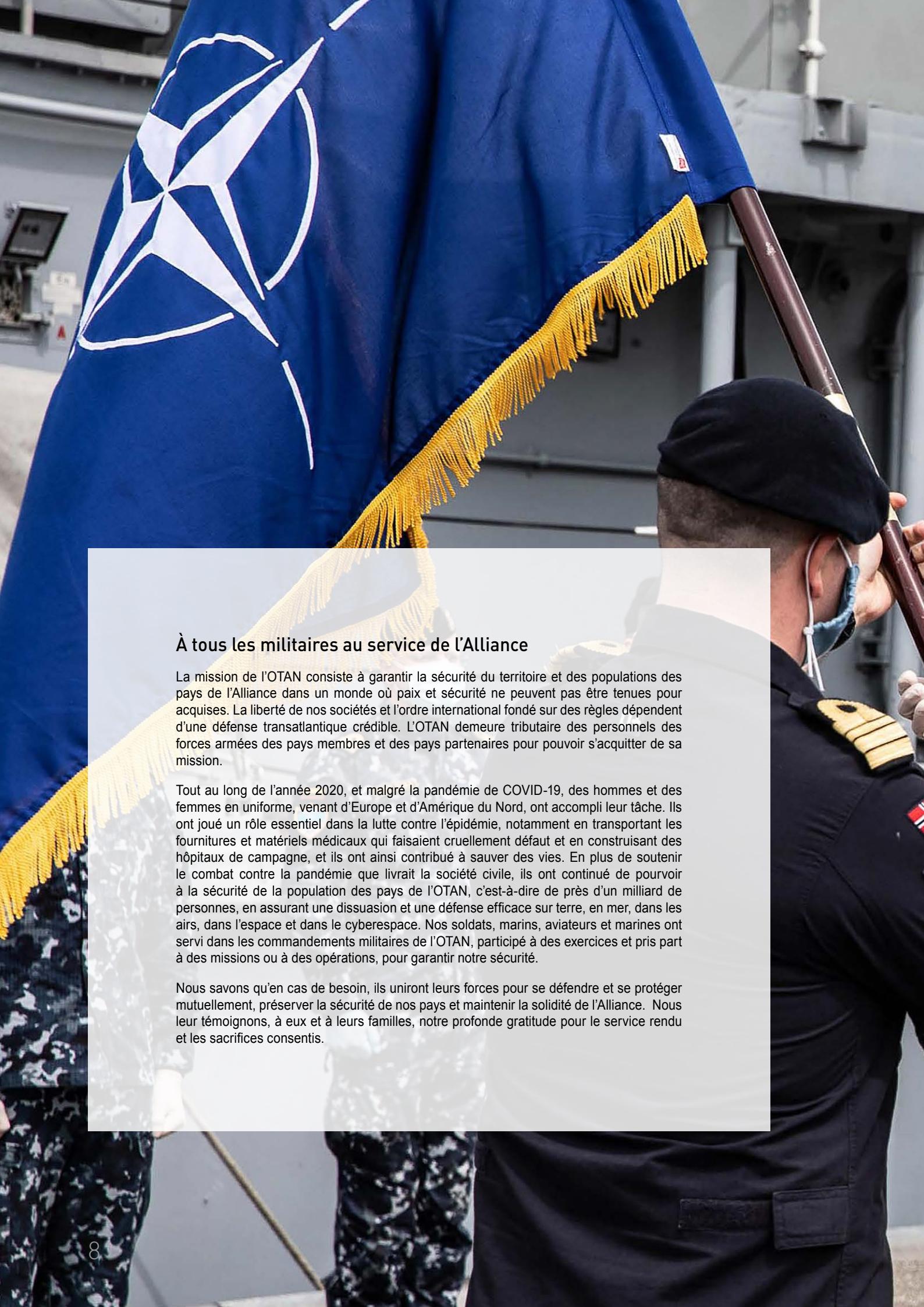
C'est pourquoi il conviendrait que nous approfondissions nos relations avec nos proches partenaires que sont entre autres l'Australie, le Japon, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande, et que nous tendions la main à d'autres pays qui partagent notre vision du monde.

La protection de l'ordre international fondé sur des règles commence par la protection de nos valeurs au sein même de nos pays. C'est pourquoi nous devons consolider nos démocraties, renforcer nos institutions et réaffirmer notre adhésion à ces valeurs.

Une occasion extraordinaire s'offre à nous d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations transatlantiques. Il est de notre responsabilité à tous de la saisir.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jens Stoltenberg", with a horizontal line underneath it.

Jens Stoltenberg
Secrétaire général de l'OTAN



À tous les militaires au service de l'Alliance

La mission de l'OTAN consiste à garantir la sécurité du territoire et des populations des pays de l'Alliance dans un monde où paix et sécurité ne peuvent pas être tenues pour acquises. La liberté de nos sociétés et l'ordre international fondé sur des règles dépendent d'une défense transatlantique crédible. L'OTAN demeure tributaire des personnels des forces armées des pays membres et des pays partenaires pour pouvoir s'acquitter de sa mission.

Tout au long de l'année 2020, et malgré la pandémie de COVID-19, des hommes et des femmes en uniforme, venant d'Europe et d'Amérique du Nord, ont accompli leur tâche. Ils ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre l'épidémie, notamment en transportant les fournitures et matériels médicaux qui faisaient cruellement défaut et en construisant des hôpitaux de campagne, et ils ont ainsi contribué à sauver des vies. En plus de soutenir le combat contre la pandémie que livrait la société civile, ils ont continué de pourvoir à la sécurité de la population des pays de l'OTAN, c'est-à-dire de près d'un milliard de personnes, en assurant une dissuasion et une défense efficace sur terre, en mer, dans les airs, dans l'espace et dans le cyberspace. Nos soldats, marins, aviateurs et marines ont servi dans les commandements militaires de l'OTAN, participé à des exercices et pris part à des missions ou à des opérations, pour garantir notre sécurité.

Nous savons qu'en cas de besoin, ils uniront leurs forces pour se défendre et se protéger mutuellement, préserver la sécurité de nos pays et maintenir la solidité de l'Alliance. Nous leur témoignons, à eux et à leurs familles, notre profonde gratitude pour le service rendu et les sacrifices consentis.

Le capitaine de frégate Audrius Venckunas, de la marine lituanienne, prend la relève du capitaine de frégate Henning Knudsen-Hauge, de la marine norvégienne, à la tête du 1^{er} Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG1). Kiel (Allemagne), juin 2020.





« OTAN 2030 : votre avenir, votre liberté, votre alliance ». Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, ouvre le sommet de la jeunesse qui s'est tenu dans le cadre de l'initiative OTAN 2030. Bruxelles (Belgique), novembre 2020.

OTAN 2030

Ma vision pour l'OTAN à l'horizon 2030, ce n'est pas de réinventer l'Organisation. C'est de rendre notre alliance encore plus forte. Qu'elle reste forte militairement. Qu'elle se renforce politiquement. Et qu'elle s'inscrive dans une perspective plus globale.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, lors du lancement de l'initiative OTAN 2030.
8 juin 2020

Lors de leur réunion de décembre 2019, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance ont demandé au secrétaire général, Jens Stoltenberg, de mener une réflexion prospective sur l'avenir de l'OTAN. C'est ainsi que le secrétaire général a lancé l'initiative OTAN 2030, qui vise à renforcer encore l'Alliance dans un monde de plus en plus imprévisible et concurrentiel.

L'environnement de sécurité auquel l'OTAN doit faire face n'a jamais été aussi complexe depuis la fin de la Guerre froide. Les menaces d'hier n'ont pas disparu : la Russie a toujours un comportement assertif, aux effets déstabilisateurs, tandis que le terrorisme reste un défi pour le monde entier et compromet la stabilité. Dans le même temps, l'essor de la Chine modifie les rapports de force à l'échelle mondiale, ce qui n'est pas sans conséquence pour la sécurité, le respect des valeurs et le mode de vie des pays de l'Alliance. Notre monde se caractérise par une incertitude croissante dans tous les domaines, les cybermenaces et les menaces hybrides sont de plus en plus complexes et perturbatrices, les technologies évoluent à un rythme effréné, et avec elles les pratiques de guerre. Par ailleurs, le changement climatique va continuer d'exacerber les défis de sécurité existants et va en créer de nouveaux.

Ces défis sont tels qu'aucun des Alliés ne peut les relever seul. C'est pourquoi le renforcement du lien transatlantique et de la collaboration entre les Alliés, au sein de l'OTAN, est au cœur de l'initiative OTAN 2030.

Pour que l'Organisation puisse préserver la sécurité de ses membres durant la décennie à venir et au-delà, le secrétaire général a assigné trois objectifs clairs à cette initiative.

Premièrement, l'Alliance doit **rester militairement forte**. La puissance militaire et la solidarité sont au fondement de tout ce que fait l'OTAN. Rester militairement fort suppose d'abord de continuer d'investir dans la défense, afin d'avoir la certitude que l'OTAN dispose des capacités adéquates, qui lui permettent d'assurer dissuasion et défense face aux menaces de demain, dans tous les milieux : terre, mer, air, espace et cyberspace. Cela suppose aussi d'investir dans l'innovation, pour aider les forces armées à conserver leur avance technologique. Cela suppose enfin d'accroître la résilience des infrastructures physiques et numériques de l'Alliance ainsi que celle de ses industries, moyens et technologies d'importance critique.

Deuxièmement, il s'agit de **renforcer l'OTAN politiquement**. Pour cela, il faut faire en sorte qu'elle reste par excellence le forum transatlantique de consultation et de coordination sur toutes les questions touchant la sécurité de l'ensemble des Alliés. Il faut aussi améliorer ses outils politiques, de façon à répondre aux défis de sécurité actuels et futurs, qui vont des cybermenaces aux menaces hybrides en passant par le terrorisme et le changement climatique.

Troisièmement, l'OTAN doit s'inscrire dans une perspective plus globale. L'Alliance est et restera régionale. Cependant, pour garantir la sécurité de la population de ses pays membres, qui compte près d'un milliard de personnes, elle doit comprendre et relever des défis d'ampleur mondiale, et disposer d'un réseau de sécurité véritablement mondial. Autrement dit, pour pouvoir affronter efficacement des défis allant du terrorisme au changement climatique et des cyberattaques à la montée en puissance de la Chine, elle doit collaborer plus étroitement avec des partenaires – géographiquement proches ou lointains – attachés à ses principes. Elle doit aussi conforter le rôle qui est le sien dans la défense de l'ordre international fondé sur des règles et dans le rassemblement des démocraties partageant une même vision du monde, pour que celles-ci se consultent et puissent surmonter les défis de sécurité communs.

À l'appui de ces trois objectifs, le secrétaire général a lancé plusieurs initiatives visant à susciter des idées créatives et audacieuses sur les moyens de renforcer encore l'Alliance et de veiller, pour l'avenir, à ce qu'elle soit parée contre toute épreuve.

Tout d'abord, en mars 2020, le secrétaire général a mis en place un groupe indépendant composé de dix experts, cinq femmes et cinq hommes¹. Ce groupe a consulté largement, notamment des chercheurs, des chefs

d'entreprise, des dirigeants de l'industrie technologique, des parlementaires, des responsables militaires, des représentants des gouvernements des 30 pays membres, ainsi qu'un certain nombre de pays et d'organisations internationales partenaires de l'OTAN. En novembre, il a remis au secrétaire général un rapport qui est une contribution à l'initiative OTAN 2030.

Ensuite, toujours en novembre, le secrétaire général a dialogué avec les participants au sommet de la jeunesse « OTAN 2030 », qui venaient de tous les pays de l'Alliance. À cette occasion, il a annoncé la création d'un groupe de jeunes leaders OTAN 2030. Ce groupe, qui réunira 14 talents prometteurs² venant de plusieurs pays de l'Alliance, sera chargé de lui fournir des éléments à prendre en considération dans ses recommandations concernant l'OTAN à l'horizon 2030.

Enfin, le secrétaire général a organisé une série de tables rondes et de conférences en ligne afin de dialoguer avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, la jeunesse, la société civile et le secteur privé.

Sur la base de tous ces éclairages, il va continuer de consulter les Alliés. C'est à l'occasion du sommet de 2021 que les dirigeants des pays de l'Alliance se verront présenter ses recommandations concernant l'OTAN à l'horizon 2030.

OTAN 2030 – Attention accrue aux conséquences du changement climatique sur la sécurité

L'OTAN entend jouer un rôle plus ambitieux en matière de sécurité climatique et, en 2020, elle a posé de premiers jalons en ce sens. En septembre, lors d'une visioconférence, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a exposé sa vision du rôle de l'OTAN dans la lutte contre le changement climatique : « La tâche fondamentale de l'OTAN est de préserver notre sécurité à tous. Or le dérèglement climatique accroît l'insécurité dans le monde. Pour s'acquitter de sa responsabilité principale, l'OTAN doit donc impérativement aider à freiner le changement climatique. »

Précisant sa pensée, le secrétaire général a distingué trois raisons qui doivent pousser l'OTAN à porter attention au changement climatique. Premièrement, le phénomène rend le monde plus dangereux en nourrissant les conflits, en exacerbant les menaces et en exerçant une pression sur les ressources naturelles comme l'eau ou les denrées alimentaires. Deuxièmement, il dégrade les conditions de travail des forces armées. En effet, à mesure que le climat se modifie, celles-ci doivent se déployer dans des environnements plus humides, plus chauds, plus secs ou tout simplement plus difficiles. De plus, le réchauffement, la montée du niveau de la mer, le rapide bouleversement des régimes de précipitation ainsi que la multiplication et l'intensification des épisodes météorologiques extrêmes mettent à l'épreuve la résilience des installations militaires et des infrastructures critiques. Troisièmement, il incombe à l'OTAN et aux Alliés de réduire leurs émissions et de contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'initiative OTAN 2030, le secrétaire général réfléchit aux moyens de faire passer à la vitesse supérieure les travaux de l'OTAN qui articulent changement climatique et sécurité. L'Alliance élabore actuellement un agenda « climat et sécurité » concret, axé sur l'amélioration de la connaissance de la situation et sur l'adaptation aux incidences du changement climatique sur la sécurité, qu'il s'agisse d'accroître la résilience, d'atténuer les vulnérabilités tenant au climat ou encore d'intégrer les défis de sécurité liés au climat dans les plans, exercices et politiques de l'OTAN. Par ailleurs, les Alliés cherchent à déterminer comment l'OTAN pourrait contribuer pratiquement à la lutte contre le changement climatique, à la réduction des émissions résultant des activités militaires et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

¹ Coprésidé par MM. Thomas de Maizière (Allemagne) et A. Wess Mitchell (États-Unis), ce groupe était composé des personnalités suivantes : M. John Bew (Royaume-Uni), Mme Greta Bossenmaier (Canada), Mme Anja Dalgaard-Nielsen (Danemark), Mme Marta Dassù (Italie), Mme Anna Fotyga (Pologne), M. Taçan İldeş (Turquie), M. Hubert Védrine (France) et Mme Hema Verhagen (Pays-Bas).

² Alice Billon-Galland (France), Don Ceder (Pays-Bas), Martin Dimitrov (Bulgarie), Cori Feser (États-Unis), Gyde Jensen (Allemagne), Anne-Marie Imafidon (Royaume-Uni), Katarina Kertysova (Slovaquie), Tania Lățăci (Roumanie), Jan Lukačević (République tchèque), Claudia Maneggia (Italie), Andrea G. Rodriguez (Espagne), Māra Šteinberga (Lettonie), Ulrik Trolle Smed (Danemark) et Kevin Vuong (Canada).



DISSUASION, DÉFENSE ET DIALOGUE



Des soldats de la 1^{re} Division de cavalerie de l'armée de terre des États-Unis traversent une route au pas de charge au cours d'un exercice de tir réel.
Terrain d'entraînement de Pabradė (Lituanie), février 2020.



Un soldat américain pendant l'exercice Saber Junction ayant rassemblé six pays membres de l'OTAN et trois pays partenaires pour tester la disponibilité opérationnelle de la force de réaction de l'armée de terre des États-Unis basée en Europe. Allemagne, août 2020.



Des soldats installent du matériel médical dans un hôpital de campagne. L'opération Balmis a mobilisé plus de 2 500 soldats de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, de l'unité militaire d'intervention d'urgence et de la garde royale espagnole, qui ont été déployés sur 172 sites à travers le pays en réponse à la COVID-19. Espagne, mars 2020.

L'OTAN poursuit sa mission fondamentale. Préserver la paix et décourager toute agression. Sur terre, en mer, dans les airs, dans l'espace et dans le cyberspace. Des pandémies aux infodémies. Des cyberattaques au changement climatique. Le monde continue d'évoluer, et l'OTAN évolue avec lui.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN.
Sommet de la jeunesse « OTAN 2030 », 9 novembre 2020.

Pendant la pandémie de COVID-19, la principale responsabilité de l'OTAN a consisté à mener à bien ses tâches fondamentales, tout en faisant en sorte que la crise sanitaire ne se transforme pas en crise sécuritaire. L'Alliance a maintenu sa disponibilité opérationnelle, protégé ses forces et assuré le soutien de ses missions et de ses opérations, depuis l'est de son territoire où sont déployés les groupements tactiques jusqu'au Kosovo, à l'Afghanistan et à l'Iraq.

En 2020, l'OTAN a encore renforcé sa posture de dissuasion et de défense collective, sur terre, en mer, dans les airs, dans l'espace et dans le cyberspace. Elle a continué d'augmenter la réactivité et la disponibilité opérationnelle de ses forces, d'accroître sa capacité à renforcer rapidement tout pays membre qui pourrait être visé par une menace, et d'investir dans ses moyens de cybersécurité et de lutte contre les menaces hybrides pour rester en tête de la course technologique.

Pendant l'année écoulée, des avancées considérables ont été réalisées s'agissant d'améliorer encore la

résilience de l'Alliance, une composante essentielle de la capacité globale de l'OTAN à assurer la dissuasion et la défense contre les menaces tant conventionnelles qu'hybrides.

Les travaux visant à prendre en compte les incidences du développement de l'arsenal des missiles à capacité nucléaire de la Russie sur la sécurité ont également avancé. L'Alliance fait face en renforçant ses capacités conventionnelles modernes, en investissant dans de nouvelles plateformes – notamment des chasseurs de cinquième génération – et en adaptant ses exercices, son système de renseignement, et sa posture de défense aérienne et antimissile. En parallèle, elle veille aussi à ce que son dispositif de dissuasion nucléaire reste sûr, sécurisé et efficace. Dans le même temps, l'OTAN reste fermement attachée à l'existence d'un système de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération qui soit opérant, et elle continue d'appeler tous les acteurs, dont la Russie et la Chine, à œuvrer de manière constructive.



Le capitaine Stanley Szumigala briefe des soldats américains pendant l'exercice Tobruk Arrows. L'objectif de cet exercice multinational de défense aérienne à courte portée dirigé par la Lettonie était d'accroître l'interopérabilité entre les forces des pays de l'OTAN et de renforcer la disponibilité opérationnelle grâce à l'intégration de capacités de défense aérienne et antimissile de la composante terrestre. Lettonie, juin 2020.

Déployer des forces, renforcer la disponibilité opérationnelle, augmenter la réactivité

En 2014, l'OTAN a procédé au plus grand renforcement de sa défense collective depuis une génération. En 2020, elle a continué à déployer une présence avancée dans la partie orientale du territoire de l'Alliance. Dans la région de la mer Baltique, elle a maintenu quatre groupements tactiques multinationaux de la taille d'un bataillon prêts au combat - en Estonie (sous commandement britannique), en Lettonie (sous commandement canadien), en Lituanie (sous commandement allemand) et en Pologne (sous commandement américain). Menés avec des troupes fournies par tous les pays de l'Alliance et en coopération avec les troupes des pays hôtes, ces déploiements sont un exemple tangible de la solidarité entre Alliés et témoignent d'un engagement envers la défense collective. En 2020, les groupements tactiques ont conduit plus de 36 activités d'entraînement et exercices interarmées, qui sont indispensables pour soutenir et développer la disponibilité opérationnelle et l'interopérabilité des forces alliées. La présence avancée de l'OTAN est défensive, proportionnée et pleinement conforme aux engagements internationaux de l'Alliance et à son objectif de préservation de la paix et de la stabilité.

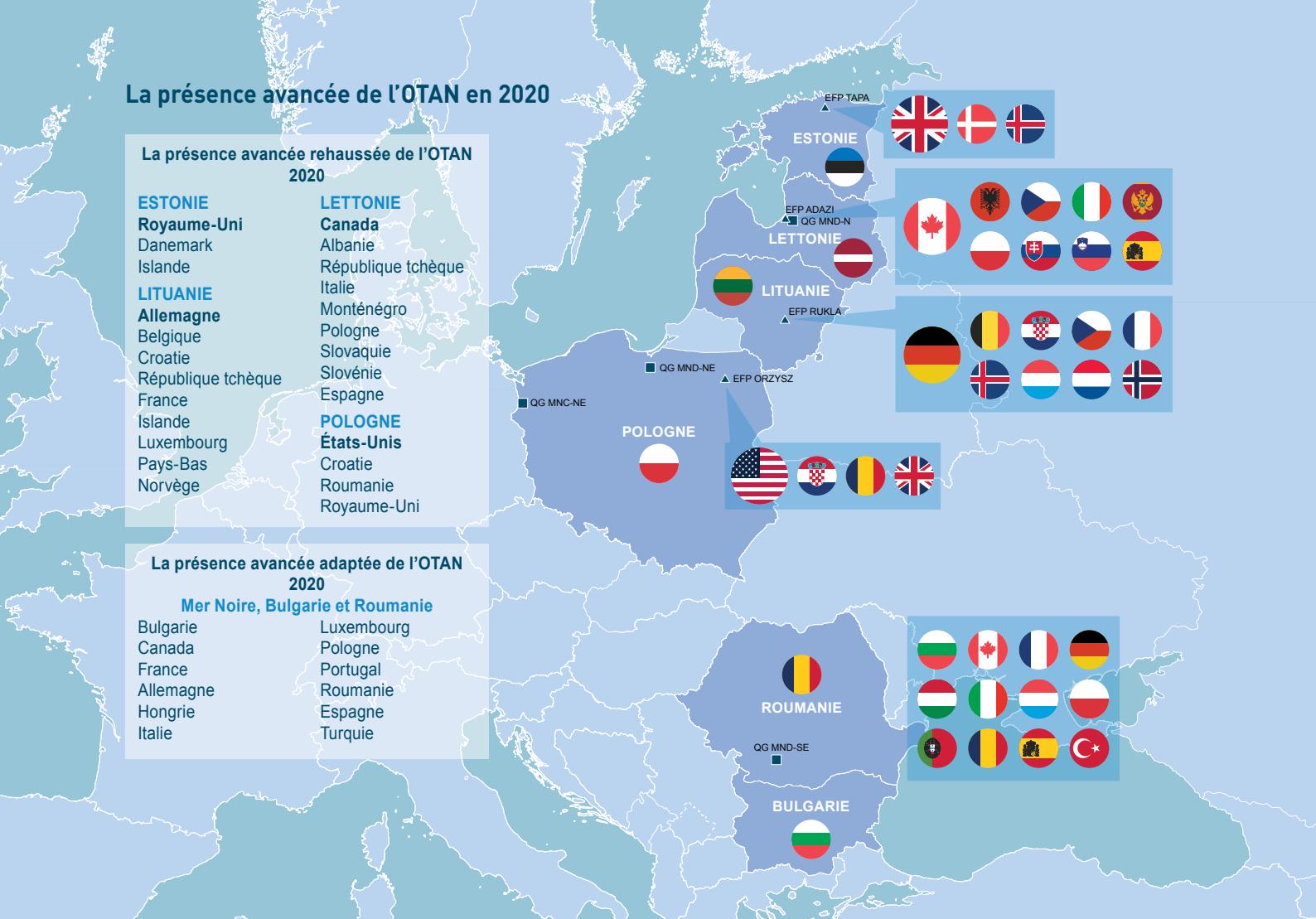


Ce qui m'a marqué quand j'ai pris part à un déploiement OTAN, c'est son caractère multinational. Je m'y suis fait des amis pour la vie, de sept pays différents. La communication et le retour d'information jouent un rôle clé dans la compréhension mutuelle.

Sergent-major Robert Alexander (Canada)

Adjudant-maître
Présence avancée rehaussée - Lettonie
Ādaži (Lettonie)

La présence avancée de l'OTAN en 2020



Dans la région de la mer Noire, les Alliés fournissent des forces et des capacités à l'appui de la présence avancée à terre, en mer et dans les airs. Une brigade-cadre multinationale pour l'entraînement des forces terrestres des pays de l'OTAN est en place à Craiova, en Roumanie. En 2020, l'Alliance a intensifié la coopération dans les domaines de l'entraînement aérien et de la police du ciel, et développé les activités des forces navales permanentes de l'OTAN en mer Noire. La mise en œuvre de ces mesures permet à l'Alliance d'améliorer sensiblement sa connaissance de la situation, son interopérabilité et ses compétences en matière de combat. Elle offre aussi la possibilité d'organiser des entraînements communs avec la Géorgie et l'Ukraine, pays partenaires de l'OTAN.

La présence avancée de l'OTAN s'appuie sur une stratégie de renforcement qui lui garantit que, dans un scénario de défense collective, elle bénéficiera du soutien de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation de l'OTAN (5 000 militaires), de la Force de réaction de l'OTAN dans son ensemble (40 000 militaires environ), ainsi que d'autres forces alliées à haut niveau de préparation et des forces de deuxième échelon de l'OTAN, plus lourdes.

En 2020, les Alliés ont continué à renforcer la disponibilité opérationnelle de leurs forces nationales à l'appui de la défense collective et du système de réponse aux crises de l'OTAN. Ils ont contribué à l'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN – le dispositif des « quatre 30 » – et concrétisé l'engagement d'avoir 30 bataillons mécanisés, 30 escadrons aériens et 30 navires de combat prêts à être employés dans un délai de 30 jours ou moins. À présent, les Alliés s'emploient à mettre en place le dispositif prévu en constituant des formations plus larges. L'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN donne à l'Alliance la capacité de réagir sur court préavis et d'épauler rapidement les forces nationales sur terre, dans les airs et en mer – pour des interventions en cas de crise comme pour des combats de haute intensité.



Un soldat lituanien inspecte les wagons servant à convoyer des véhicules blindés polonais dans le cadre de l'exercice Brilliant Jump 20. Mockava (Lituanie), novembre 2020.

Facilitation

Pour être capable d'assurer la dissuasion et la défense du territoire de l'Alliance et d'effectuer des déploiements au-delà de ses frontières afin d'intervenir en cas de crise, l'OTAN doit pouvoir déplacer et soutenir des forces militaires en utilisant des moyens terrestres, maritimes ou aériens, et cela à destination, au sein, à travers et en provenance de l'Europe.

La réalisation de cet objectif est au cœur du travail de « facilitation » de l'OTAN. Un renforcement efficace des forces de l'OTAN exige une coopération et une coordination entre les autorités civiles et militaires nationales, ainsi qu'avec les prestataires commerciaux. Cette coopération et cette coordination sont essentielles pour que les moyens militaires puissent être acheminés rapidement à travers les frontières et pour que soient effectivement mis à disposition les biens, les moyens et les services nécessaires – par exemple, le carburant, l'eau et les vivres – ainsi que des infrastructures physiques et de communication robustes. Vu l'ampleur de la tâche, l'OTAN a adopté une approche globale, pangouvernementale, en fixant des objectifs de facilitation de manière à ce que les Alliés puissent répondre aux besoins en matière de soutien et de maintien en puissance de la posture et des opérations de l'OTAN. Parmi ces besoins, on peut citer l'établissement d'un cadre législatif solide, la mise en place de réseaux de communication fonctionnant bien et de manière sûre, ou l'instauration de procédures claires applicables en cas de crise.

En 2020, l'OTAN a poursuivi son étroite collaboration avec l'Union européenne pour améliorer les transports, les infrastructures et les aspects réglementaires de la mobilité militaire. Dans ce contexte, elle a mis l'accent sur la coordination des législations, des réglementations, et des procédures relatives au franchissement des frontières, notamment pour ce qui concerne le transport de marchandises dangereuses.

Pendant l'année écoulée, l'OTAN a continué d'appliquer une série de mesures d'assurance dans le but de renforcer les dispositifs de défense nationaux et de contribuer ainsi à la sécurité de l'Alliance dans son ensemble. Les activités terrestres, maritimes et aériennes des Alliés se sont poursuivies le long du flanc est de l'Alliance. Aux frontières méridionales de l'OTAN, les Alliés ont renforcé leur engagement en faveur de mesures d'assurance adaptées pour la Turquie, afin de répondre à des défis de sécurité pouvant survenir dans cette région. Avec l'engagement prolongé de l'Espagne, l'OTAN a maintenu son dispositif de soutien supplémentaire au profit de la Turquie en renforçant sa défense aérienne grâce au déploiement de batteries de défense antimissile.

L'Alliance a également développé son aptitude à anticiper les développements à ses frontières méridionales et à y répondre. Elle a investi dans des capacités permettant de mener des opérations expéditionnaires et a conduit des exercices sur la base de scénarios en rapport avec le sud, notamment l'exercice Steadfast Jupiter/Jackal 2020. L'OTAN a continué de contribuer à la lutte contre le terrorisme, y compris par sa participation à la coalition mondiale contre l'EIIL et par ses partenariats régionaux. Le Pôle régional pour le sud mis en place par l'Alliance au Commandement allié de forces interarmées de Naples, en Italie, a par ailleurs continué d'assurer la connaissance de la situation en suivant les développements dans la région.

Posture maritime de l'OTAN – Sécurité en mer

La posture, les opérations et les missions de l'OTAN en mer jouent un rôle fondamental dans la capacité de dissuasion et de défense de l'Alliance. En 2020, l'OTAN a continué de renforcer la posture maritime de l'Alliance, d'accroître sa capacité à assurer la sécurité en mer et de développer les compétences collectives pour le combat maritime.

L'Alliance a maintenu une présence maritime au plus haut niveau de préparation avec ses forces navales permanentes. Le Commandement de forces interarmées de Norfolk, le nouveau commandement Atlantique de l'OTAN aux États-Unis, a été déclaré opérationnel en septembre 2020. Grâce à ce nouveau Commandement, la sécurité des itinéraires cruciaux pour l'acheminement de renforts et le réapprovisionnement depuis l'Amérique du Nord vers l'Europe restera assurée.

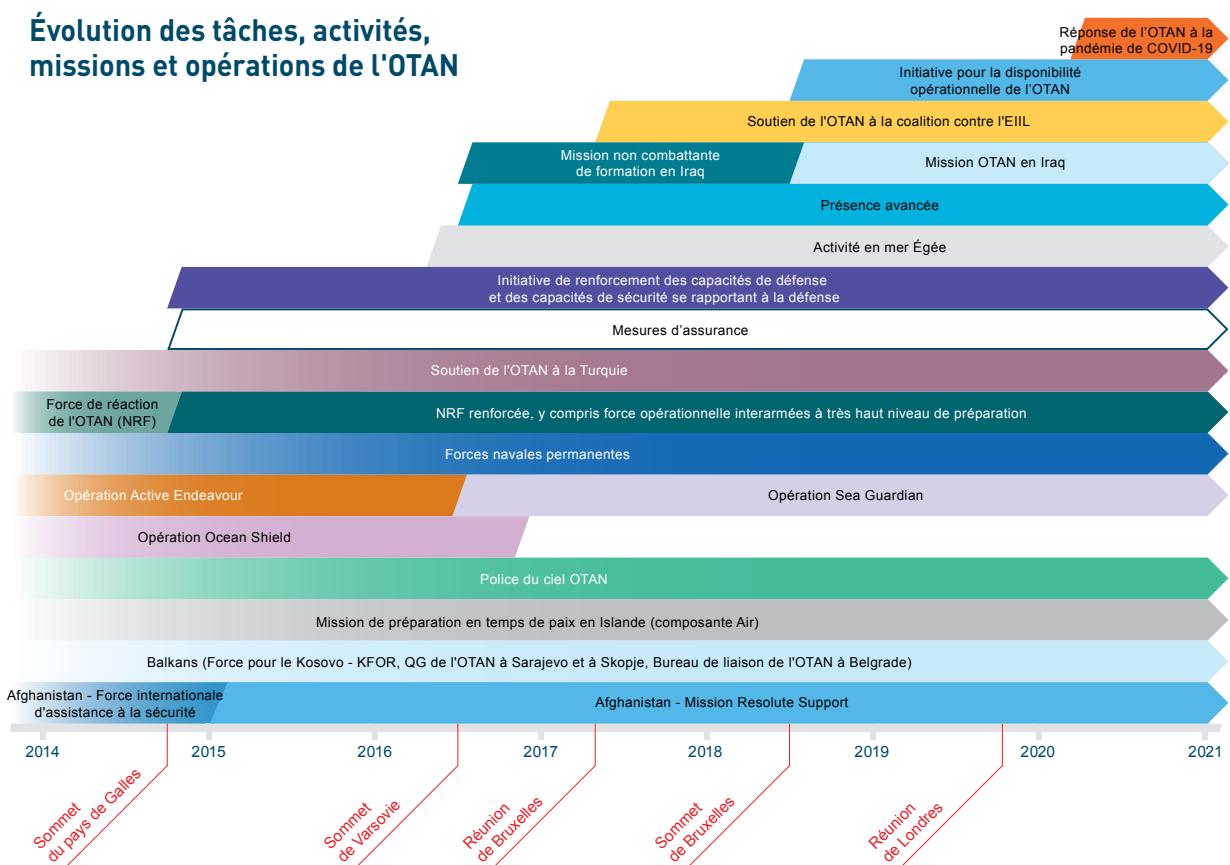
L'Alliance a aussi continué à favoriser l'interopérabilité et à développer les compétences collectives pour le combat maritime dans des domaines clés, comme la lutte anti-sous-marin et la capacité de protéger les voies de communication maritimes.



Mise à l'eau d'un sonar actif depuis le HNoMS Otto Sverdrup pendant l'exercice Dynamic Mongoose 2020. Islande, juillet 2020.

L'OTAN a progressé dans sa connaissance de la situation maritime en améliorant la surveillance maritime et en intensifiant la coordination, la connectivité et le partage d'informations entre les forces navales de l'Alliance, ainsi qu'avec ses partenaires, dont l'UE.

Évolution des tâches, activités, missions et opérations de l'OTAN



La dissuasion et la défense dans les airs : la défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN

La défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN est essentielle pour sauvegarder et protéger le territoire, les populations et les forces des pays de l'Alliance contre toute menace ou attaque aérienne ou de missile.

Elle est tout particulièrement importante dans la mesure où de plus en plus d'États se procurent et déploient des missiles balistiques et de croisière à même d'atteindre le territoire de l'OTAN ou de mettre en péril ses forces. L'Organisation doit en outre tenir compte du développement de missiles hypersoniques toujours plus sophistiqués, tels que ceux mis en avant par la Chine et la Russie. Par ailleurs, il arrive de plus en plus souvent que des acteurs étatiques et non étatiques utilisent des systèmes aériens sans pilote d'une façon telle qu'ils aggravent la menace potentielle pesant sur le territoire et sur les populations de l'Alliance.

Soucieuse de se protéger face à ces menaces et à ces défis aériens et missiles complexes, l'OTAN continue de renforcer sa défense aérienne et antimissile intégrée et d'accroître sa disponibilité opérationnelle. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'ensemble équilibré de mesures prises face à l'arsenal de missiles russes au lendemain de l'extinction du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) pour cause de non-respect de ses dispositions par la Russie. Les Alliés s'emploient également à acquérir de nouveaux radars et intercepteurs de pointe. L'OTAN continue

d'investir dans l'apport d'améliorations à ses systèmes de commandement et de contrôle de pointe pour garantir l'efficacité de sa défense aérienne et antimissile intégrée.

En temps de paix, les principales missions de défense aérienne et antimissile de l'OTAN sont au nombre de deux : la police du ciel et la défense antimissile balistique.

La mission de police du ciel de l'OTAN illustre de manière concrète la solidarité prévalant au sein de l'Alliance, puisque les Alliés qui disposent de la gamme complète des capacités protègent ceux qui en sont dépourvus. En 2020, la Grèce et l'Italie ont continué d'assurer la police du ciel au bénéfice de l'Albanie et du Monténégro, tandis que la Hongrie et l'Italie apportaient leur concours à la Slovénie. De plus, l'OTAN a décidé d'offrir un dispositif analogue à la Macédoine du Nord, dernier pays membre en date. Des déploiements, par roulement, de capacités de police du ciel ont permis de fournir un soutien aux États baltes et à l'Islande. En 2020, les aéronefs de l'OTAN ont effectué environ 400 décollages sur alerte dans le cadre de la mission de police du ciel. La majorité de ces sorties ont été déclenchées par des appareils militaires russes.

La mission de défense antimissile balistique de l'OTAN protège les populations, le territoire et les forces des pays européens de l'Alliance contre les missiles balistiques qui pourraient être lancés depuis l'extérieur de la zone euro-atlantique. La principale préoccupation à cet égard reste le Moyen-Orient, des missiles susceptibles d'atteindre le territoire de l'OTAN ayant été développés et déployés dans des pays tels que l'Iran ou la Syrie.

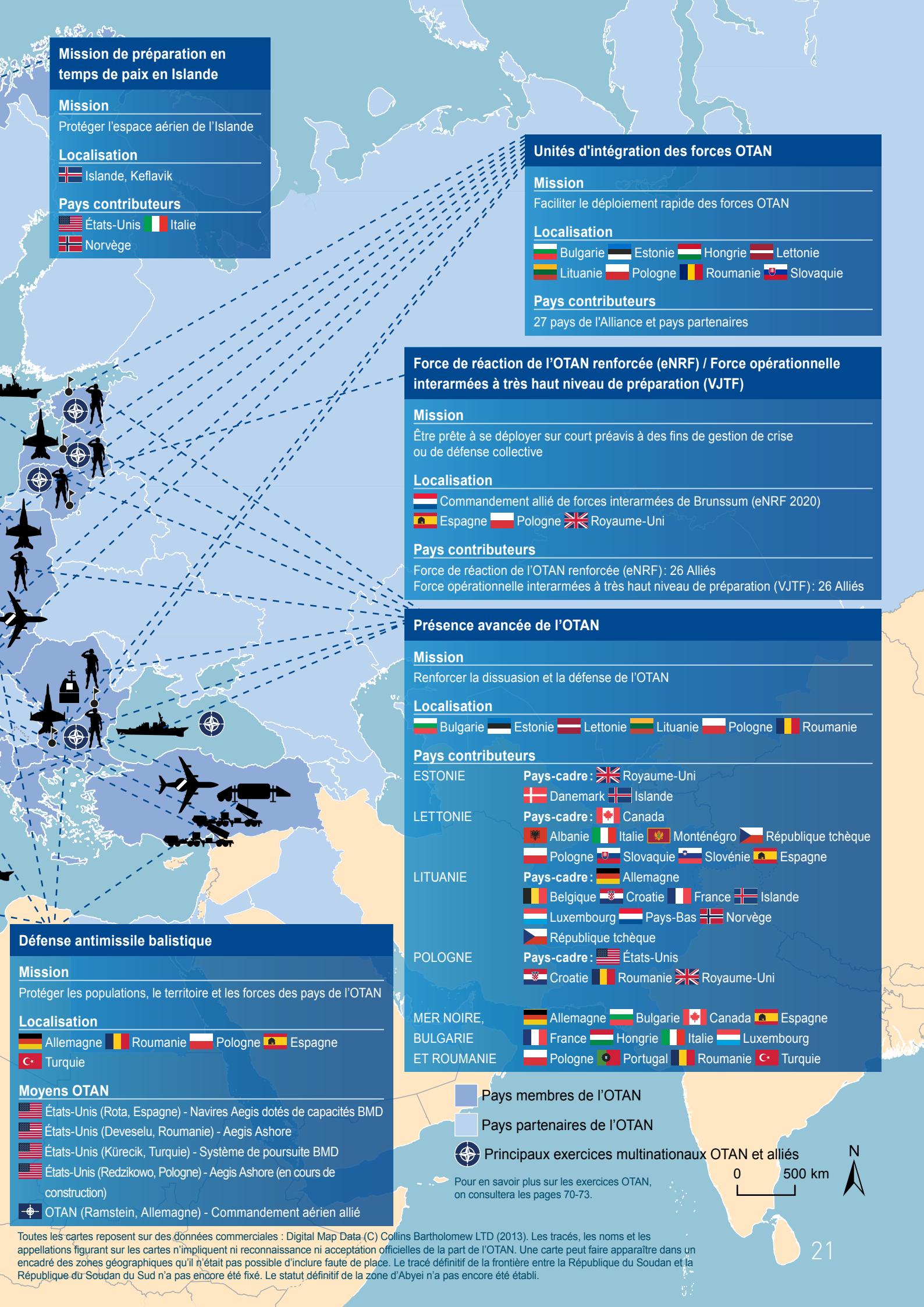
Un avion français Mirage 2000 survolant la base aérienne d'Ämari. Estonie, juillet 2020.



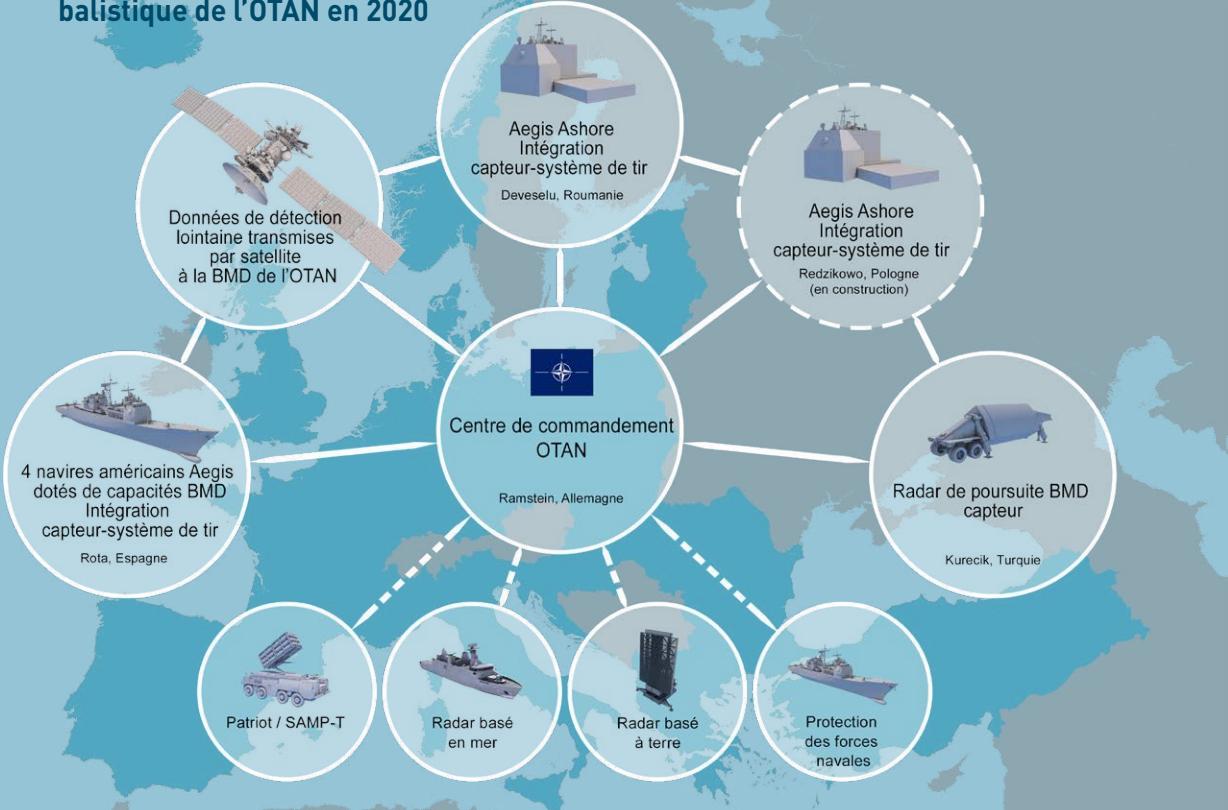
Le lieutenant-colonel Ståle Nymoen, de l'armée de l'air norvégienne, devant l'un des avions de chasse F-35 Lightning II envoyés à Keflavík (Islande) dans le cadre de la mission de police du ciel de l'OTAN. Islande, mars 2020.







Architecture de la défense antimissile balistique de l'OTAN en 2020



La mission de défense antimissile balistique mobilise les moyens fournis par les Alliés et placés sous le commandement et le contrôle de l'OTAN, dont les radars et intercepteurs des États-Unis stationnés en Roumanie, en Espagne, en Turquie et bientôt en Pologne. Elle a pour

but d'offrir une plateforme à laquelle les capteurs et les systèmes d'arme nationaux peuvent être raccordés pour la détection, la poursuite et l'interception des missiles balistiques offensifs.

La politique spatiale de l'OTAN

L'espace est essentiel pour la sécurité et la prospérité de l'Alliance et de ses pays membres. Les satellites jouent un rôle clé à l'appui des activités et des opérations de l'OTAN, au service de la communication, de la navigation et de la collecte de renseignement. C'est la raison pour laquelle, en 2019, les Alliés ont reconnu l'espace comme nouveau milieu d'opérations de l'OTAN, au même titre que les milieux terrestre, aérien, maritime et cyber. Avec ses travaux sur l'espace, l'Alliance entend accroître la coordination, améliorer le partage de services spatiaux et renforcer l'interopérabilité. En 2020, elle a poursuivi ses efforts dans le domaine spatial en privilégiant l'amélioration de la connaissance de la situation, la formation et les exercices, ainsi que le développement capacitaire et les technologies spatiales émergentes. En octobre, les ministres de la Défense des Alliés ont décidé de créer un centre spatial OTAN au Commandement aérien allié de Ramstein (Allemagne). Ce centre offrira une enceinte privilégiée pour le soutien des missions OTAN, le partage de l'information et la coordination des initiatives des Alliés.



L'espace est vital pour les activités et les opérations de l'OTAN, et nous réalisons des avancées concrètes dans ce domaine. Les défis émergents auxquels nous sommes confrontés dans l'espace exigent un effort véritablement transversal à l'échelle de l'Alliance.

Martynas Zapolksis (Lituanie)

Administrateur en charge
de la politique de défense
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Lors de la conférence en ligne CYBERSEC sur les politiques publiques, le secrétaire général délégué de l'OTAN, Mircea Geoană, a souligné la nécessité de continuer à s'adapter aux nouvelles menaces découlant des avancées technologiques, notamment les cybermenaces. Bruxelles (Belgique), septembre 2020.

Dissuasion et défense dans le cyberespace

Un cyberespace sécurisé est indispensable à toutes les activités de l'Alliance. C'est pourquoi la cyberdéfense fait partie de cette tâche fondamentale de l'OTAN qu'est la défense collective. L'OTAN a clairement indiqué qu'une cyberattaque de grande envergure pourrait entraîner l'invocation de l'article 5 du traité de Washington.

L'OTAN continue d'élaborer des doctrines et de mener des entraînements et des exercices afin de s'assurer qu'elle est aussi efficace dans le cyberespace que sur terre, dans les airs et en mer. En 2020, l'OTAN a publié sa première doctrine cyber. C'était une étape importante dans la formulation d'orientations pour la conduite d'opérations dans le cyberespace.

Cybermenaces pendant la pandémie de COVID-19

En 2020, les cyberactivités malveillantes - notamment la désinformation, le piratage et l'espionnage - ont été caractérisées par une détermination, une rapidité d'exécution et une ampleur sans précédent. Les évolutions technologiques - telles que le déploiement de la 5G (la cinquième génération de réseaux de téléphonie mobile) et l'utilisation croissante de dispositifs connectés - ont continué d'offrir aux cyberacteurs malveillants une série de nouvelles occasions d'atteindre leurs objectifs. Avec la tendance à une connectivité accrue, accélérée par la pandémie, certaines activités clés ont rapidement été transférées en ligne, offrant ainsi aux cyberacteurs malveillants la possibilité d'exploiter de nouvelles vulnérabilités. Pendant la pandémie, des acteurs malveillants ont ouvertement visé des secteurs essentiels pour la lutte contre la COVID-19 - notamment des structures médicales ou des instituts de recherche - et ont profité de la crise pour promouvoir des discours visant à saper la confiance dans les processus et les institutions démocratiques. En juin 2020, le Conseil de l'Atlantique Nord a publiquement condamné les cyberactivités malveillantes et déstabilisantes menées dans le contexte de la pandémie. Cette déclaration est un témoignage de la solidarité entre les Alliés et du soutien apporté à ceux qui ont eu à subir les conséquences de ces attaques, notamment les services de soins de santé, les hôpitaux et les instituts de recherche. Les Alliés y ont également appelé au respect du droit international et des normes de comportement responsable des États dans le cyberespace.



Mettant sa politique en pratique, l'OTAN a tenu en novembre son plus important exercice annuel de cybersécurité, Cyber Coalition, qui a rassemblé près d'un millier d'experts issus de tous les pays de l'Alliance, de quatre pays partenaires (Finlande, Irlande, Suède, Suisse) et de l'Union européenne. S'inspirant de menaces actuelles, l'exercice a permis de tester les réactions en temps réel des participants face à des incidents tels que des tentatives d'intrusion sur des réseaux classifiés, des perturbations des systèmes de communication au sein d'infrastructures critiques, et des activités d'espionnage au travers d'applications pour smartphones.

Les pays membres de l'OTAN ont par ailleurs continué de renforcer leur propre cybersécurité, conformément à l'engagement qu'ils avaient pris en 2016 au sommet de Varsovie : ils s'y emploient en effet depuis lors en publiant et en révisant des orientations stratégiques (concernant notamment la gestion des cybersécurités pour les chaînes d'approvisionnement), en mettant en œuvre des réformes organisationnelles et en investissant dans la formation.

Le partage de l'information n'a jamais été aussi crucial. Les Alliés ont établi la communauté d'intérêt « renseignement sur le cyberspace » de l'OTAN, afin d'échanger plus régulièrement des informations, des évaluations et des pratiques de référence - et d'améliorer ainsi la capacité de l'OTAN à prévenir les cybermenaces et à y répondre. En outre, l'Agence OTAN d'information et de communication a continué de faciliter les échanges d'informations entre les pays membres sur les cybermenaces et les cyberincidents, grâce à son réseau de coopération cyber. À ce jour, vingt et un pays membres de l'Alliance font partie de ce réseau.

L'OTAN a par ailleurs renforcé sa collaboration avec l'Union européenne dans les domaines de l'échange d'informations, de la formation, de la recherche, et des exercices. Elle a en outre investi dans le renforcement de ses liens avec le secteur privé au travers du cyberpartenariat OTAN-industrie, notamment dans les domaines du renseignement sur les menaces et de la réponse aux incidents.

Un élément essentiel d'une cybersécurité efficace, c'est de pouvoir compter sur les bonnes personnes possédant les compétences voulues. Les investissements dans la formation, l'entraînement et les exercices ont donc continué d'occuper une place centrale dans le cadre des activités de cybersécurité de l'OTAN. De nombreux stages proposés par les structures de formation de l'OTAN se sont déroulés en ligne et, pour la première fois, l'exercice Cyber Coalition s'est tenu sous forme virtuelle.

Pour moi, les points forts de l'année 2020 ont été de pouvoir contribuer à la mise en œuvre de l'engagement en faveur de la cybersécurité, et de participer à la rédaction d'une déclaration du Conseil condamnant les cyberactivités malveillantes menées pendant la pandémie à l'encontre des services de soins de santé, des hôpitaux et des instituts de recherche. C'était la première déclaration de ce type publiée par le Conseil à propos de cyberincidents spécifiques, et elle est une bonne illustration de l'unité de l'Alliance

Neil Robinson (Royaume-Uni)

Administrateur, politique de cybersécurité
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Relations avec la Russie

La double approche de l'OTAN à l'égard de la Russie repose sur deux piliers : la défense et le dialogue.

À l'issue de la Guerre froide, l'OTAN n'a pas ménagé ses efforts pour construire un partenariat stratégique avec la Russie, basé sur le dialogue et la coopération pratique dans des domaines d'intérêt commun. Parmi les grandes étapes des relations entre l'OTAN et la Russie figurent la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie (1997) et la création du Conseil OTAN-Russie (2002), destiné à servir de principale instance de dialogue et de coopération entre les Alliés et ce pays.

En 2014, l'OTAN a suspendu toute coopération pratique avec la Russie à la suite de l'annexion illégale et illégitime de la Crimée. Les Alliés ont décidé qu'il ne pourrait y avoir de retour à la normale tant que Moscou ne respecterait pas de nouveau le droit international.

En 2020, les Alliés sont restés préoccupés par la politique de déstabilisation de la Russie et ses provocations militaires à la périphérie du territoire de l'Alliance, ainsi que par ses opérations conventionnelles et hybrides, notamment en Libye, en Syrie et en Ukraine. La Russie a continué de mener des exercices sans préavis et des exercices de grande envergure, tels que Kavkaz 2020, qui n'ont fait qu'ajouter aux craintes de l'Alliance pour la sécurité régionale. En septembre, le Conseil de l'Atlantique Nord a condamné avec fermeté l'empoisonnement du chef de l'opposition russe, Alekseï Navalny. Les Alliés ont appelé la Russie à traduire les responsables en justice, compte tenu des engagements qui sont les siens au titre de la convention sur les armes chimiques.

La double approche suivie par l'OTAN lui permet de réagir à la détérioration de l'environnement de sécurité causée par les actions de la Russie. C'est pourquoi les Alliés ont continué de renforcer leurs capacités de dissuasion et de défense, tout en restant ouverts à un dialogue ciblé, périodique et substantiel avec la Russie. L'OTAN est déterminée à examiner les questions d'importance critique et à éviter les malentendus, les erreurs d'appréciation et les escalades involontaires.

En 2020, l'OTAN est restée disposée à mener un dialogue au sein du Conseil OTAN-Russie pour aborder des questions de sécurité internationale et accroître la transparence et la prévisibilité. Depuis février, l'OTAN a proposé à plusieurs reprises à la Russie d'organiser une réunion dans ce cadre, mais Moscou a systématiquement refusé. Par conséquent, le Conseil OTAN-Russie ne s'est pas réuni en 2020.

En revanche, les contacts entre hauts responsables se sont poursuivis. En février, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, se sont rencontrés en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité. Ils se sont entretenus notamment des relations entre l'OTAN et la Russie, du conflit en Ukraine, de la transparence et de la réduction des risques, de la maîtrise des armements ainsi que du processus de paix en Afghanistan. Le secrétaire général a par ailleurs souligné que l'OTAN était attachée à sa double approche à l'égard de la Russie.

Les contacts entre les hauts responsables militaires de l'OTAN et leurs homologues russes ont également été maintenus. En février et en avril, le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général d'armée aérienne Tod D. Wolters, s'est entretenu avec le chef de l'état-major général des forces armées russes, le général d'armée Valeri Guerassimov. En juillet, le président du Comité militaire de l'OTAN, le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, a eu un entretien téléphonique avec le général Guerassimov.

L'OTAN a poursuivi son dialogue avec la société civile et les médias russes pour contrer la désinformation hostile orchestrée par le gouvernement et rétablir les faits. Ces interactions ont lieu tant en ligne, au moyen de vlogs, de publications sur les réseaux sociaux et de vidéos spécifiquement élaborés à cette fin, que directement avec les publics russes, dans le cadre d'échanges avec des étudiants et des leaders d'opinion. En 2020, les services de l'OTAN ont organisé huit séminaires en ligne à l'intention de participants russes.



Un avion-cargo C-17 Globemaster, de la capacité de transport aérien stratégique de l'OTAN, atterrit à l'aéroport de Bucarest avec à son bord 45 tonnes de fournitures destinées à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Bucarest (Roumanie), mars 2020.



Des soldats espagnols déployés en réponse à la pandémie de COVID-19 transportent des matelas destinés à un hôpital de campagne. Espagne, mars 2020.

La résilience : premier moyen de dissuasion et de défense des Alliés

La résilience des Alliés est essentielle pour la sécurité collective de l'OTAN. La résilience nationale demeure notre première ligne de défense. Comme le stipule l'article 3 du Traité de l'Atlantique Nord, la résilience fait partie de l'engagement de chacun des Alliés envers l'Alliance, et de tous les Alliés les uns envers les autres. La pandémie de COVID-19 nous a rappelé qu'une crise peut survenir à tout moment, de manière inopinée ou presque. Les Alliés doivent être prêts à absorber les chocs et l'effet de surprise, au niveau de leur secteur militaire comme de leur secteur civil, lesquels sont de plus en plus interdépendants. Par exemple, les forces armées

sont fortement tributaires des infrastructures et capacités civiles pour les transports, et des satellites pour le trafic internet et les communications. Au sommet de Varsovie, en 2016, les Alliés ont approuvé les sept exigences de base de l'OTAN pour la résilience nationale, à l'aide desquelles les États membres peuvent mesurer leur état de préparation. Ces exigences concernent les fonctions de base que sont la continuité des pouvoirs publics, la fourniture de services essentiels à la population et le soutien du secteur civil au secteur militaire. L'OTAN aide les pays à respecter les normes agréées à cet égard.

Exigences de base de l'OTAN pour la résilience nationale :

- Continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels
- Résilience des approvisionnements énergétiques
- Résilience des ressources en vivres et en eau
- Résilience des systèmes de communication civils
- Résilience des systèmes de transport
- Aptitude à gérer efficacement les mouvements de population incontrôlés
- Aptitude à gérer un grand nombre de victimes



En tant que diplomate détaché auprès du Secrétariat international, je suis fier de pouvoir contribuer aux priorités de l'OTAN et appuyer de nouvelles approches de la résilience nationale, dans l'intérêt général de la défense et de la sécurité collectives.

Alexandros Dimitrakopoulos (Grèce)

Conseiller de politique générale pour la facilitation et la résilience
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

La pandémie de COVID-19 a montré que la résilience exigeait de la planification, de la préparation, ainsi qu'un travail régulier d'analyse et d'évaluation. C'est la raison pour laquelle les exigences de base, les directives et les critères d'évaluation fixés par l'OTAN en matière de résilience sont réexaminés et actualisés régulièrement, en fonction de l'évolution de l'environnement de sécurité. En juin 2020, les ministres de la Défense ont entériné une version actualisée des exigences de base, qui tient compte de l'impact des investissements directs étrangers et des nouvelles technologies comme la 5G, ainsi que des premiers enseignements tirés de la pandémie de COVID-19. Celle-ci nous a notamment appris qu'il était important de diversifier les chaînes d'approvisionnement, d'identifier les personnels indispensables au maintien des fonctions essentielles et de prendre en compte des aspects liés à la cybersécurité dans la résilience nationale et la préparation du secteur civil.

Pendant toute la pandémie de COVID-19, l'OTAN a aussi approfondi sa coopération avec l'UE dans le domaine de la résilience. Les services des deux organisations ont partagé leurs approches respectives de la résilience ainsi que des informations sur les outils qu'ils utilisent, notamment pour l'évaluation des risques, l'évacuation sanitaire, la lutte contre les menaces hybrides, la réponse aux incidents impliquant un grand nombre de victimes et la protection des infrastructures critiques.

Menaces non conventionnelles

L'utilisation en mode hybride de moyens militaires et non militaires dirigés contre les forces armées, la société civile et le secteur privé peut saper la cohésion nationale et l'unité de l'Alliance. Ainsi, des cyberattaques peuvent frapper les pays de l'Alliance en dessous du seuil de déclenchement d'une attaque armée, tandis que des informations hostiles peuvent déstabiliser les milieux politiques sans qu'un seul soldat franchisse une quelconque frontière.

Pour ces raisons, la lutte contre les menaces hybrides reste une priorité majeure pour les Alliés. En 2020, l'OTAN s'est donné les moyens de décourager les menaces hybrides, notamment en intensifiant la production et le partage du renseignement dans ce domaine. Les Alliés ont aussi systématiquement analysé les vulnérabilités liées aux activités hybrides de la Chine et de la Russie.

Les Alliés ont continué d'améliorer leurs réponses aux menaces hybrides et le rôle de coordination de l'OTAN. Dans le domaine des technologies émergentes et des technologies de rupture, l'OTAN a réfléchi à la manière dont des agresseurs potentiels pourraient utiliser ces technologies dans le cadre de campagnes hybrides et dont les nouvelles technologies peuvent aider les Alliés à contrer ces campagnes.

L'OTAN a par ailleurs approfondi sa coopération avec l'UE, les services des deux organisations procédant à des échanges de vues sur les menaces hybrides et les réponses à y apporter. L'OTAN et l'UE ont également continué de coopérer étroitement avec le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Helsinki), notamment dans le cadre d'exercices.



Des contrôleurs interarmées de la finale de l'attaque (JTAC) envoyés par la République tchèque, l'Estonie et les États-Unis communiquent avec des pilotes alliés qui les survolent pendant l'exercice Ample Strike 20.

République tchèque, septembre 2020.

La transparence et la réduction des risques

La maîtrise des armements conventionnels en Europe

L'existence de procédures vérifiables pour la maîtrise des armements conventionnels contribue au maintien de la paix et de la sécurité car elle permet de limiter les forces militaires dans la zone euro-atlantique ainsi que d'assurer la transparence et la prévisibilité des déploiements, des manœuvres et des exercices militaires. Cependant, pour être efficaces, les accords de maîtrise des armements doivent être appliqués intégralement et de bonne foi par toutes les parties.

En 2020, les Alliés ont continué d'insister sur la nécessité de voir la Russie respecter les accords clés de maîtrise des armements conventionnels tels que le Document de Vienne et le Traité sur le régime « Ciel ouvert », et recommencer à appliquer le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Ensemble, ces documents ont instauré les normes applicables à la vérification, à la transparence et à la réduction des risques dans la région euro-atlantique, conférant ainsi à cette région une prévisibilité et une sécurité accrues.

Les Alliés restent déterminés à préserver, à renforcer et à moderniser la maîtrise des armements conventionnels en Europe, sur la base de principes clés, dont la réciprocité, la transparence et le consentement du pays hôte.

En 2020, les Alliés ont continué d'œuvrer à la modernisation du Document de Vienne, qui a trait à la transparence sur le plan militaire, dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En vertu du Document de Vienne, les États participants de l'OSCE s'engagent à mettre en œuvre des mesures de confiance et de sécurité, parmi lesquelles figurent notamment des échanges annuels d'informations militaires sur leurs forces en Europe, des

consultations sur les activités militaires inhabituelles, des notifications préalables, des observations d'activités militaires et des visites d'inspection.

Les pays de l'Alliance se sont toujours strictement conformés à la lettre et à l'esprit du Document de Vienne. En 2020, ils ont continué d'informer l'OSCE de leurs exercices militaires suffisamment à l'avance, alors que dans la plupart des cas le seuil de notification était loin d'être atteint. La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la conduite des exercices militaires et des activités de vérification de l'Alliance, la plupart des inspections programmées pour 2020 ayant été annulées ou reportées. Les Alliés ont aussi continué de garantir, comme exigé, une observation internationale de leurs manœuvres ; ainsi, des militaires russes étaient présents en tant qu'observateurs pendant le principal exercice de l'OTAN, Cold Response.

Pour sa part, la Russie a continué de procéder à des exercices de grande ampleur malgré la pandémie. Elle a notamment mené Kavkaz-2020, pour lequel elle a soumis dans le cadre du Document de Vienne une notification évoquant la participation de 12 900 soldats seulement à la phase active, tout en affirmant publiquement que l'exercice faisait intervenir au total quelque 80 000 soldats. La Russie a ainsi continué de faire fi de ses engagements en matière de transparence obligatoire sur le plan militaire. Depuis la fin de la Guerre froide, la Russie n'a jamais soumis d'exercice à l'obligation d'observation prévue dans le Document de Vienne de l'OSCE.



L'OTAN offre une enceinte unique en son genre, qui permet de débattre et de faire progresser la vérification de la maîtrise des armements conventionnels, la transparence et la réduction des risques, élément essentiel en cette période où les préoccupations pour la sécurité s'intensifient.

Doug Peterson (États-Unis)

Administrateur au Centre pour la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Des soldats tchèques procèdent à la décontamination d'un véhicule blindé pendant l'exercice Yellow Cross 20. Cet exercice a aidé les Alliés à s'exercer à réagir face à des menaces et à des attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires par la détection, l'évaluation et la décontamination du personnel et du matériel durant des simulations de frappes. République tchèque, septembre 2020.



Des soldats tchèques vêtus d'une tenue de protection pendant l'exercice Yellow Cross 20. République tchèque, septembre 2020.

Lutte contre les armes de destruction massive : menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires

En 2020, l'OTAN a continué de travailler avec les partenaires et d'autres organisations internationales afin de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et d'assurer la défense contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).

L'OTAN a intensifié ses efforts dans le domaine de la vérification du désarmement nucléaire. L'Organisation OTAN pour la science et la technologie a piloté des travaux devant permettre aux Alliés de mieux comprendre les défis actuels liés à la vérification et a fourni des contributions scientifiques bien précises à la mise en place de mécanismes efficaces de vérification et de réduction des risques nucléaires.

L'OTAN a poursuivi son action en faveur du renforcement capacitaire des pays membres et des pays partenaires dans le domaine de la défense CBRN au travers d'activités de formation menées par l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) et par le Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN à Vyškov (République tchèque). En janvier, l'OTAN et l'Union européenne ont organisé conjointement une activité visant à renforcer leurs capacités de défense CBRN respectives et à améliorer la résilience.

L'OTAN a par ailleurs redoublé d'efforts pour marquer son soutien au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notamment par la diffusion d'une déclaration du Conseil de l'Atlantique Nord à l'appui de ce traité, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée en vigueur. Dans cette déclaration, le Conseil a salué les résultats remarquables produits par ce traité, et mis en exergue l'attachement durable des Alliés à sa pleine application. Il a aussi souligné l'opposition collective des Alliés au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

En novembre s'est tenue la 16^e édition de la conférence annuelle de l'OTAN sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération dans le domaine des armes de destruction massive. Cette édition virtuelle, fruit d'une coopération avec la Roumanie, a rassemblé 250 représentants de plus de 40 pays (Alliés, partenaires et pays non OTAN confondus, dont la Chine), ainsi que de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et d'autres organisations internationales. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a insisté sur l'importance du désarmement nucléaire et esquisse des mesures devant permettre d'atteindre cet objectif. Les participants ont eu de longues discussions sur les moyens dont les pays membres et partenaires de l'OTAN disposent pour soutenir encore davantage le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et pour contribuer à la réussite de la Conférence d'examen de ce traité, prévue pour 2021.

La Pologne a assumé le rôle à rotation annuelle de pays-cadre de la force opérationnelle multinationale interarmées de défense CBRN ; cette force opérationnelle de l'OTAN, qui a été modernisée, met à disposition des capacités de défense CBRN spécialisées et sophistiquées et veille à ce que les forces de l'Organisation puissent opérer efficacement dans n'importe quel environnement. La mise en œuvre du nouveau concept d'opération et de la nouvelle politique de renforcement de cette force opérationnelle s'est poursuivie, permettant ainsi la mise en place de capacités plus équilibrées et plus efficaces, y compris en matière de neutralisation des armes de destruction massive.

Armes légères et de petit calibre et lutte contre les mines

Les activités illicites de fabrication, d'acheminement et de mise en circulation d'armes légères et de petit calibre et de munitions ont des conséquences catastrophiques pour la sécurité et les populations. Les restes explosifs de guerre comme les mines ou les engins explosifs improvisés tuent et mutilent longtemps après la fin d'un conflit. Ces armes restent la menace la plus létale pour les forces des pays membres et des pays partenaires de l'Alliance au cours d'opérations militaires, notamment en Afghanistan et en Iraq.

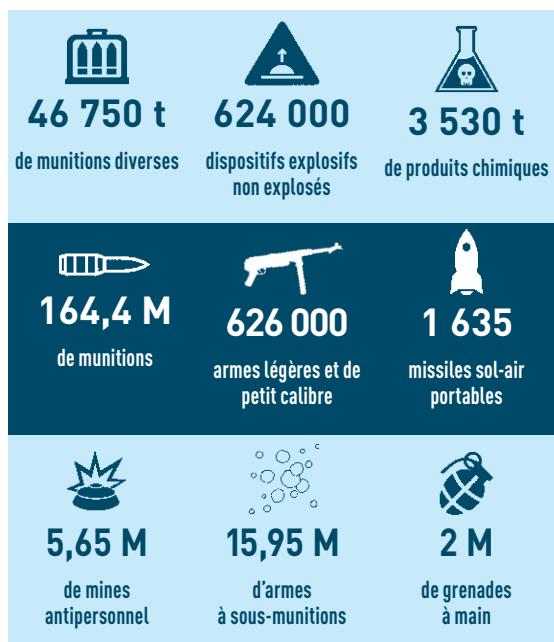
Depuis 25 ans, l'OTAN s'emploie, avec plus de 40 pays partenaires, à lutter contre le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre et contre la menace que représentent les mines. L'Alliance s'efforce notamment d'assurer la coordination et le partage d'informations, d'inclure les armes légères et de petit calibre dans les projets de réforme du secteur de la sécurité, d'apporter une expertise en matière de sécurité physique et de gestion des stocks, et d'instaurer un code de bonnes pratiques ainsi que l'obligation de rendre des comptes concernant la gestion du cycle de vie des armes et des munitions. En outre, l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) a continué d'organiser des stages sur les armes légères et de petit calibre et la lutte contre les mines, dont certains en ligne à cause de la COVID-19.

En 2020, l'OTAN a continué d'intégrer la gestion globale des armes et des munitions dans l'ensemble de ses activités de partenariat. En particulier, elle a soutenu des initiatives nationales et des initiatives régionales visant à détruire des munitions conventionnelles excédentaires, ce qui constitue un élément central de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Par exemple, dans les Balkans occidentaux, l'Alliance a continué de détruire des munitions conventionnelles excédentaires toujours en stock, dont 416 tonnes au Monténégro. En Serbie, l'OTAN a contribué à la destruction de 164 tonnes de munitions excédentaires.

En outre, l'Alliance est restée déterminée à assurer ses missions de déminage et de neutralisation dans le cadre d'opérations OTAN et d'activités de partenariat, poursuivant ainsi un travail qui a permis de détruire plus de 15 millions d'armes à sous-munitions, 5,6 millions de mines antipersonnel, 2 millions de grenades à main et plus de 600 000 autres dispositifs explosifs non explosés.



Le quartier-maître de 2^e classe Nauris Laivenieks à côté du véhicule télécommandé PAP 104, robot sous-marin aidant à repérer et à éliminer les mines et les dispositifs explosifs non explosés. L'exercice maritime BALTOPS 2020 a mobilisé une trentaine de navires de 19 pays membres et partenaires de l'OTAN. Mer Baltique, juin 2020.





Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, assiste à l'exercice nucléaire annuel de l'OTAN sur la base aérienne de Volkel (Pays-Bas), aux côtés de la ministre néerlandaise de la Défense, Ank Bijleveld. Base aérienne de Volkel (Pays-Bas), octobre 2020.

Une dissuasion sûre, sécurisée et efficace

En 2020, l'Alliance a continué de tout mettre en œuvre pour maintenir une dissuasion nucléaire sûre, sécurisée et efficace. Parallèlement, la Russie a poursuivi la modernisation de ses forces nucléaires et de ses forces de missiles, ce qui compromet la sécurité de l'Alliance et fait planer une grande incertitude sur les intentions de Moscou. Le fait que la Russie continue d'investir dans les armes nucléaires, notamment dans une multitude de systèmes de missiles à double capacité, suscite de vives préoccupations et augmente le risque d'escalade ou d'erreur d'interprétation en temps de crise.

Face aux avancées de la Russie dans le domaine nucléaire, les Alliés ont approuvé, en juin 2020, un ensemble équilibré de mesures politiques et militaires, notamment en ce qui concerne la défense aérienne et antimissile renforcée, les capacités conventionnelles sophistiquées, le renseignement et les exercices. Ils ont également décidé de prendre des mesures complémentaires afin que la dissuasion nucléaire de l'OTAN reste sûre, sécurisée et efficace. Ces mesures consistent notamment à maintenir la crédibilité et l'efficacité des infrastructures et des forces nucléaires de l'OTAN, en mettant l'accent sur la résilience des aéronefs à double capacité, à faire en sorte que la Russie ne s'imagine jamais qu'elle peut employer le missile de croisière à portée intermédiaire SSC-8, ou tout autre système de missile, pour porter atteinte à l'unité des Alliés ou maîtriser l'escalade en temps de crise, à renforcer encore la capacité de l'OTAN à prendre des décisions dans le domaine nucléaire pour pouvoir répondre de manière rapide et efficace à n'importe quelle menace, et à continuer d'accroître, au regard des défis

actuels, la résilience et l'efficacité des infrastructures de commandement, de contrôle et de communication, l'objectif étant de garder une longueur d'avance en ce qui concerne les technologies émergentes et le développement des capacités des adversaires potentiels.

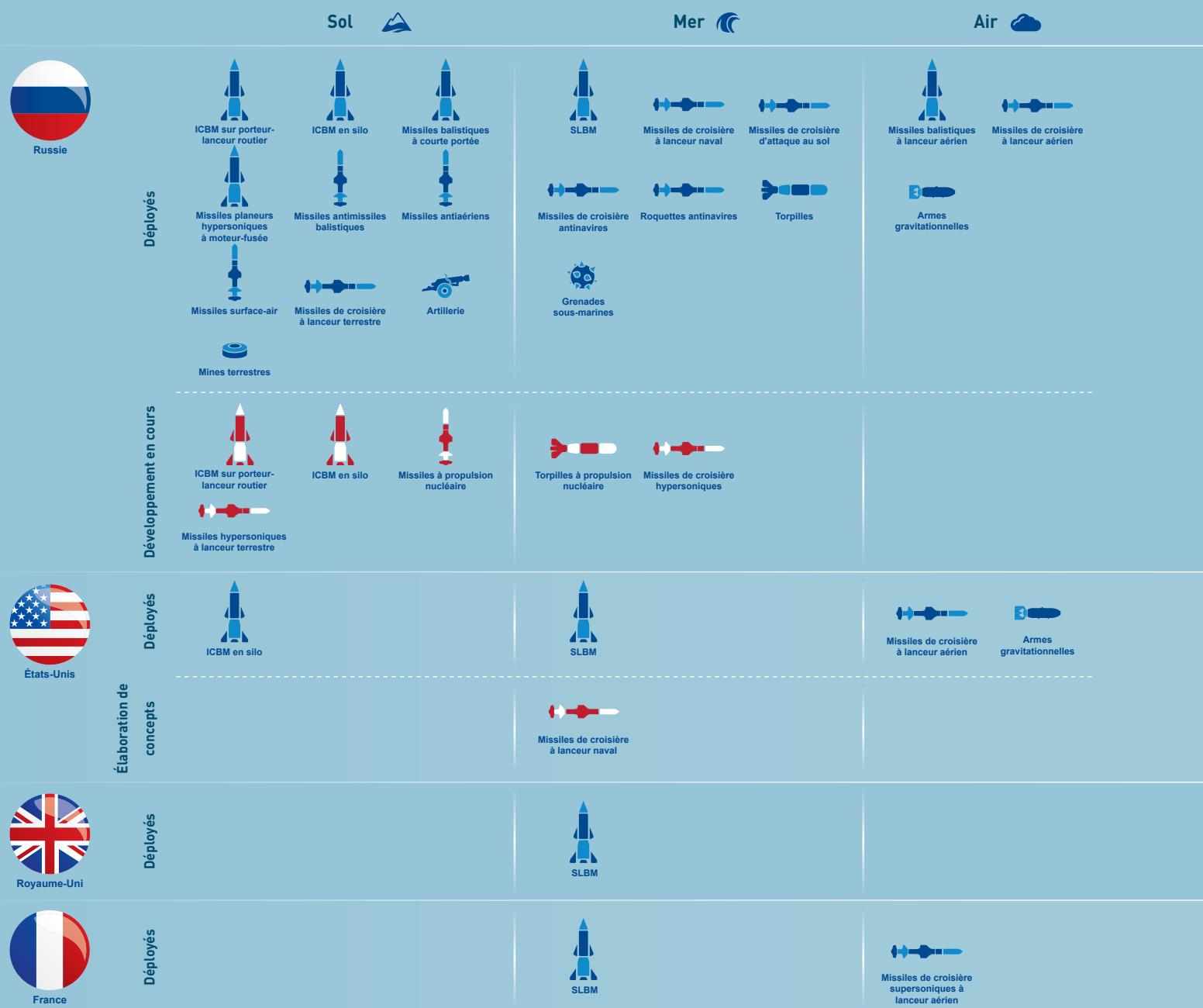
L'OTAN souhaite maintenir sa posture de dissuasion et de défense, mais elle ne veut pas imiter la Russie et n'a aucune intention de déployer en Europe de nouveaux missiles nucléaires basés au sol.

En octobre, la ministre néerlandaise de la Défense, Ank Bijleveld, a accueilli le secrétaire général et le commandant suprême des forces alliées en Europe à la base aérienne de Volkel (Pays-Bas) pendant l'exercice de dissuasion que l'OTAN organise chaque année. En 2020, cet exercice a mobilisé plus de 50 aéronefs de tous les pays de l'Alliance. Des vols d'entraînement ont eu lieu au-dessus de certaines parties de l'Europe occidentale et de la mer du Nord. « Cet exercice est un test important pour la dissuasion nucléaire de l'Alliance », a fait observer le secrétaire général. « Il s'agit d'un exercice de défense ordinaire. La dissuasion nucléaire de l'OTAN n'a pas pour but de provoquer un conflit mais bien de préserver la paix, de dissuader toute agression et de prévenir les actions coercitives. Dans un monde de plus en plus incertain, nos forces nucléaires continuent de jouer un rôle important dans notre défense collective ». Et d'ajouter : « L'OTAN aspire à un monde sans armes nucléaires. Depuis la fin de la Guerre froide, l'OTAN a réduit le nombre d'armes nucléaires en Europe d'environ 90 % ». Aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire.

Les systèmes d'armes nucléaires de la Russie et des pays de l'OTAN

La Russie s'emploie à accroître la taille et la portée de son arsenal et de ses vecteurs nucléaires, notamment en développant tout un éventail de nouvelles armes nucléaires, alors que les États-Unis, le Royaume-Uni et la France – les pays de l'OTAN dotés d'armes nucléaires – ont sensiblement réduit leurs arsenaux depuis la fin de

la Guerre froide et que la posture nucléaire de l'Alliance en Europe reste inchangée depuis plus de dix ans. La Chine s'attache elle aussi à moderniser ses capacités nucléaires, sans toutefois faire preuve de transparence quant aux développements en la matière.

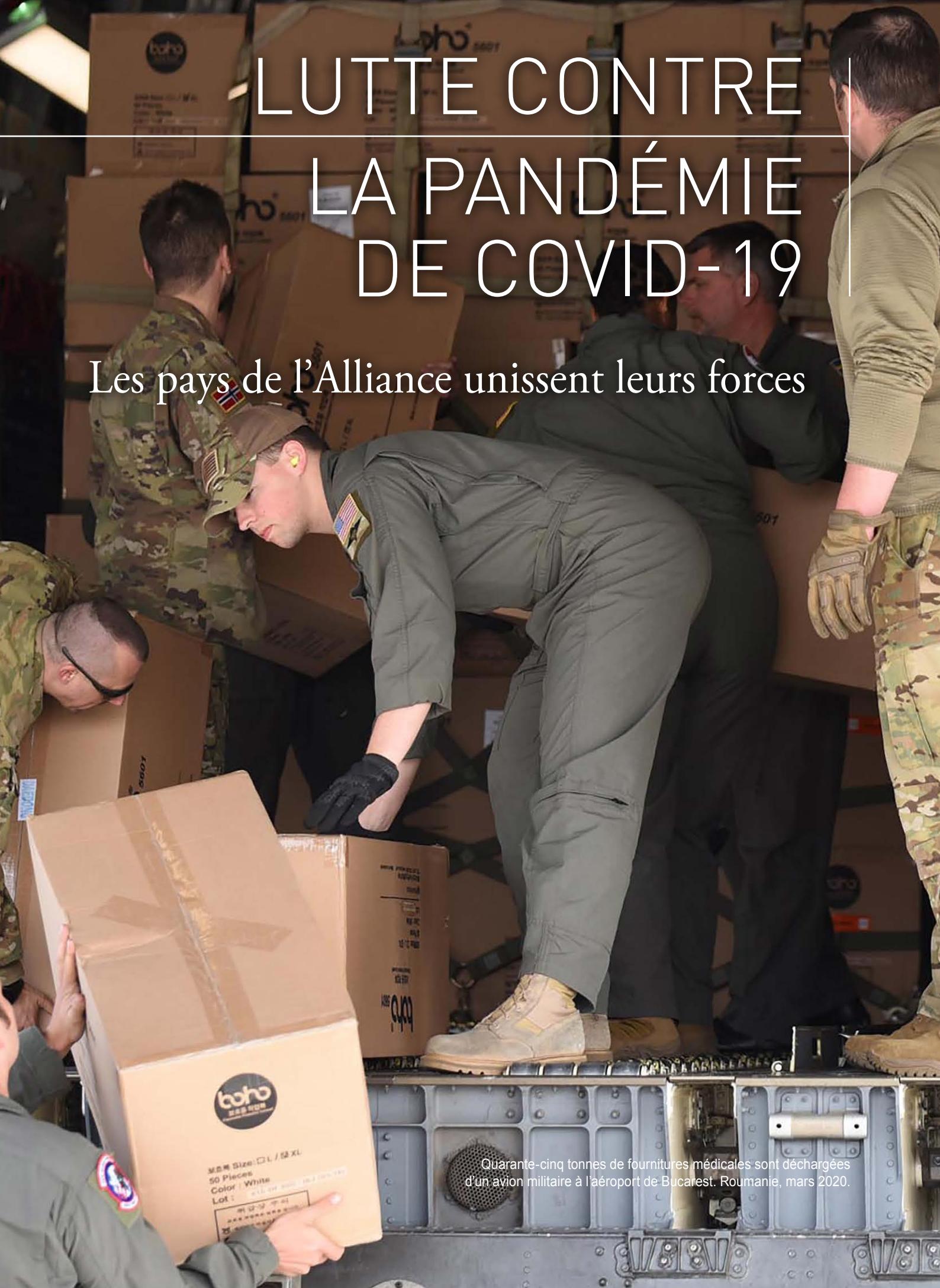


ICBM : missile balistique intercontinental
SLBM : missile balistique à lanceur sous-marin

Note : La Russie possède souvent plusieurs catégories du même type d'arme, et elle ne divulgue pas la totalité de ses systèmes d'armes nucléaires, ce qui signifie que certaines armes pourraient ne pas figurer dans cette liste.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les pays de l'Alliance unissent leurs forces



Quarante-cinq tonnes de fournitures médicales sont déchargées d'un avion militaire à l'aéroport de Bucarest, Roumanie, mars 2020.

Les pays de l'OTAN et leurs forces armées s'entraident et soutiennent les partenaires depuis le début de la pandémie, en assurant le transport de fournitures médicales essentielles, de patients et d'experts, en installant des hôpitaux de campagne, en sécurisant des frontières, en appuyant l'action du secteur civil et en contribuant à sauver des vies. Dans le même temps, nous restons vigilants et prêts à réagir, car l'OTAN a pour responsabilité première de faire en sorte que cette crise sanitaire ne se déplace pas sur le terrain de la sécurité.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN.
Conférence de Riga 2020, 13 novembre 2020.

EN BREF

Préparation et recherche

Analyse et réaction

Coordination et assistance

En plus de veiller à ce que la crise sanitaire ne se déplace pas sur le terrain de la sécurité, ce qui est sa responsabilité première, l'OTAN a tiré parti de son expérience en matière de gestion de crise et de secours en cas de catastrophe pour s'adapter à la situation et appuyer les efforts des Alliés et des partenaires, contribuant ainsi à lutter contre la pandémie et à sauver des vies.



Déchargement d'un camion venant de la République tchèque et transportant du matériel médical destiné à être utilisé dans la lutte contre la pandémie. Milan (Italie), mars 2020.



Tout au long de cette année, lourdement marquée par la pandémie, nous avons fait en sorte que la crise sanitaire ne se déplace pas sur le terrain de la sécurité en analysant en permanence la situation et en faisant preuve d'anticipation, de souplesse et de solidarité.

Général de brigade Laszlo Fazekas (Hongrie)

Conseiller médical,
Commandement allié Opérations
SHAPE, Mons, Belgique

En première ligne : coordination et assistance

Dès le début de la crise, les personnels militaires de l'OTAN et de ses pays membres ont appuyé l'action menée par le secteur civil en mettant à disposition des moyens de transport aérien, en organisant l'acheminement de fournitures essentielles par voie aérienne, en installant des hôpitaux de campagne, en partageant leur expertise médicale et en aidant à concevoir des réponses innovantes. Plus d'un demi-million de militaires ont prêté main-forte aux autorités civiles lors de la première vague de la pandémie.

Depuis le début de la pandémie, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe traite les demandes d'aide soumises par les pays de l'OTAN et les pays partenaires, ainsi que par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. Grâce à son travail, des fournitures médicales essentielles ont pu être livrées aux Alliés et aux partenaires, ce qui a soulagé la pression exercée sur les systèmes de santé nationaux et contribué à sauver des vies. En juillet 2020, en réponse à une demande d'aide émanant de l'Organisation des Nations Unies, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe a coordonné le transport, par voie aérienne, d'un hôpital de campagne depuis l'Europe vers Accra (Ghana), avec l'aide de l'armée de l'air du Royaume-Uni et du Programme alimentaire mondial. Cette infrastructure est utilisée par les travailleurs humanitaires qui sont en première ligne de la lutte contre la COVID-19 dans la région.



Je me suis portée volontaire pour aider le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe à lutter contre la pandémie. Je suis fière d'avoir fait partie de cette équipe de civils et de militaires qui s'acquitte avec détermination et dévouement de sa mission au service de l'OTAN.

Renata Zaleska (Pologne)

Administratrice (gestion de portefeuilles),
Direction Renforcement des institutions
et capacités de défense
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Les forces armées des pays de l'Alliance ont :

assuré plus de

350 vols



pour le transport de personnels médicaux



acheminé plus de

1 500 tonnes
de matériel

aidé à l'installation de près de

100 hôpitaux de campagne



et de plus de **25 000** lits d'hospitalisation

Résilience et aide en cas de catastrophe : le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe, qui a démarré ses activités en 1998, est le principal mécanisme OTAN de réponse aux situations d'urgence civile. Il aide les Alliés et les partenaires à répondre à des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Il centralise les demandes des pays touchés et les offres d'aide reçues et coordonne l'ensemble. Le Centre est reconnu pour le rôle de premier plan qu'il joue dans l'organisation d'exercices sur le terrain visant à tester la réponse aux catastrophes. Il travaille en liaison étroite avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et le Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'Union européenne, tant à l'occasion d'exercices que dans des situations d'urgence réelles. Au-delà des fonctions de coordination qu'il exerce, le Centre sert aussi de plateforme pour l'échange d'informations et l'innovation dans le domaine de la réponse aux catastrophes.



Un avion-cargo C-17 Globemaster, relevant de la capacité de transport aérien stratégique de l'OTAN, atterrit à l'aéroport de Bucarest avec à son bord 45 tonnes de fournitures destinées à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Bucarest (Roumanie), mars 2020.



Des respirateurs provenant du stock du Centre d'exploitation Sud de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition, en Italie, sont chargés à bord d'un avion de l'armée de l'air tchèque à l'aéroport militaire de Grottaglie, le 27 octobre. Italie, octobre 2020.

À leur réunion de juin 2020, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont pris d'importantes décisions en prévision d'une deuxième vague de COVID-19. Ils ont ainsi arrêté un plan d'aide aux Alliés et aux partenaires et sont convenus de constituer un stock de fournitures et d'équipements médicaux ainsi que de mettre en place un fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la pandémie, permettant aux pays de l'OTAN de se procurer rapidement le matériel et les services médicaux nécessaires.

En juin, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont décidé de



Grâce au fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la pandémie, on dispose désormais d'un stock de fournitures et d'équipements médicaux qui peuvent être utilisés pour apporter une aide d'urgence aux Alliés et aux partenaires qui en ont besoin. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition gère l'achat et le stockage du matériel de secours dans son Centre d'exploitation Sud, situé à Tarente (Italie). La Roumanie a quant à elle proposé d'entreposer du matériel sur son territoire.

Plusieurs pays de l'OTAN ont fait don d'équipements médicaux pour approvisionner le stock : les États-Unis et la Hongrie, par exemple, ont mis à disposition des respirateurs artificiels, tandis que l'Allemagne a fourni des équipements de protection individuels. Seize Alliés ont versé des contributions financières, d'un montant total de 5 millions d'euros. Durant l'automne, l'Albanie, la République tchèque, le Monténégro et la Macédoine du Nord ont reçu des dizaines de respirateurs, ainsi que des fournitures provenant du stock d'une valeur totale d'environ 1,5 million d'euros. Une partie des contributions financières a été utilisée pour faire parvenir une aide aux pays partenaires les plus durement touchés, notamment la Bosnie-Herzégovine, l'Iraq, la République de Moldova, la Tunisie et l'Ukraine.

L'OTAN a aussi aidé les Alliés et les partenaires en se chargeant de l'acquisition d'articles et d'équipements médicaux, en fournissant des solutions de stockage, en augmentant la capacité des établissements hospitaliers nationaux au moyen d'infrastructures déployables, et en mettant en place des laboratoires d'analyse sur les théâtres d'opérations. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition a joué un rôle de premier plan dans le transport de l'aide d'urgence vers les pays qui en avaient besoin, en faisant



Entre le 7 avril et le 3 juin 2020, plusieurs missions ont été menées, à la demande de la Pologne, dans le cadre du programme SALIS (solution internationale pour le transport aérien stratégique). Cinq appareils AN-124 ont ainsi transféré 299 tonnes de fournitures et d'équipements de protection médicaux vers l'aéroport de Wrocław. En 2020, les AN-124 et AN-225 relevant du programme SALIS ont effectué un total de 17 missions et acheminé 950 tonnes de fournitures médicales.

appel aux programmes SAC (capacité de transport aérien stratégique) et SALIS (solution internationale pour le transport aérien stratégique) et en affrétant des vols commerciaux et des moyens de transport maritime. En tout, quelque 1 500 tonnes de fournitures et d'équipements médicaux ont été acheminées vers des pays de l'Alliance, notamment la Bulgarie, la Hongrie, les Pays-Bas, la Roumanie, la République tchèque, l'Allemagne, la Pologne et la Slovaquie.

Par ailleurs, dans les zones où elle déploie des forces, l'Alliance a aidé les autorités locales à lutter contre la COVID-19. En Afghanistan, par exemple, la mission Resolute Support, dirigée par l'OTAN, a contribué à la lutte contre la pandémie en faisant parvenir aux forces de sécurité afghanes dans 14 provinces des fournitures qui leur étaient indispensables. Plusieurs Alliés ont également fait don d'équipements essentiels. En Iraq, du matériel médical essentiel a été livré en coordination avec la mission OTAN en Iraq. Au Kosovo, la Force pour le Kosovo, conduite par l'OTAN, a fait don d'équipements de protection individuels à des hôpitaux, et elle a effectué plus de 50 livraisons de dons alimentaires et de vêtements dans 14 municipalités, en coordination avec des associations caritatives locales et avec la Croix-Rouge du Kosovo.

Les Alliés se sont aussi apporté une assistance mutuelle. L'Espagne, par exemple, a reçu l'aide de la République tchèque, de l'Estonie, de l'Allemagne, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Pologne et de la Turquie. L'Italie a quant à elle pu compter sur le soutien de l'Albanie, de la République tchèque, de l'Estonie, du Luxembourg, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Turquie et des États-Unis. Une aide essentielle a également été apportée aux derniers pays en date à avoir rejoint l'Alliance : le



Du matériel de dépistage de la COVID-19 et trois techniciens de laboratoire ont été mis à disposition par l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition afin d'accroître la capacité de dépistage des militaires de la mission Resolute Support, dirigée par l'OTAN. Afghanistan, mai 2020.

Monténégro a reçu le soutien de l'Estonie, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Turquie et des États-Unis, tandis que la Macédoine du Nord a bénéficié de l'assistance de la Bulgarie, de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de la Slovénie, de la Turquie et des États-Unis.

L'Alliance s'adapte pour pouvoir continuer d'accomplir sa mission

Dès le début de l'année, l'OTAN a créé une équipe spéciale chargée de la réponse à la pandémie. L'Organisation a su rapidement adapter ses méthodes de travail, notamment en modifiant son programme d'exercices, en ayant recours au télétravail, en mettant en place un système de visioconférence sécurisé pour que les ministres puissent se réunir aux dates prévues mais

aussi quand la situation le nécessitait, et en organisant des conférences de presse virtuelles et des activités de diplomatie publique en ligne.



Une bonne connaissance de la situation est importante

L'Équipe Intégration de la connaissance de la situation fait le lien entre différentes parties prenantes au siège de l'OTAN, assure la gestion des connaissances et met en relation des experts afin d'obtenir une image complète et actualisée de la situation. Cette équipe a joué un rôle de premier plan dans l'analyse des incidences de la pandémie sur les Alliés et sur l'OTAN. Elle a travaillé en liaison étroite avec la Division civilo-militaire Renseignement et sécurité, qui s'est employée à déceler tout signe pouvant donner à penser que la crise sanitaire se muait en crise de sécurité.

Mon équipe a rendu compte avec précision des incidences que la pandémie avait sur l'Alliance d'un point de vue stratégique. C'était impressionnant de voir l'OTAN répondre avec une telle efficacité à cette crise sanitaire sans précédent.

Dr Stella Adorf (Allemagne)

Chef de l'Équipe Intégration de la connaissance de la situation, Centre de situation
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Dans la lutte contre la COVID-19, l'OTAN s'est également appuyée sur les travaux qu'elle mène dans les domaines de la science et de la technologie. L'Organisation OTAN pour la science et la technologie a rapidement mobilisé les connaissances et les ressources de son réseau, constitué de plus de 6 000 scientifiques, chercheurs et experts médicaux, afin de concevoir des réponses innovantes à la pandémie. En avril, le conseiller scientifique de l'OTAN a lancé un concours dans le cadre duquel il a invité les membres du réseau à mettre au point des solutions qui permettent d'appuyer ou de compléter les efforts déployés par les pays face à la pandémie. Dans le même esprit, le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité a tiré parti des partenariats de l'OTAN afin de lutter contre la pandémie : il a notamment lancé un projet visant à accélérer le dépistage de la COVID-19, en collaboration avec la Suisse, et contribué à la mise en place de laboratoires d'analyse mobiles au Maroc et en Tunisie.

L'OTAN a reçu plus de 40 contributions dans le cadre du concours lancé par le conseiller scientifique. Parmi les projets les plus prometteurs, certains doivent permettre :

- de mieux comprendre la désinformation qui entoure la pandémie et les moyens de lutter contre cette désinformation ;
- de préserver la santé des membres des forces armées intervenant dans le cadre d'opérations de secours en cas de pandémie ;
- de se préparer à l'éventualité d'une nouvelle pandémie grâce à l'application des outils d'analyse des scientifiques de l'OTAN ;
- d'utiliser la technologie à meilleur escient pour former les responsables militaires aux opérations de secours en cas de pandémie ;
- d'analyser les enseignements tirés de la pandémie, au profit des systèmes de défense nationaux ;
- d'étudier la dimension éthique du soutien militaire aux opérations de secours en cas de pandémie.

COMMUNIQUER AVEC LES CITOYENS DES PAYS DE L'OTAN

ASSIGN 1

ASSIGN 2

POWER

NATO
OTAN

#WEARENATO
NATO
OTAN

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, donne une conférence de presse en ligne avant la réunion d'avril 2020 des ministres de la Défense des pays de l'Alliance, organisée pour la première fois par visioconférence sécurisée. Bruxelles (Belgique), avril 2020.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au siège de l'Organisation. Bruxelles (Belgique), février 2020.



La diplomatie publique permet d'accroître le soutien à la mission et aux activités de l'Alliance. En 2020, il s'est agi de montrer comment l'OTAN a aidé à éviter que la crise sanitaire ne se transforme en crise sécuritaire. La transition radicale que nous avons opérée vers les plateformes numériques nous a permis d'y mettre en récit la réponse, la résilience et la réactivité permanente de l'OTAN face à toutes les menaces.

Carmen Romero (Espagne)

Secrétaire générale adjointe déléguée pour la diplomatie publique
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

L'un des aspects importants du travail de l'Alliance est de s'assurer que les citoyens de ses pays membres comprennent et soutiennent sa mission. L'OTAN s'emploie à faire connaître et à promouvoir dans le monde entier les initiatives et les activités qu'elle mène dans ses pays membres et ailleurs. Parallèlement, elle ne ménage pas ses efforts pour lutter contre la désinformation par une communication publique factuelle et crédible.

À l'écoute des citoyens : un soutien indéfectible à l'Alliance en 2020

En 2020, l'OTAN a commandé des sondages pour comprendre comment elle est perçue par les citoyens de ses 30 pays membres dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et pour suivre l'évolution des tendances par rapport à 2019³.

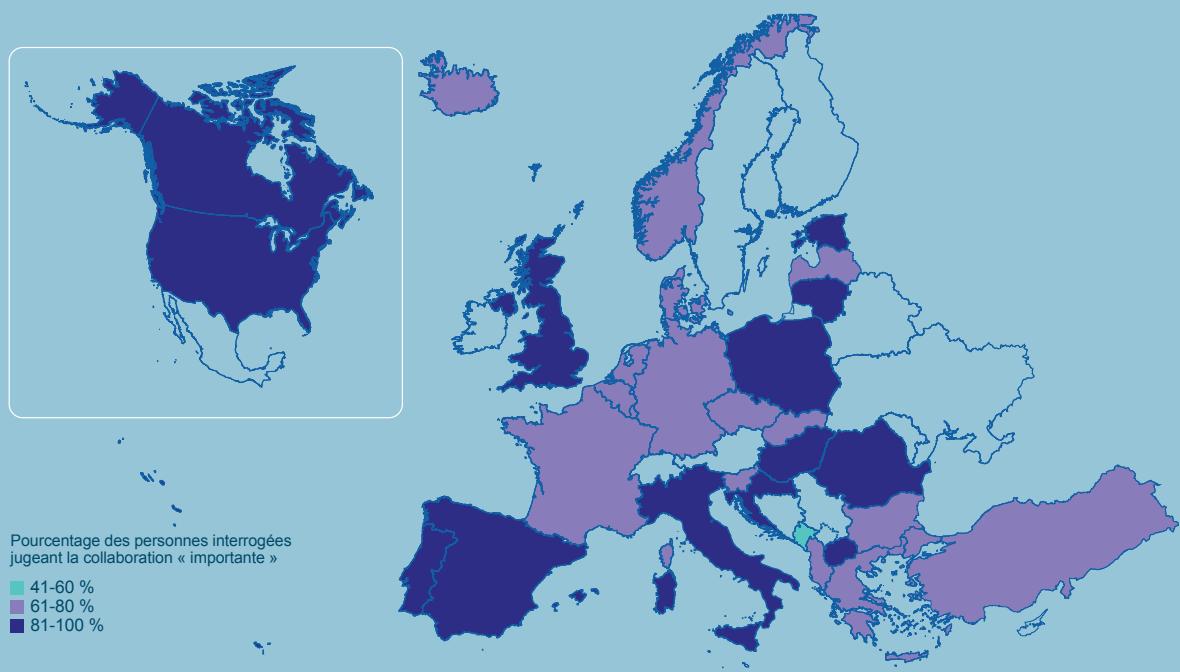
Il ressort de ces enquêtes d'opinion qu'en cette année de grand bouleversement, le soutien à l'appartenance à l'OTAN demeure élevé : près des deux tiers des citoyens se prononceraient en faveur du maintien de leur pays dans l'OTAN (62 %), et seuls 11 % déclarent qu'ils voterait pour la sortie de leur pays de l'Alliance. En outre, les citoyens restent convaincus de l'effet dissuasif de l'appartenance à l'OTAN : 58 % d'entre eux estiment que cette appartenance réduit le risque d'attaque par un pays tiers, 16 % seulement se déclarant en désaccord avec cette analyse.

Les sondages font aussi apparaître un attachement ferme et durable au lien transatlantique et à la défense collective. Les citoyens des pays de l'Alliance restent d'avis (à 79 %) que la collaboration entre l'Amérique du Nord et l'Europe en matière de sécurité est importante. Ils restent également très attachés au principe de la défense collective. Parmi les citoyens interrogés, 76 % sont d'avis que les autres Alliés devraient défendre leur pays en cas d'attaque, tandis que 6 % seulement ne partagent pas cette opinion ; et 69 % considèrent que leur pays devrait défendre un autre Allié si celui-ci était attaqué, alors que 9 % ne sont pas d'accord.

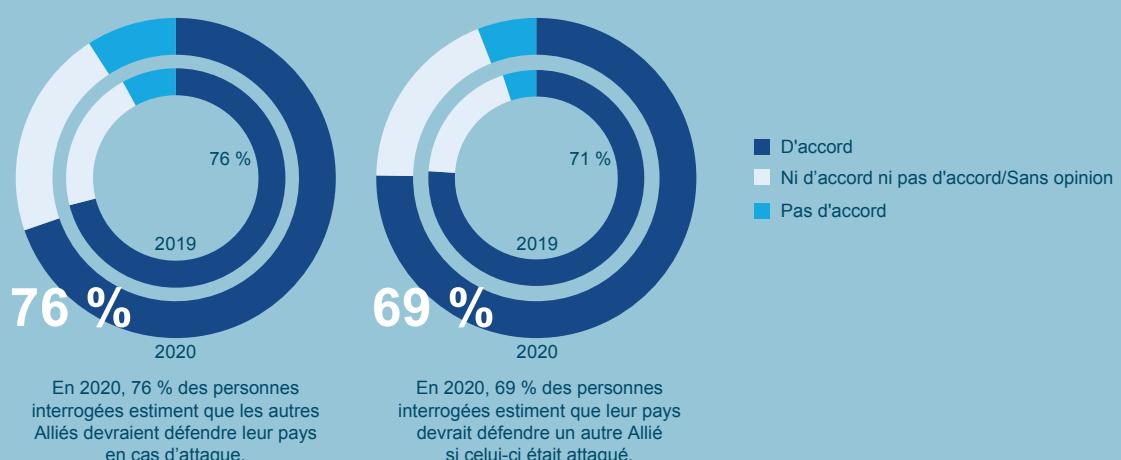
³ Sondages effectués par Kantar auprès de 28 635 adultes dans les 30 pays membres de l'OTAN entre le 20 juillet et le 8 août, et auprès de 28 517 adultes entre le 5 et le 23 novembre 2020. En 2019, un sondage avait été effectué par Populus auprès de 28 752 adultes. Les sondages ont été réalisés en ligne, sauf en Albanie, au Monténégro et en Macédoine du Nord, où des entretiens en face à face ont été menés en raison du faible taux de pénétration des sondages en ligne dans ces pays. Dans chacun des pays où le sondage a été réalisé en ligne, un échantillon d'au moins 1 000 répondants a été obtenu. Dans chacun des pays où le sondage a été réalisé en face à face, au moins 500 personnes ont été interrogées. Des quotas ont été fixés pour le genre, l'âge et la région, et les résultats ont été pondérés de sorte que l'échantillon utilisé pour chaque pays soit représentatif de la population adulte dans ce pays. Les résultats globaux (pour l'ensemble des Alliés) ont été pondérés en fonction de la répartition de la population des pays de l'OTAN. Les sondages auxquels il est fait référence sont basés sur un échantillonnage non aléatoire, avec une marge d'erreur indicative de $\pm 3\%$. Pour plus d'informations, voir <https://www.nato.int/SGReport/2020/audience-insight-fr/>

Des citoyens convaincus par l'utilité de l'OTAN et du lien transatlantique

L'attachement au lien transatlantique reste fort. En 2020, 79 % des citoyens (contre 81 % en 2019) sont d'avis que la collaboration entre l'Amérique du Nord et l'Europe en matière de sécurité est importante.

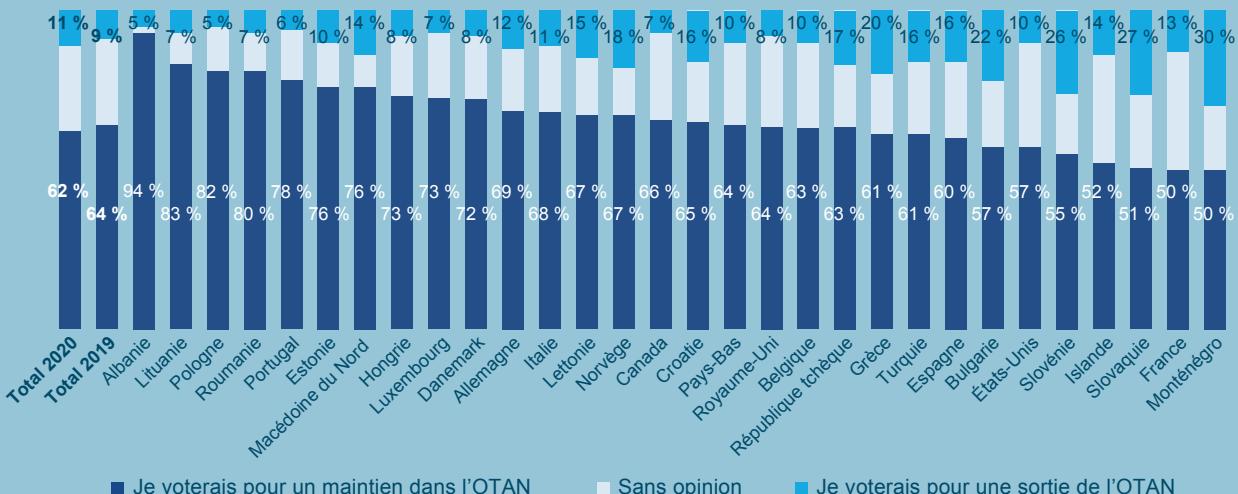


Des citoyens toujours très attachés à la défense collective



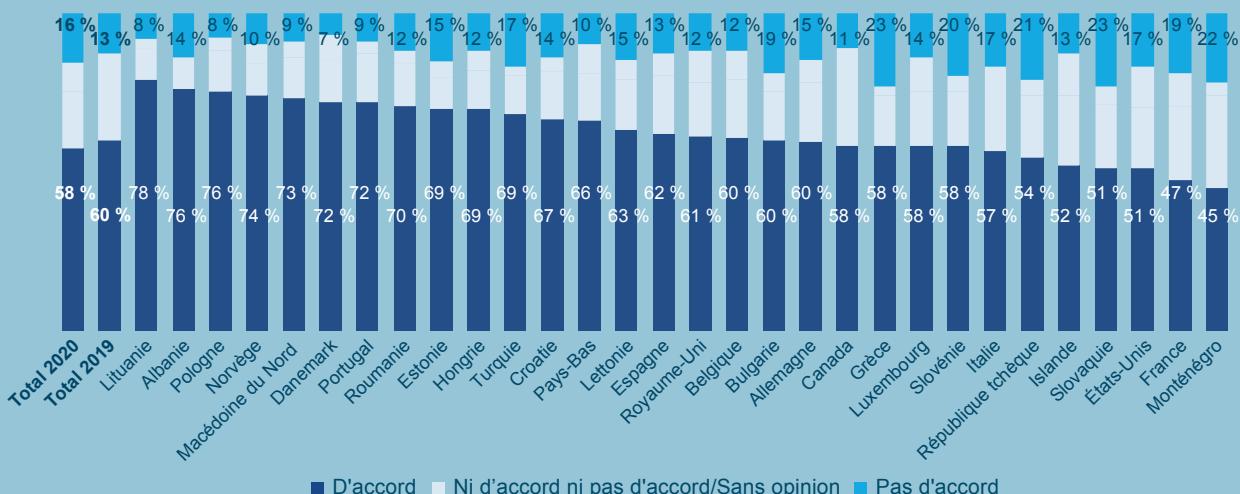
Le soutien à l'OTAN demeure élevé

Les citoyens continueraient de se prononcer majoritairement (62 % en 2020, contre 64 % en 2019) en faveur du maintien de leur pays dans l'OTAN si un référendum était organisé, et seuls 11 % déclarent qu'ils voteront pour la sortie de leur pays de l'Alliance. Le graphique ci-dessous présente les réponses données à la question suivante : « Si vous pouviez voter pour ou contre le maintien de votre pays dans l'OTAN, quel choix feriez-vous ? ».



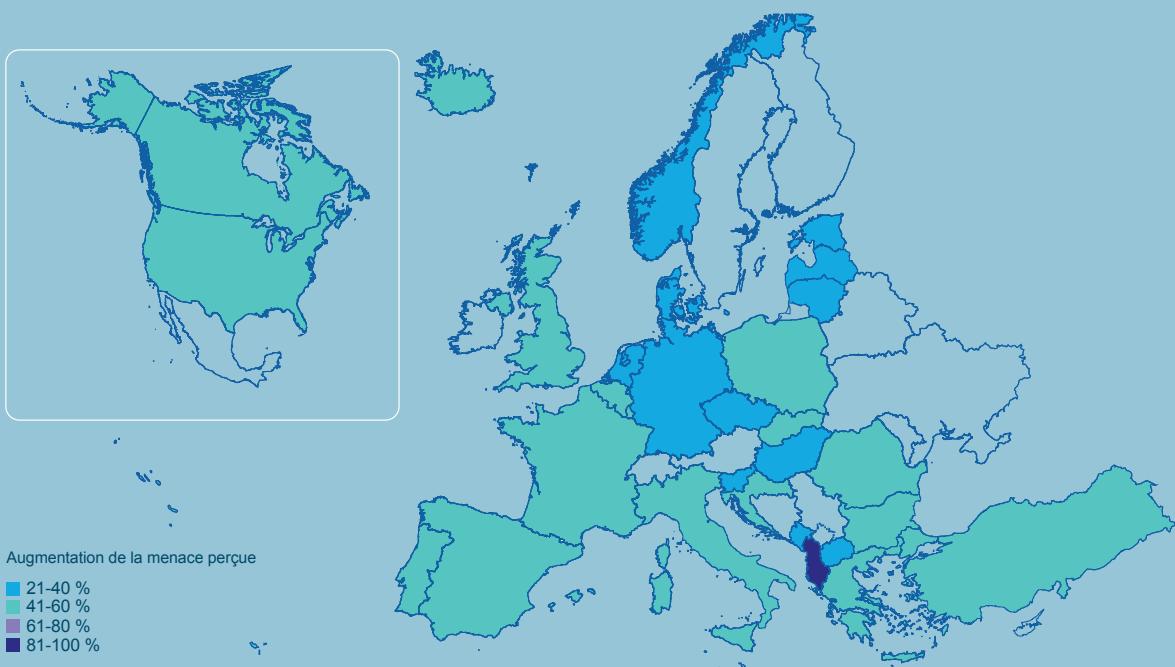
L'OTAN garantit notre sécurité

La majorité des citoyens des pays de l'Alliance (58 %) restent convaincus que l'appartenance de leur pays à l'OTAN réduit le risque de voir celui-ci attaqué par un pays tiers, tandis que 16 % seulement sont en désaccord avec cette analyse. Le graphique ci-dessous montre la part des personnes interrogées qui sont d'accord avec l'affirmation suivante : « L'appartenance de mon pays à l'OTAN réduit le risque que celui-ci soit attaqué par un pays tiers ».



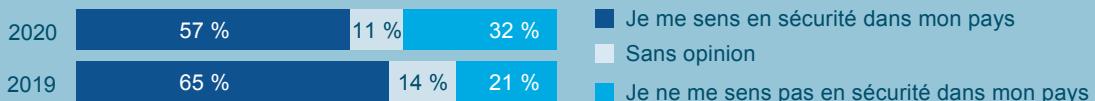
COVID-19 : pandémie et sécurité

Après la première vague de COVID-19, 50 % des citoyens des pays de l'Alliance considèrent que la menace pesant sur la sécurité de leur pays a augmenté en raison de la pandémie, et ce pourcentage atteint 56 % chez les jeunes de 18 à 24 ans.



La sécurité perçue comme étant en baisse parmi les citoyens des pays de l'Alliance

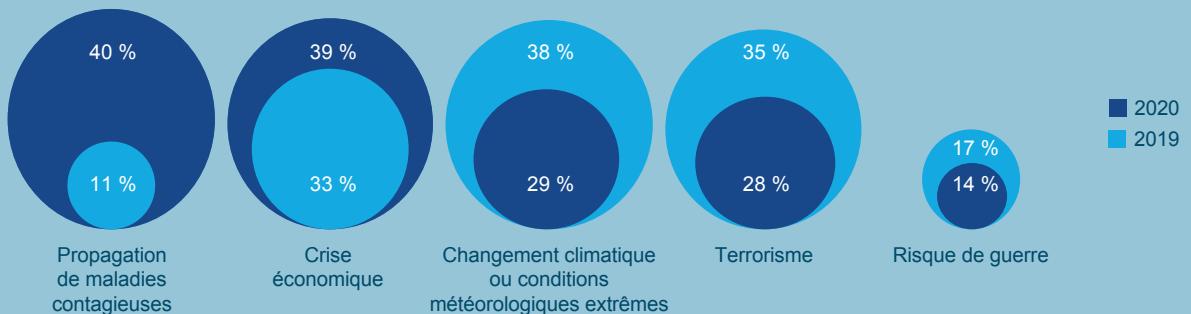
La majorité des citoyens des pays de l'Alliance continuent de se sentir en sécurité dans leur pays, même si l'on note une hausse de la proportion de citoyens qui ne se sentent pas en sécurité (32 % en 2020, contre 21 % en 2019).



La propagation de maladies contagieuses et la crise économique : des préoccupations majeures pour les citoyens des pays de l'Alliance

Dans l'ensemble de l'Alliance, les préoccupations liées au risque de guerre restent faibles (14 %).

Les sujets de préoccupation des citoyens ne sont plus du tout les mêmes depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19. En 2020, les maladies contagieuses sont le principal sujet de préoccupation pour 40 % des citoyens des pays de l'Alliance. Le schéma ci-dessous présente les réponses données en novembre 2019 et en novembre 2020 à la question suivante : « Laquelle de ces problématiques vous préoccupe le plus ? »





La conférence de presse du secrétaire général donnée en ligne avant la réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN est gérée depuis la salle de contrôle du studio. Bruxelles (Belgique), octobre 2020.

La communication de l'OTAN : temps forts de l'année 2020

En 2020, l'OTAN a mené sa communication de diverses manières : activités presse et médias, discours, communication numérique et parrainage de conférences, d'ateliers et de tables rondes. La pandémie de COVID-19, qui empêche la tenue de réunions en présentiel, a conduit l'OTAN à adapter rapidement ses plateformes numériques et à organiser la plupart de ses activités en mode virtuel.

Les activités de communication publique de l'OTAN ont ciblé des publics nouveaux et diversifiés, en particulier les jeunes citoyens et les femmes, et ont porté sur des thèmes allant de la lutte contre les menaces hybrides au renforcement de la cybersécurité, en passant par la problématique du changement climatique. Exemple de cette approche, la campagne **#WeAreNATO** raconte l'histoire de l'OTAN et présente ses activités à des publics moins souvent visés.

L'OTAN a également continué de s'adresser au public au moyen de ses canaux de communication numériques. Via son site web et les réseaux sociaux, et notamment

Réseaux sociaux

Le recours aux plateformes des réseaux sociaux s'est intensifié en 2020. Les hausses les plus importantes sur une base annuelle concernaient LinkedIn (34%), Instagram (26%), YouTube (23%) et Twitter (14%).

sur les comptes de ses dirigeants et de ses activités phares, l'OTAN a fréquemment évoqué son action de dissuasion et de défense en période de COVID-19. De cette manière, l'Alliance a montré qu'elle restait prête à protéger tous les citoyens de ses pays membres contre toute menace, dans des circonstances particulièrement difficiles.

Communiquer avec les jeunes

Dans le cadre de l'initiative OTAN 2030 du secrétaire général, l'OTAN a communiqué activement avec les jeunes, dont elle a cherché à recueillir les points de vue, les idées et les recommandations pour inscrire l'Alliance dans l'avenir.

Le 28 septembre 2020, le secrétaire général a invité près de 800 étudiants de dix universités des pays de l'Alliance à débattre des défis auxquels l'OTAN est confrontée, et plus particulièrement des incidences du changement climatique sur la sécurité.

Organisé en coopération avec la Conférence de Munich sur la sécurité, le sommet de la jeunesse « OTAN 2030 » a rassemblé le 9 novembre 2020 plusieurs centaines de jeunes de toute l'Alliance. Ceux-ci ont eu des échanges en ligne avec le secrétaire général et d'autres dirigeants de l'OTAN ainsi que des débats interactifs axés sur les moyens de faire en sorte que l'OTAN reste forte militairement, se renforce politiquement et s'inscrive dans une perspective plus globale. À cette occasion, le secrétaire général a déclaré : « C'est pour vous, les leaders de demain, en Amérique du Nord et en Europe, que les enjeux de sécurité sont les plus importants. L'initiative OTAN 2030 vous donne l'occasion de renforcer et de sauvegarder les bases de votre avenir, de votre liberté et de votre Alliance. »

Protéger nos citoyens contre les discours hostiles et la désinformation

L'OTAN s'est adaptée pour faire face à la prolifération de la désinformation, de la propagande et de la mésinformation pendant la pandémie. À cet égard, l'OTAN se tient à ce principe : assurer une communication publique factuelle, ponctuelle et crédible. Un tel principe permet à l'Organisation de se distinguer dans l'environnement disputé qu'est l'espace informationnel.

Face à la désinformation, l'Alliance suit une double approche. Tout d'abord, l'OTAN cherche à comprendre le problème par un travail de suivi, de contrôle et d'analyse de tout changement signalé dans l'environnement informationnel en lien avec sa mission. De cette façon, elle peut évaluer l'efficacité de sa propre communication, ainsi que l'impact des activités d'information hostiles dans l'espace informationnel.

Ensuite, l'OTAN intègre ces éléments dans sa réponse, ce qui lui permet d'adapter sa communication à son public pour lutter efficacement contre la désinformation. Ainsi, en juillet 2020, l'OTAN a lancé une campagne ciblée sur les réseaux sociaux, qui visait à sensibiliser l'opinion publique à la mésinformation et à la désinformation dans le cadre de la pandémie, et à accroître la résilience face à ces phénomènes. Des publications innovantes adressées en particulier aux jeunes ont été largement partagées sur les réseaux sociaux. Cette campagne a été menée en bosnien, en tchèque, en anglais, en français et en russe.

La double approche de l'OTAN face à la désinformation s'appuie sur une coordination avec les pays membres et les pays partenaires de l'Alliance, ainsi qu'avec d'autres institutions comme l'Union européenne, le G7 et les Nations Unies.

Les activités d'information hostiles, y compris la désinformation, devraient encore gagner en complexité. C'est pourquoi il faut continuer de renforcer la résilience sur le moyen et le long terme. Il est également important que les citoyens fassent preuve d'esprit critique lorsqu'ils reçoivent des informations. L'OTAN a contribué à ce renforcement de la résilience des sociétés face à la désinformation. Ainsi, fin 2020, elle a lancé un appel à candidatures pour inviter organisations non gouvernementales, think tanks et universités à proposer des projets innovants. Parmi les 62 projets reçus, l'OTAN a choisi d'en soutenir 30. Ces projets concernent des manuels et des techniques permettant de détecter et de lutter contre la désinformation, des études analytiques, ou encore des initiatives de formation en ligne.



En 2020, l'OTAN a vite compris qu'elle se trouvait face à une recrudescence des informations hostiles, et notamment de la désinformation, et elle s'est rapidement adaptée pour y répondre, en adressant aux citoyens de ses pays membres une communication proactive et factuelle propre à susciter leur soutien en faveur de l'Alliance et des valeurs dans lesquelles elle croit, à savoir la liberté, la démocratie et l'état de droit.

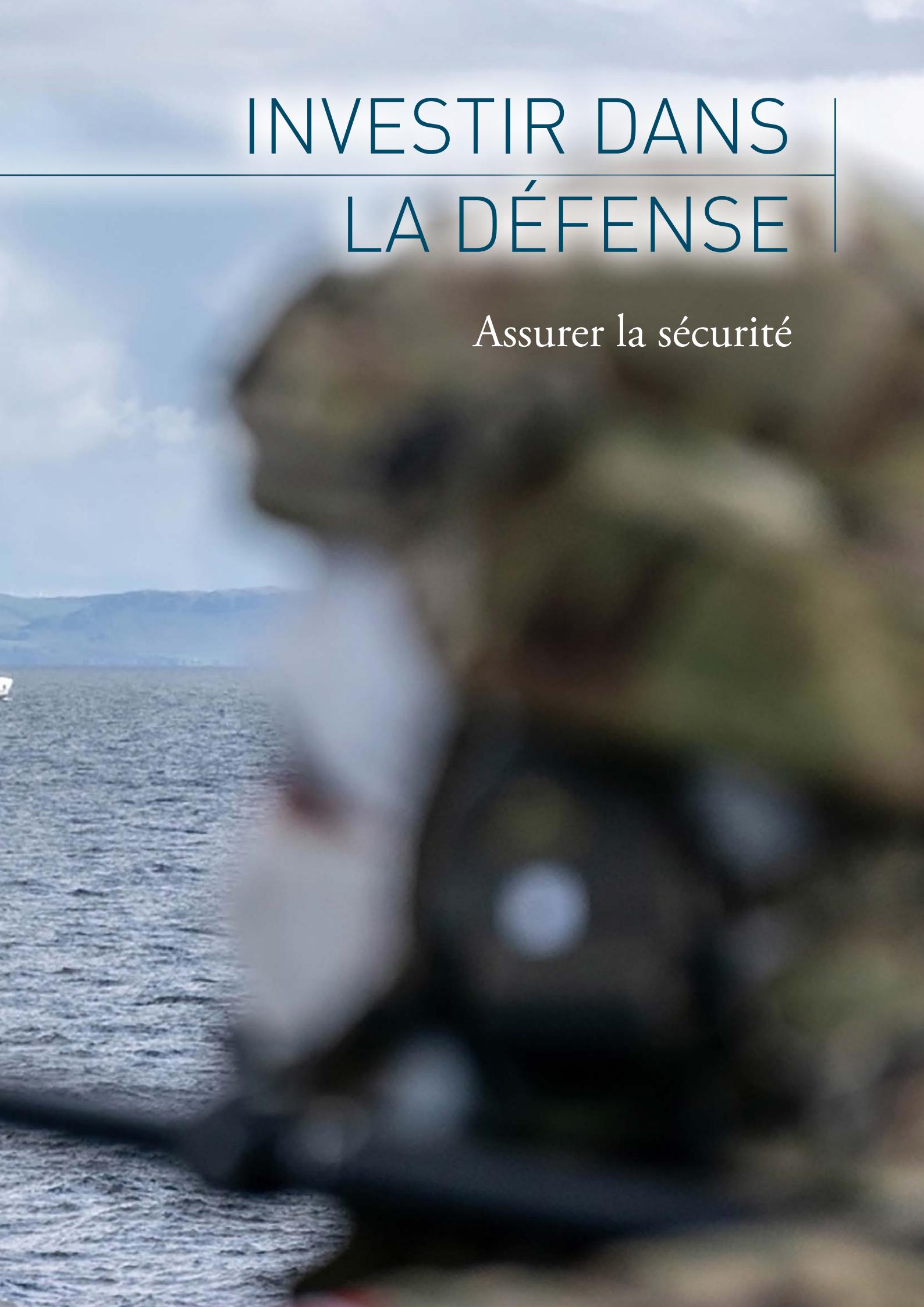
Chris Riley (Royaume-Uni)

Chef, Unité Communication stratégique
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



INVESTIR DANS LA DÉFENSE

Assurer la sécurité



Bien que donner priorité à la défense au beau milieu d'une crise sanitaire n'ait rien d'évident, il faut maintenir le cap. Parce que les menaces et les défis qui nous ont amenés à décider de consacrer davantage de moyens à la défense n'ont pas disparu. Parce que la pandémie a montré que nos forces armées jouaient un indispensable rôle de soutien du secteur civil. Et parce que, dans un monde concurrentiel, nous devons préserver notre avance technologique.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN.
GlobSec, 7 octobre 2020.

La pandémie n'a en rien réduit les menaces et les défis qui pèsent sur notre sécurité et qui avaient conduit à prendre l'engagement en matière d'investissements de défense.

Au contraire, elle a exacerbé ces menaces et rendu l'environnement de sécurité encore plus imprévisible. Il demeure donc primordial d'investir dans la défense.

L'engagement en matière d'investissements de défense pris en 2014

En 2014, au sommet de l'OTAN, les Alliés ont approuvé l'engagement en matière d'investissements de défense, une manière de reconnaître qu'un partage équitable des charges est le fondement de l'Alliance. Tous, ils ont ainsi pris la résolution de chercher à se conformer, pour 2024, à la directive OTAN recommandant de consacrer au moins 2 % du produit intérieur brut (PIB) à la défense et de porter à 20 % ou plus la part des dépenses de défense annuelles consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente. Les Alliés se sont également engagés à faire en sorte que leurs forces terrestres, aériennes et maritimes respectent les directives OTAN concernant la déployabilité et la soutenabilité ainsi que les autres métriques agréées, et qu'elles puissent opérer ensemble de manière efficace, notamment grâce à la mise en œuvre des normes et doctrines OTAN.

En 2020, pour la sixième année consécutive, les dépenses de défense des Alliés européens et du Canada ont augmenté, la hausse par rapport à 2019 atteignant 3,9 % en termes réels. De plus, onze Alliés ont consacré 2 % de leur PIB à la défense ; ils étaient trois seulement en 2014⁴.

Entre 2014 et 2020, les budgets de défense des Alliés européens et du Canada se sont accrus de 190 milliards de dollars des États-Unis au total.

En 2020, le PIB des États-Unis représentait 53 % du PIB de l'ensemble des Alliés, et leurs dépenses de défense 71 % de celles des Alliés. Selon les estimations, les dépenses de défense totales des pays de l'OTAN ont dépassé les mille milliards de dollars en 2020.

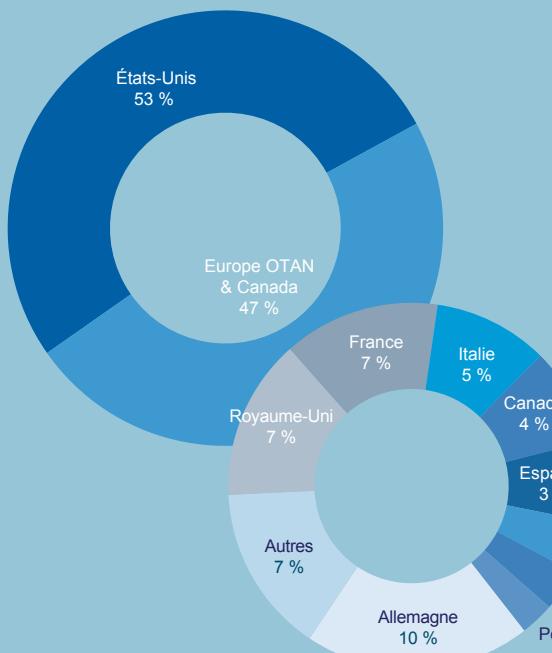
Les Alliés ont continué d'investir dans les capacités dont l'OTAN a besoin pour défendre la population de ses pays

membres. En 2020, ils se sont rapprochés de l'objectif consistant à consacrer 20 % ou plus des dépenses de défense à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs : 19 d'entre eux ont, en termes réels, investi davantage dans les équipements de ce type qu'en 2019, et 18 ont atteint le seuil des 20 %, contre sept en 2014.

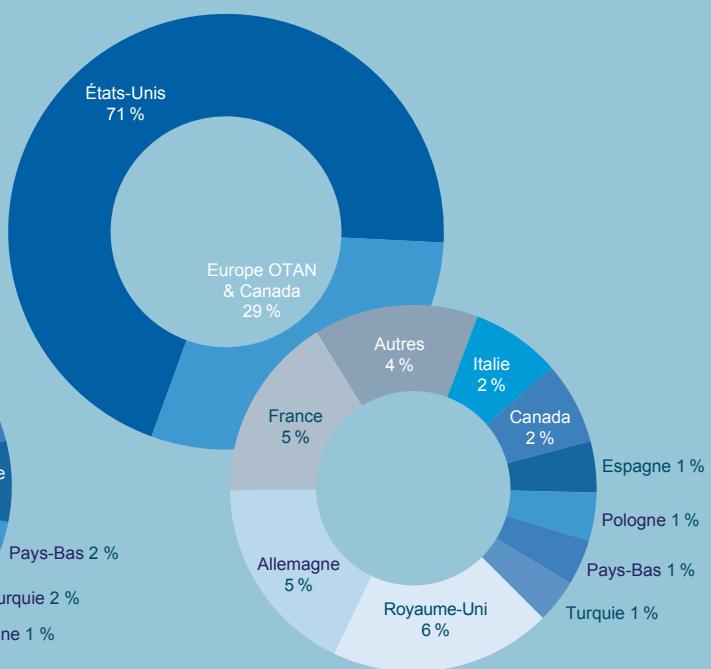
Les Alliés ne se contentent pas d'augmenter leurs dépenses de défense et de mettre à disposition, en nombre croissant, les capacités lourdes dont l'OTAN a besoin pour les conflits du haut du spectre. Ils améliorent également la préparation, la déployabilité, la soutenabilité et l'interopérabilité de leurs forces, conformément aux objectifs capacitaires OTAN, ce qui contribue également à doter l'Organisation des capacités et des forces requises.

4 Pour bien comprendre les graphiques figurant dans le présent chapitre, il convient de noter que l'Islande n'a pas de forces armées. Les chiffres étant arrondis, les pourcentages totaux peuvent différer de la somme de leurs composantes. Les chiffres pour 2020 sont des estimations.

**Part du PIB de l'Alliance
2020**



**Part des dépenses de défense de l'Alliance
2020**



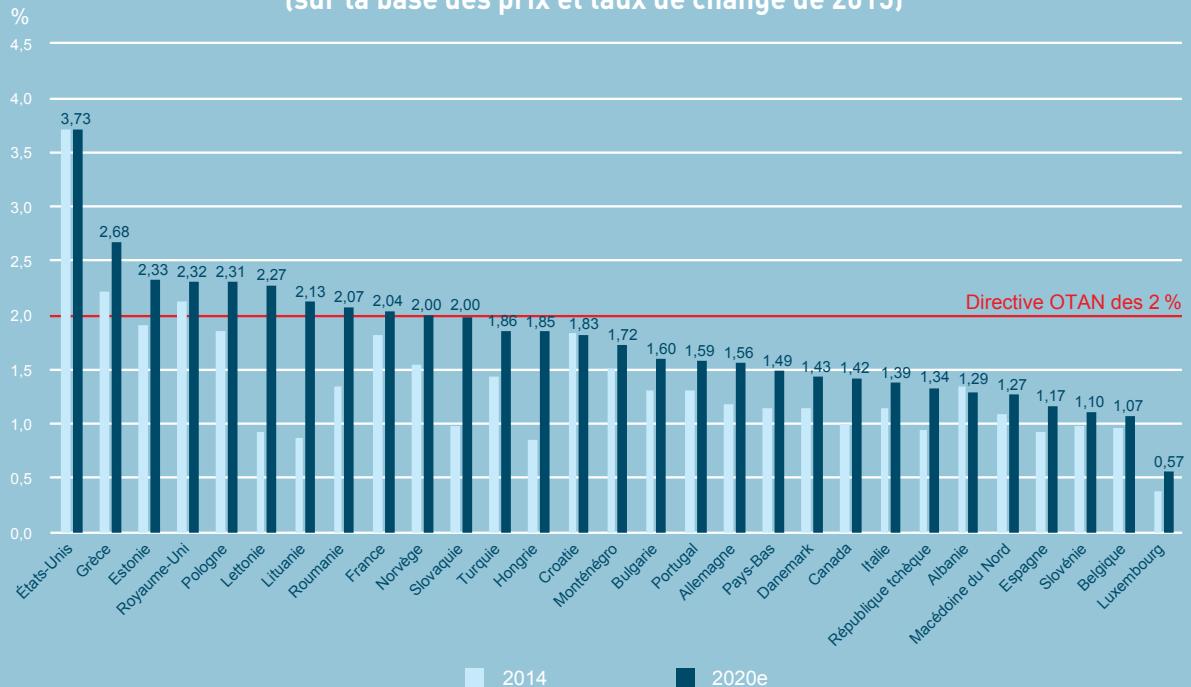
Sur la base des prix et taux de change courants.

**Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense
(variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2015)**

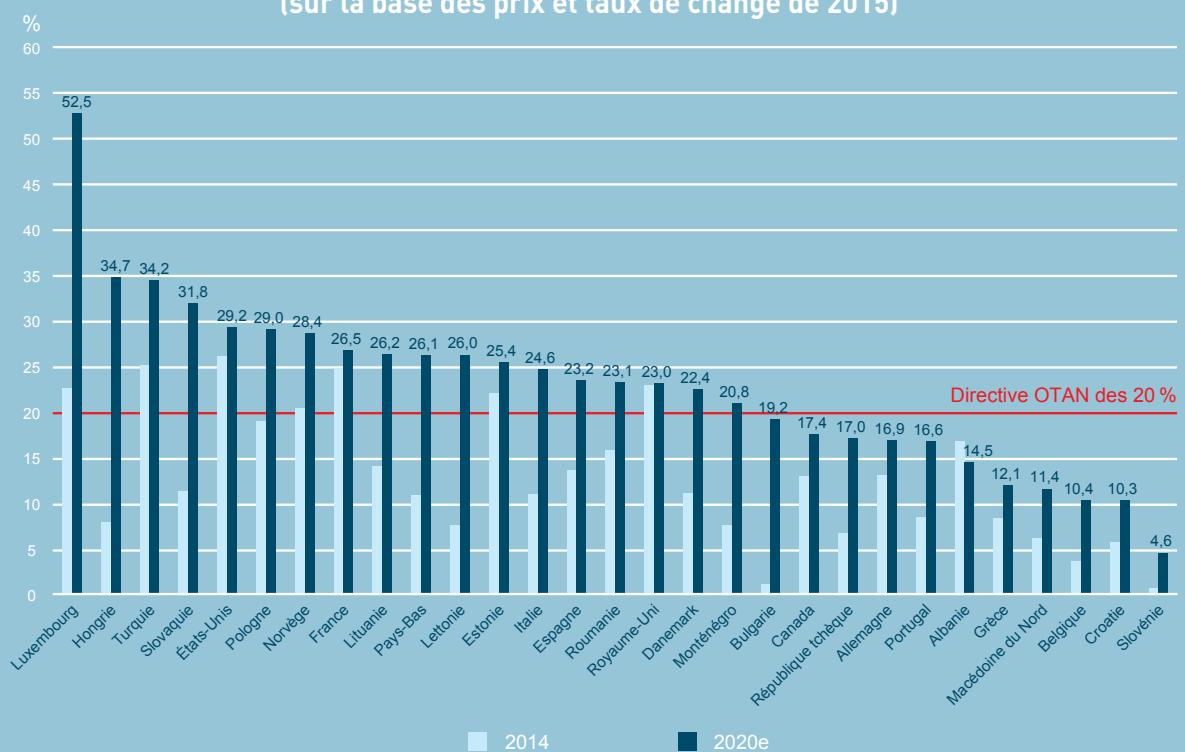


Notes : Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agréat Europe OTAN et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

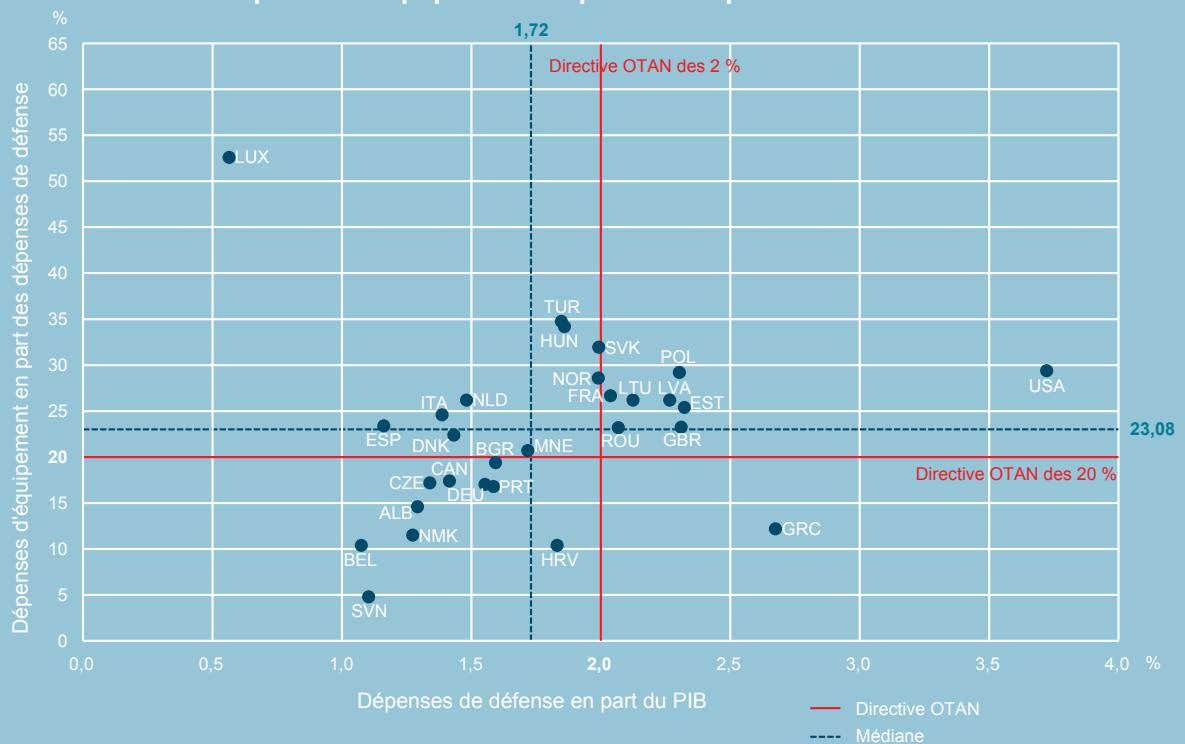
Dépenses de défense en part du PIB (%)
(sur la base des prix et taux de change de 2015)



Dépenses d'équipement en part des dépenses de défense (%)
(sur la base des prix et taux de change de 2015)



**Mise en relation des dépenses de défense en part du PIB
et des dépenses d'équipement en part des dépenses de défense - 2020**





APTE À REMPLIR SA MISSION

Moderniser l'OTAN



La supériorité technologique a toujours été essentielle au succès de l'OTAN. Mais cette supériorité est à présent remise en cause par ceux qui ne partagent pas nos valeurs. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts.

Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg.
GlobSec 2020. 7 octobre 2020.

L'un des principaux points forts de l'OTAN réside dans sa capacité à s'adapter à l'évolution de l'environnement de sécurité, ce qu'elle a fait à maintes reprises depuis sa création en 1949.

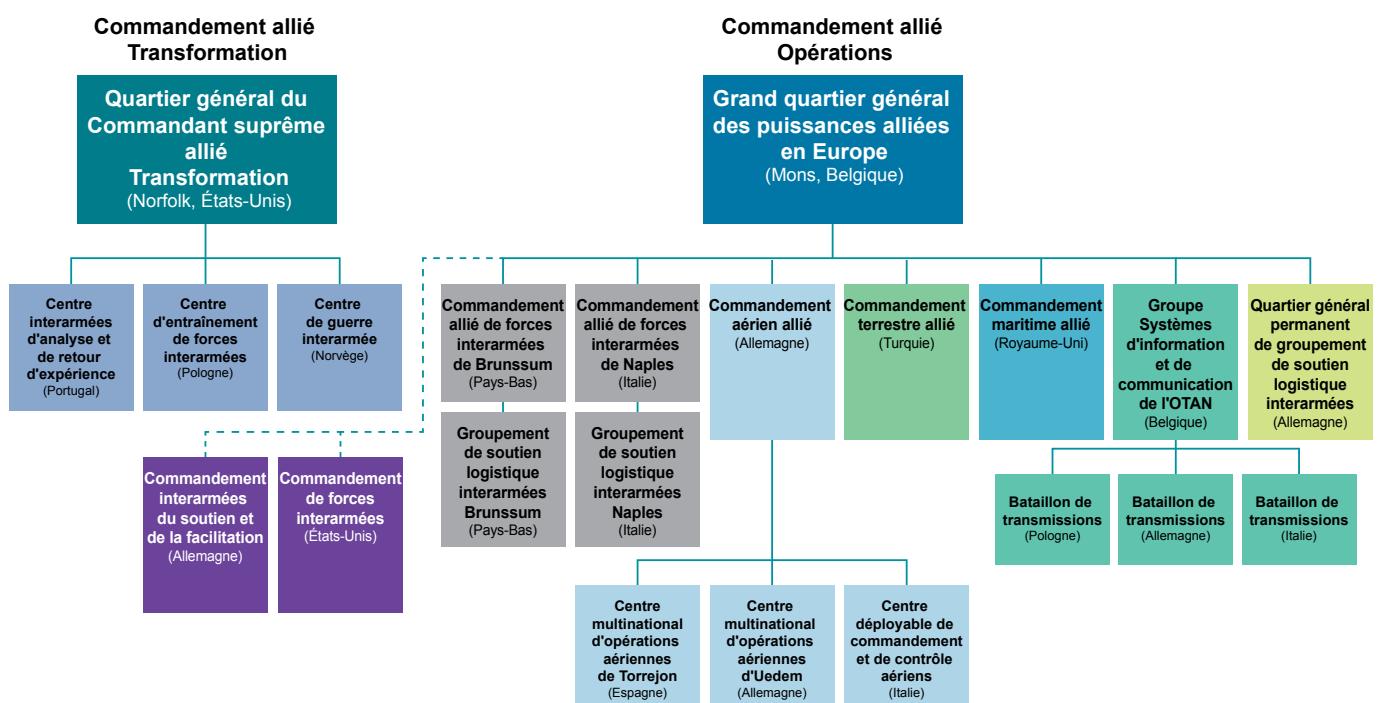
En 2020, l'OTAN s'est adaptée afin de répondre aux défis d'un environnement de sécurité plus complexe. L'Alliance continue de moderniser ses structures et ses capacités, et elle a redoublé d'efforts s'agissant des technologies émergentes et des technologies de rupture.

Modernisation en cours de la structure de commandement de l'OTAN

La structure de commandement de l'OTAN – l'épine dorsale militaire de l'Alliance – continue de s'adapter à l'évolution de l'environnement de sécurité. Plus de 1 200 postes supplémentaires ont été créés depuis 2018. Le commandement opérationnel à Ulm, en Allemagne (Commandement interarmées du soutien et de la facilitation), qui apporte son soutien pour assurer l'acheminement rapide de forces et de matériels vers, à travers et depuis l'Europe, est devenu opérationnel en septembre 2019. En septembre 2020, le Commandement de forces interarmées, établi à Norfolk, en Virginie (États-Unis), a atteint sa capacité opérationnelle initiale. Ce nouveau commandement est chargé de la protection des voies de communication maritimes transatlantiques. Le Centre des cyberopérations, au Commandement allié Opérations, à Mons (Belgique), est également devenu opérationnel en 2020. Ce centre coordonne les opérations menées par l'OTAN dans le cyberspace, contribue à l'acquisition d'une connaissance de la situation cyber, évalue les risques, et apporte un appui à la prise de décision, à la planification et aux exercices.

En octobre 2020, les Alliés ont décidé de créer un Centre spatial OTAN au Commandement aérien allié de Ramstein (Allemagne) pour aider à la coordination des activités spatiales des Alliés, à soutenir les missions et opérations OTAN menées depuis l'espace, notamment avec des systèmes de communication et d'imagerie par satellite, et à protéger les systèmes spatiaux des Alliés grâce au partage d'informations concernant les menaces potentielles. L'Alliance a également inauguré deux nouveaux groupements de soutien logistique interarmées à Brunssum (Pays-Bas) et à Naples (Italie).

Structure de commandement de l'OTAN



Investir dans des capacités de pointe

Pour accomplir toutes ses missions et ses tâches, l'Alliance a besoin de capacités de pointe interopérables d'un bon rapport coût-efficacité. Le rôle de l'OTAN est d'aider les Alliés à développer et à financer les bonnes capacités. Pour ce faire, l'OTAN investit dans un certain nombre de projets multinationaux à haute visibilité. Ces projets sont généralement lancés et portés par les ministres de la Défense des pays de l'Alliance et concernent une ou plusieurs priorités de planification de défense de l'OTAN. La coopération multinationale sur le développement et la mise en place des capacités permet aux Alliés, et dans certains cas aux partenaires, de mettre en commun des ressources et de partager leur expertise afin de pallier les insuffisances capacitives clés.



Face à l'évolution de l'environnement de sécurité, l'approbation du rapport sur les capacités pour la planification de défense était essentielle, car ce rapport confidentiel – qui compte presque 2 000 pages – fournit une évaluation des capacités et des forces de l'OTAN et de ses 30 pays membres pour l'éventail complet des opérations potentielles.

Paul Savereux (Canada)

Directeur, Planification de défense
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Projets capacitaires multinationaux 2020



En 2020, 20 Alliés⁵ ont lancé – en ligne – quatre nouveaux projets à haute visibilité couvrant un large éventail de capacités :

- L'initiative OTAN d'entraînement au pilotage – Europe vise à créer un réseau de campus d'entraînement des pilotes dans toute l'Europe pour remédier au fait que les Alliés européens exploitent un grand nombre d'installations d'entraînement qui ne sont pas systématiquement connectées. Cette initiative prend en charge tous les types d'équipages, notamment ceux qui exploitent des avions de chasse, des aéronefs à voilure fixe, des hélicoptères ainsi que des systèmes d'aéronefs télépilotés.
- Le projet sur la défense aérienne basée au sol modulaire vise à élaborer une solution plus polyvalente et plus flexible face à tout un ensemble de missiles et de menaces aériennes en développant une capacité qui suive systématiquement une approche modulaire et s'articule autour d'un système intégré de commandement et de contrôle.
- L'initiative pour une capacité mobile et rapidement déployable de lutte contre la menace roquettes-artillerie-mortiers est axée sur la mise au point et l'acquisition de solutions innovantes comme les dispositifs à effet dirigé et vise à accroître la résilience des forces des pays de l'Alliance.
- Le projet de giravion de nouvelle génération vise à concevoir – et éventuellement à développer – une toute nouvelle plateforme d'aérocombat polyvalente, en tirant parti d'un large éventail de progrès en matière de technologie, de méthodes de production et de concepts opérationnels.



Onze ministres de la Défense lancent l'initiative OTAN d'entraînement au pilotage – Europe lors d'une cérémonie de signature en ligne présidée par le secrétaire général délégué, M. Mircea Geoană. 19 juin 2020.



La majorité des hélicoptères moyens utilisés dans le cadre de l'OTAN volent depuis 40 à 60 ans ; la plupart de ces appareils seront retirés du service au cours des vingt prochaines années. Le projet de giravion de nouvelle génération s'intéressera aux technologies émergentes telles que la stimulation des signaux sensoriels, la réalité augmentée ainsi que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique mis au service des équipages aériens, l'objectif étant de faire en sorte que la capacité d'aérocombat de l'OTAN bénéficie d'améliorations majeures.

⁵ Belgique, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Monténégro, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Slovénie, Espagne, Turquie et Royaume-Uni.

C'est en 2020 aussi que des progrès significatifs ont été réalisés dans les projets à haute visibilité existants :

- Grâce à l'initiative sur les munitions air-sol à guidage de précision, les pays participants ont reçu les munitions prévues dans le cadre du deuxième cycle d'acquisition multinational, réalisant ainsi 15 à 20 % d'économies et prenant parfois un an d'avance sur le calendrier des livraisons.



L'initiative sur les munitions air-sol à guidage de précision a permis aux participants de recevoir les munitions prévues dans le cadre du deuxième cycle d'acquisition multinational en réalisant 15 à 20 % d'économies, avec parfois un an d'avance sur le calendrier.

- La première promotion a suivi avec succès le module d'entraînement proposé dans le cadre du programme multinational pour l'aviation spéciale spécifiquement consacré à l'entraînement des équipages aériens des forces d'opérations spéciales. L'installation d'entraînement située à Zadar (Croatie) a été officiellement inaugurée en décembre 2019.

- Le commandement conjoint de composante Opérations spéciales est devenu pleinement opérationnel en décembre. Il sera chargé de diriger et de coordonner des forces d'opérations spéciales à l'appui des opérations de l'OTAN. Les trois Alliés participants – Belgique, Danemark et Pays-Bas – mettront à disposition le commandement pour la rotation 2021 de la Force de réaction de l'OTAN.

Les projets multinationaux à haute visibilité existants ont par ailleurs continué d'attirer d'autres participants des pays de l'Alliance et des pays partenaires. Par exemple, la République tchèque et la Suède se sont associées à l'initiative sur les munitions tactiquement décisives (Terre), le plus vaste des projets à haute visibilité, ce qui porte le nombre total de pays participants à 23. Le Canada, la Roumanie et l'Australie ont rejoint l'initiative sur les systèmes maritimes sans pilote. C'est la première fois qu'un partenaire mondial – en l'occurrence l'Australie – s'associe à l'un des projets multinationaux à haute visibilité de l'OTAN, ce qui montre l'engouement croissant à l'échelle mondiale pour ces initiatives OTAN.

Les trois premiers des neuf aéronefs multirôles qui constitueront la future flotte de l'OTAN ont atterri sur la base d'opérations principale à Eindhoven, Pays-Bas, juin 2020.



La capacité multirôle de ravitaillement en vol et de transport

Dans le cadre de la capacité multirôle de ravitaillement en vol et de transport, développée conjointement par l'OTAN et par l'UE, les trois premiers aéronefs ont été livrés à la flotte multinationale basée à Eindhoven (Pays-Bas). En 2020, un neuvième aéronef a été ajouté au contrat suite à la décision du Luxembourg d'accroître sa participation au programme pour passer de 200 à 1 200 heures de vol. Les six aéronefs restants seront livrés dans les années à venir, la livraison finale étant prévue pour 2023. La flotte sera employée par les pays participants⁶ afin d'assurer le ravitaillement en vol, essentiel pour soutenir les opérations comportant des missions aériennes à longue distance, ainsi que des évacuations sanitaires si nécessaire.

6 Belgique, République tchèque, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas et Norvège.



Un militaire de l'armée de l'air italienne assiste au déchargement d'une palette de fournitures médicales à Rome. Le mécanisme de mise en œuvre de la mobilité aérienne pour intervention rapide a permis l'acheminement de 15 tonnes de matériel de lutte contre la COVID-19, dont des masques, des blouses chirurgicales et des tests de dépistage, livrés depuis Milan. Italie, mai 2020.

Capacités de l'aviation

2020 a vu la poursuite de la modernisation des capacités aériennes de l'OTAN. Des étapes importantes ont été franchies dans les domaines de la mobilité aérienne pour intervention rapide, de la normalisation et de la définition des besoins futurs, qui s'appuient tous sur une coopération civilo-militaire robuste.

Face à la pandémie de COVID-19, le Conseil de l'Atlantique Nord a activé le mécanisme de mise en œuvre de la mobilité aérienne pour intervention rapide pour la première fois en mars. Conçu à l'origine pour le déploiement en période de crise, ce mécanisme a été adapté par les services de l'OTAN pour aider les Alliés et les partenaires à assurer le transport aérien sans entrave, à travers l'Europe, de fournitures médicales. Cette initiative permet de simplifier les procédures pour les vols militaires acheminant de l'aide humanitaire grâce à l'utilisation d'un indicatif d'appel OTAN unique, qui accélère l'octroi d'autorisations des services de contrôle de la circulation aérienne et d'autorisations diplomatiques – processus qui prendrait normalement plusieurs jours. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'étroite coopération entre l'OTAN et l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL).

Mobilité aérienne pour intervention rapide

Ce mécanisme simplifie les procédures pour les vols de secours militaires par l'utilisation d'un indicatif d'appel OTAN pour accélérer l'octroi d'autorisations du contrôle de la circulation aérienne.

- | | | |
|--|--|--|
| Priorité accordée aux indicatifs d'appel « OAN » | Grâce à une coopération étroite avec Eurocontrol | Permet un déploiement rapide sur court préavis |
|--|--|--|



Les A-400M (ci-dessus) et les C-130J ont compté parmi les appareils utilisés par les pays en 2020 dans le cadre du mécanisme de mobilité aérienne pour intervention rapide (RAM).

NOM PREMIER VOL RAM	DATE 10 AVR 20	VOL OAN	FRET
			MASQUES
TUR → GBR			GANTS
ANKARA	BRIZE NORTON		COMBI-NAISONS

37
ÉTAPES
DE VOL

31 MARS 2020
LE CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD ACTIVE LE
MÉCANISME RAM POUR LA PREMIÈRE FOIS



Lorsque la COVID-19 a fait son apparition, l'acheminement rapide d'équipements médicaux et de fournitures médicales était essentiel pour lutter contre la progression de la pandémie : le mécanisme de mise en œuvre de la mobilité aérienne pour intervention rapide a été adapté pour répondre à ce besoin. La solidarité entre Alliés, c'est l'essence même de l'OTAN.

Raluca-Ana Anghelache (Roumanie)

Coordinatrice pour la navigabilité,
Section Capacités aérospatiales
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Dans le cadre de son approche systémique globale de l'aviation, l'OTAN continue de développer ses capacités pour garantir un accès approprié à l'espace aérien en couvrant tous les aspects liés à l'aviation, notamment la gestion de la circulation aérienne, les technologies aéronautiques, les capacités d'aérodrome, les aéronefs pilotés et les systèmes d'aéronefs télépilotés, la navigabilité, l'octroi de licences et la formation. En 2020, l'OTAN s'est attachée à améliorer la disponibilité opérationnelle des aéronefs sans pilote et à mieux coordonner la mise à disposition des capacités des Alliés. Depuis 2018, grâce à la mise en œuvre de la politique OTAN en matière de navigabilité, 10 autorités de navigabilité militaires et 26 autorités de navigabilité civiles ont été reconnues comme étant aptes à certifier que des aéronefs appartenant à l'OTAN ou exploités pour le compte de l'OTAN peuvent voler en toute sécurité.

En septembre, dans le cadre des réunions sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans dirigées par l'OTAN, une avancée essentielle a été réalisée pour ce qui est de la supervision de la sécurité dans l'espace aérien au-dessus du Kosovo. Grâce à la contribution de l'Islande à la Force pour le Kosovo, ces réunions ont permis l'approbation des conditions d'ouverture de nouvelles routes sud-ouest dans l'espace aérien inférieur. Cette avancée va améliorer la circulation aérienne civile au départ et à destination de l'aéroport de Pristina, et elle aura des effets positifs importants puisqu'elle va entraîner une diminution des retards, de la consommation de carburant et de la pollution.

Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance



Le général de brigade aérienne Houston R. Cantwell (à gauche) et le colonel Stefano Bianca (à droite), respectivement commandant et commandant adjoint de la Force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre, devant le cinquième et dernier des drones arrivés sur la base d'opérations principale, Sigonella (Italie), novembre 2020.

L'Alliance s'emploie à faire en sorte que les commandants OTAN disposent d'une capacité de surveillance terrestre de pointe, opérant à des distances de sécurité considérables, par tous temps, de jour comme de nuit. Au travers du programme allié de surveillance terrestre, un groupe de quinze pays de l'OTAN⁷ est en train d'acquérir une nouvelle capacité « haute altitude, longue endurance » de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées. Grâce à cette capacité vitale pour les opérations et les missions de l'Alliance, à laquelle tous les Alliés vont avoir accès, l'OTAN pourra assurer la surveillance de zones étendues au moyen de drones lui appartenant et exploités par elle. Par l'intermédiaire de leurs propres systèmes de communication, tous les Alliés pourront en outre avoir accès aux données recueillies, qu'ils pourront exploiter dans le cadre de leur processus de renseignement, de surveillance et de reconnaissance national.

⁷ La capacité alliée de surveillance terrestre est développée grâce à d'importantes contributions de quinze Alliés (Bulgarie, République tchèque, Danemark, Estonie, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et États-Unis).



En 2020, trois des drones de la capacité ont été convoyés depuis les États-Unis jusqu'à leur base d'opérations principale située à Sigonella (Italie). Les deux autres drones étaient arrivés en 2019, si bien que la Force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre est à présent au complet et que le programme arrive à son terme. La Force exécute depuis juin des vols d'entraînement et de familiarisation, et les premières missions devraient commencer début 2021.

Pierre angulaire de la connaissance partagée de la situation, la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées de l'OTAN est essentielle au succès des opérations et des missions de l'Alliance. Pour que cette dernière dispose des informations et du renseignement nécessaires à la prise des bonnes décisions au bon moment, cette capacité doit être adaptée à l'évolution rapide de l'environnement de sécurité. C'est pourquoi les Alliés ont entériné en octobre une nouvelle stratégie qui, tirant parti de technologies de pointe telles que le big data, l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes, va contribuer à rendre plus agiles le développement et la mise en service de capacités de renseignement interopérables.

Le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées font régulièrement l'objet d'exercices au sein de l'Alliance. Ainsi, l'essai biennal Unified Vision, qui a rassemblé en juin plus de 250 participants de 12 pays⁸ de l'OTAN et a fait intervenir de nombreux systèmes

Le suivi de l'arrivée à Sigonella (Italie) du cinquième et dernier des drones de la capacité alliée de surveillance terrestre a été l'un des faits saillants de l'année 2020. L'OTAN a franchi là une grande étape, qui va faire prendre une nouvelle dimension à la connaissance partagée de la situation au sein de l'Alliance.

Zoe White (Royaume-Uni)

Administratrice exécutive de la Division
Investissement de défense
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

de renseignement en milieu spatial, aérien, terrestre et maritime, a permis aux Alliés d'échanger et d'analyser de grandes quantités de données du renseignement dans un environnement opérationnel.

Futures capacités de surveillance et de contrôle de l'Alliance

Les opérations de l'Alliance s'appuient depuis longtemps sur les AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle) de l'OTAN, qui ont notamment patrouillé dans l'espace aérien américain après le 11-Septembre, soutenu l'opération menée en Afghanistan et apporté leur concours à la coalition mondiale contre l'EIIL. Un programme majeur de modernisation de cette flotte d'AWACS est en cours, afin de la doter de capacités de communication et de mise en réseau sophistiquées.

En parallèle, l'OTAN travaille, en partenariat étroit avec l'industrie de ses pays membres, au maintien de son avantage en matière de connaissance de la situation et de prise de décision. Elle cherche, au travers de l'initiative sur la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance, à développer la capacité qui succédera aux AWACS vers 2035, lorsque ceux-ci seront retirés du service, et elle a pris en 2020 des décisions majeures à cet égard. Six entreprises et consortiums transatlantiques ont élaboré – en faisant appel à des domaines d'expertise appartenant ou non au secteur de la défense – autant de concepts de haut niveau et les ont proposés en mars à l'OTAN. Ces concepts exploitent des idées innovantes grâce auxquelles les missions des AWACS pourraient être remplies de manière originale, voire radicalement nouvelle. En novembre, les dirigeants des pays de l'Alliance ont sélectionné les meilleures de ces idées et se sont engagés à continuer de travailler avec l'industrie afin de les étoffer et de les affiner : en 2021, dans le cadre d'une deuxième mise en concurrence, et pour un montant pouvant aller jusqu'à 90 millions d'euros, les industriels seront invités à formuler des avis plus détaillés. L'OTAN préserve ainsi sa compétence et sa maîtrise des technologies, en s'appuyant sur une large gamme de développements industriels novateurs.

⁸ Belgique, Croatie, République tchèque, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et États-Unis..



Des parachutistes de la 173^e brigade aéroportée de l'armée de terre des États-Unis prennent d'assaut un objectif pendant l'exercice Saber Junction. Allemagne, août 2020.

Capacités terrestres

En 2020, l'Alliance s'est en outre penchée sur la manière d'accroître l'efficacité des soldats, en réfléchissant notamment aux moyens d'alléger le poids de leur matériel. Parmi les pistes envisagées figure le développement de nouveaux gilets porte-charges, d'exosquelettes, de l'énergie centralisée et de l'énergie autoproduite, de textiles intelligents et de capteurs intelligents interconnectés. Certains exercices, tels que Coalition Warrior, qui s'est déroulé en ligne en juin 2020, ont permis de vérifier que les normes OTAN sont uniformément et communément appliquées dans les rangs des soldats des différents pays membres et pays partenaires de l'Alliance.

L'année 2020 a été une réussite pour la coopération multinationale dans le milieu terrestre. En novembre, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni ont signé une lettre d'intention en vue du lancement de la capacité giravion de nouvelle génération. Les Alliés ont également décidé de conjuguer leurs efforts en vue de l'acquisition commune de capacités devant permettre de relever les défis liés à la défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. De plus, ils réfléchissent aux meilleurs moyens de développer des capacités de franchissement de coupe en vue d'une mobilité accrue sur le champ de bataille.



L'exercice Dynamic Mongoose se déroule chaque été dans le Grand Nord, d'abord en Norvège puis en Islande, où des navires, des sous-marins, des aéronefs et des personnels sont mobilisés pour un entraînement de lutte anti-sous-marin et de lutte antinavire. Islande, juillet 2020.

Capacités maritimes

L'OTAN s'est concentrée sur les capacités de combat du haut du spectre, notamment en investissant dans des capacités de guerre électronique, en créant des équipes d'experts pour le traitement de la menace que représentent les systèmes hypersoniques, et en accélérant les processus devant rendre les nouvelles technologies interopérables avec les forces conventionnelles en vue d'accroître la disponibilité opérationnelle de l'Alliance. En outre, l'OTAN a élaboré une stratégie et des directives techniques afin que ses navires puissent mener des opérations dans l'environnement extrêmement rude du Grand Nord.

Certaines initiatives de défense intelligente relevant du domaine maritime, comme celles sur les leurre hors-bord de guerre électronique et sur les cibles d'entraînement à la lutte anti-sous-marin, ne cessent d'ouvrir de nouvelles perspectives et définissent de nouvelles méthodes de combat et de génération de force. Tout ce travail repose sur l'utilisation de technologies nouvelles et de rupture sur fond d'innovation. L'initiative phare dans ce cadre est l'initiative OTAN sur les systèmes de drones maritimes.

Durant toute l'année 2020, cette initiative a guidé le développement de systèmes de drones, ainsi que l'élaboration des normes d'interopérabilité nécessaires pour que ces systèmes soient intégrés dans l'arsenal maritime des pays de l'Alliance. L'initiative a gagné en importance, mobilisant aujourd'hui 17 pays⁹, dont l'Australie, le Canada et la Roumanie depuis l'automne. Certains des pays mobilisés ont lancé,



Catherine Warner, directrice du Centre OTAN pour la recherche et l'expérimentation maritimes, signe la lettre d'intention marquant le lancement de l'initiative OTAN de défense intelligente sur les barrières acoustiques déployables pour la lutte anti-sous-marin .

La Spezia (Italie), 6 novembre 2020.

conjointement avec des organismes OTAN – comme le Commandement maritime allié et le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes – une initiative de défense intelligente visant à combler les lacunes de l'OTAN en matière de lutte anti-sous-marin. Dans le cadre d'une utilisation innovante des systèmes de drones, le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes prendra part à une initiative multinationale visant à développer un démonstrateur technologique pour barrières acoustiques déployables à l'appui de la lutte anti-sous-marin.

⁹ Australie, Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis.

Investir dans l'innovation et les données

Accélérer l'adoption des technologies émergentes et des technologies de rupture

L'avance technologique de l'OTAN a toujours été un élément essentiel de sa capacité de dissuasion et de défense face à un adversaire potentiel. Si elle entend conserver cette avance dans le monde actuel, où les évolutions se succèdent à un rythme effréné, l'OTAN se doit d'avoir une parfaite connaissance du rôle des technologies émergentes et des technologies de rupture, et de faire en sorte qu'elles soient adoptées plus rapidement.

En 2020, l'OTAN a mis en œuvre sa feuille de route pour les technologies émergentes et les technologies de rupture, que ses dirigeants avaient adoptée à Londres l'année précédente. Elle a ainsi posé les bases qui lui permettront d'adopter de nouvelles technologies aussi vite et aussi bien que possible, et d'assurer la cohérence de ses activités d'innovation. Elle s'est également employée à instaurer, auprès de ses pays membres, une compréhension commune des défis et des opportunités découlant des domaines technologiques clés que sont les données, l'intelligence artificielle, les systèmes autonomes, les systèmes hypersoniques, les technologies quantiques et les biotechnologies/l'amélioration humaine. Tout au long de l'année, l'Organisation a tenu sur ces thématiques une série d'ateliers qui ont réuni jusqu'à 150 participants venant des pouvoirs publics des pays de l'Alliance, du secteur privé et du monde universitaire. Ces ateliers ont également été l'occasion d'aborder des questions transversales telles que l'interopérabilité, les financements, la maîtrise des armements ou encore la collaboration entre l'OTAN et les entreprises technologiques non liées au secteur de la défense.

En juillet, le secrétaire général a annoncé la création du Groupe consultatif OTAN sur les technologies émergentes et les technologies de rupture, une instance composée de douze experts issus du monde universitaire

et de l'industrie et chargée de conseiller l'OTAN dans ses activités visant à stimuler l'adoption des nouvelles technologies. Chacun dans leur domaine, ces experts ont mené des recherches de pointe, contribué à l'élaboration de politiques sur les technologies émergentes et conçu des programmes d'innovation. En 2020, ce groupe a remis un avis sur la meilleure manière pour l'OTAN de financer ses activités d'innovation, de mettre en place un réseau fonctionnel de centres d'innovation, de favoriser des modèles d'affaires et de fonctionnement performants pour l'innovation, et d'accroître son degré de compétences techniques.

Le Commandement allié Transformation, à Norfolk, en Virginie (États-Unis), a continué de piloter les travaux de transformation de la structure, des forces, des capacités et de la doctrine militaires de l'OTAN. En 2020, il a dirigé une évaluation détaillée des incidences, dans le domaine militaire, des technologies émergentes et des technologies de rupture critiques, se polarisant sur les moyens d'adapter la posture et les processus opérationnels de l'OTAN au regard des nouvelles menaces ainsi que sur les politiques et procédures d'acquisition à élaborer pour pouvoir tirer parti de ces technologies. Le Commandement a également investi dans sa plateforme d'échange Innovation Hub, au sein de laquelle des développeurs, des administrateurs système et des experts en sécurité testent ensemble de nouvelles idées et leur donnent vie sous forme de prototypes, en particulier dans les domaines des systèmes autonomes et des communications sous-marines, en réponse à des besoins prioritaires en matière de planification de défense. Le Commandement allié Transformation et l'Agence OTAN d'information et de communication ont organisé tout au long de l'année une série de concours d'innovation visant à stimuler le développement d'applications de pointe. Celui de l'Agence OTAN d'information et de communication avait pour finalité l'amélioration des performances des radars aériens ; les neufs projets les plus prometteurs ont été présentés dans le cadre de l'événement NITEC Connect de l'Agence, qui s'est tenu virtuellement en novembre 2020, et les trois meilleurs ont été récompensés par un contrat.

La donnée en tant que ressource stratégique

L'OTAN est déterminée à tirer parti de la ressource stratégique qu'est la donnée. Ses priorités sont entre autres de moderniser les politiques relatives au partage, à la protection et à l'exploitation des données, de développer les compétences et les connaissances en la matière, et de dynamiser les technologies liées à la science des données, à l'analytique big data, à l'apprentissage automatique et à l'intelligence artificielle dans le but de permettre une analyse et une exploitation plus rapides des données dont elle dispose. À cette fin, l'OTAN s'est dotée d'une Unité Politique des données chargée de l'aider à maintenir sa supériorité informationnelle et à intégrer la donnée dans ses processus décisionnels. Cette unité s'emploie à promouvoir et à piloter l'utilisation des données en tant que ressource stratégique pour l'OTAN, ainsi qu'à en faciliter la gestion.

En 2020, l'OTAN a continué d'investir dans une approche axée sur le cloud et dans ses capacités liées à la science des données. Elle a renforcé ses moyens de collecte et de stockage des données, améliorant ainsi ses capacités de préservation numérique et de gestion de l'information. Elle a utilisé la donnée pour étudier, déterminer et atténuer les risques que la COVID-19 fait peser sur ses fonctions, pour enrichir la connaissance qu'ont ses commandants d'une situation, pour évaluer ses politiques et mettre en pratique les enseignements tirés, et pour améliorer les évaluations de l'état de préparation. La Cellule d'évaluation de la cybermenace de l'OTAN a entrepris une série de projets de « validation de concept » extrêmement pointus en science des données, parmi lesquels un projet de cartographie des campagnes de désinformation et un autre visant à déterminer les infrastructures dont disposent les cyberacteurs malveillants.

L'Alliance, au travers du Groupe consultatif industriel OTAN, a travaillé avec le secteur privé au recueil de bonnes pratiques pour l'exploitation du plein potentiel des données et pour la définition des mécanismes qui permettront de mieux protéger ces données. L'OTAN a également collaboré avec les milieux universitaires et des laboratoires de recherche dans le but d'intégrer les méthodes d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond à ses travaux portant sur l'amélioration de la connaissance de l'environnement informationnel.



L'OTAN est en train de mettre en place un écosystème connecté, sécurisé, administré et fiable dans le domaine des données, qui sera guidé par sa nouvelle politique-cadre en matière d'exploitation des données. Cet écosystème aura pour fondements les valeurs essentielles de l'Alliance, un esprit d'étroite collaboration et une approche ouverte du partage des données.

Mimi Nguyen (États-Unis)

Administratrice Politique des données,
Unité Politique des données
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie en 2020

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie fournit des avis et propose des solutions scientifiques afin de permettre à l'Alliance de faire face à l'évolution de ses besoins. En 2020, elle a réalisé des activités dans les domaines suivants :

Pour 2020, on peut citer en particulier les activités suivantes :

- évaluation des technologies actuelles et des technologies émergentes qui permettent de protéger de la glace les plateformes militaires aériennes comme maritimes pour rendre plus sûres et plus efficientes les opérations menées par l'Alliance dans des environnements froids;
- mise à l'épreuve des normes d'interopérabilité applicables au contrôle de drones terrestres dans le cadre d'un scénario d'opération multinationale ;
- établissement d'un rapport à l'intention des personnels militaires et des décideurs sur les principales difficultés techniques liées aux systèmes d'armes hypersoniques ;
- revue des technologies de pointe qui pourraient être mises en œuvre à des fins de vérification du démantèlement d'armes nucléaires ;
- définition d'une stratégie en matière de science et technologie pour l'Arctique en vue de recenser les facteurs environnementaux essentiels concernant le climat arctique qui sont à surveiller dans le contexte de la guerre anti-sous-marine ;
- publication d'un rapport sur les tendances en matière de science et de technologie pour 2020-2040, qui présente une analyse générale des nouvelles technologies destinée à apporter aux décideurs un éclairage pour l'élaboration des politiques au sein de l'Alliance.



Le changement climatique a une incidence directe sur la sécurité mondiale avec pour conséquences davantage d'insécurité et d'instabilité. Nous fournissons les connaissances qui permettent de comprendre et d'analyser la façon dont notre climat change et qui aident ainsi l'OTAN à prendre des décisions et à mener des opérations.

Sandro Carniel (Italie)

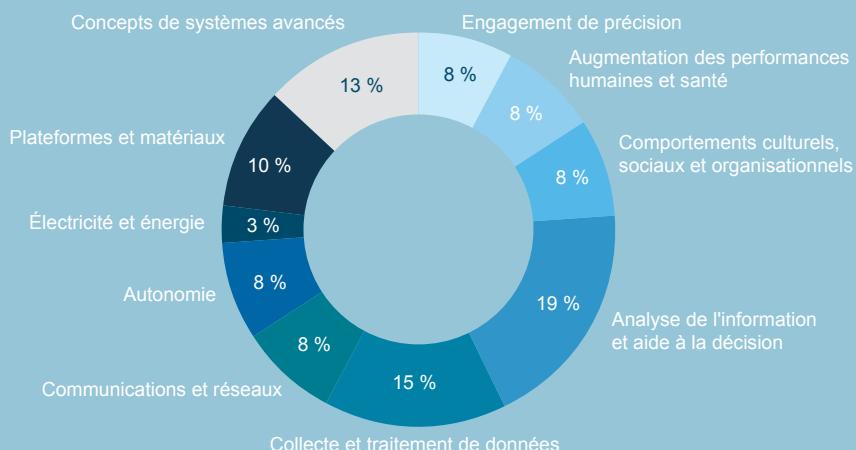
Chef de la Division Recherche
Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes (Organisation pour la science et la technologie)
La Spezia (Italie)



Des chercheurs du Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes mettent à l'eau un Slocum Glider équipé de technologies de détection novatrices au cours de l'expérience MREP. Détroit de Sicile (Italie), octobre 2020.

À l'automne 2020, le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, qui est implanté à La Spezia (en Italie) et relève de l'Organisation pour la science et la technologie, a pris part à une nouvelle expérience en mer, menée dans le détroit de Sicile avec le soutien du Commandement allié Transformation. Baptisée MREP (pour situation générale de l'environnement en Méditerranée), cette expérience devait permettre de déterminer la capacité des modèles numériques de pointe à appréhender l'environnement sous-marin et à faire des prévisions. Les données enregistrées par toute une série de capteurs ont été importées dans les modèles de prévision océanique à l'aide de techniques avancées en matière d'assimilation de données. Par ce travail, l'OTAN se rend davantage à même de procéder à des évaluations rapides de l'environnement dans des régions où il est plus difficile d'employer les méthodes classiques de mesure des effets du changement climatique, comme c'est le cas dans l'Arctique.

Activités «science et technologie» de l'OTAN en 2020



Prix du jeune scientifique

Chaque année, les commissions scientifiques de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie récompensent par un prix des scientifiques en début de carrière pour leurs contributions exceptionnelles. Ce prix a été créé pour inciter de jeunes chercheurs prometteurs à mettre leurs talents au service de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie. Les lauréats de 2020 ont travaillé notamment sur l'utilisation des réseaux sociaux à des fins de renseignement ou les applications militaires de l'internet des objets. Parmi ceux-ci figure Manas Pradhan, de l'Institut Fraunhofer de recherche pour la communication, le traitement de l'information et l'ergonomie (en Allemagne). M. Pradhan a joué un rôle essentiel dans les travaux de recherche de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie consacrés aux applications militaires de l'internet des objets, en particulier pour ce qui est de perfectionner le mode d'opération de l'OTAN en milieu urbain.

Collaboration avec le secteur privé

En 2020, l'OTAN a continué de consolider sa relation avec le secteur privé. En effet, pour rester efficace, l'Alliance a besoin de capacités cohérentes, interopérables, abordables, agiles et novatrices, que seuls des partenariats forts avec le privé peuvent lui permettre d'obtenir à l'allure et avec le degré de qualité requis. L'émergence de technologies telles que l'intelligence artificielle, l'analytique big data ou le quantique illustre davantage encore combien il importe d'élargir le réseau de l'OTAN, qui réunit industrie de défense, secteur privé, monde universitaire et établissements de recherche.

Le Groupe consultatif industriel OTAN, qui rassemble plus de 5 000 entreprises établies des deux côtés de l'Atlantique, y compris des PME, mène des études et formule des recommandations destinées à contribuer au développement de concepts initiaux de capacités OTAN.

En 2020, il a finalisé dix études et en a lancé quinze nouvelles devant déboucher sur des avis techniques sur des thématiques telles que les communications de base, la sécurité centrée sur les données, les technologies émergentes et les technologies de rupture, l'augmentation humaine, la lutte au-dessus de la surface ou encore les drones sous-marins.

Les entreprises du secteur privé des pays de l'Alliance ont prêté leur concours à l'Organisation durant la crise de la COVID-19 ; elles lui ont notamment donné accès à des informations propriétaires qui ont facilité l'analyse et l'exploitation de données en temps réel et qui lui ont ainsi permis de suivre l'évolution de la pandémie, les changements dans les approvisionnements, et les réactions des chaînes logistiques.

Évaluer l'impact des technologies émergentes et des technologies de rupture

Le Groupe consultatif industriel OTAN a remis un rapport concernant les incidences des technologies émergentes et des technologies de rupture sur le développement des capacités de l'OTAN, dans lequel plus de 80 experts – représentant 45 entreprises issues de 13 pays de l'Alliance – ont évalué la maturité d'une série de technologies critiques (intelligence artificielle, hypervitesse, biotechnologies, quantique, 5G et 6G) ainsi que la capacité du marché à les absorber. Ces experts ont également évalué le potentiel de nouvelles technologies et de nouveaux processus de fabrication tels que la fabrication additive, le thermoformage et le moulage par compression en continu. Le groupe a aussi étudié les méta- et les nanomatériaux ainsi que de nouveaux modes de production et de stockage de l'énergie. Les conclusions et les recommandations du rapport sont en cours d'évaluation, dans la perspective d'une prise en compte des technologies précitées dans le processus OTAN de planification de défense.

Sécurité énergétique

La stabilité et la fiabilité des approvisionnements en énergie sont essentielles aux économies, aux sociétés et aux forces armées des pays de l'Alliance. En 2020, l'OTAN a continué de débattre des développements intervenus à l'échelle mondiale dans le domaine énergétique et de leurs incidences sur la sécurité. Elle a en outre analysé l'impact d'attaques contre des infrastructures énergétiques critiques, ainsi que les enjeux liés à certains défis tels que les politiques énergétiques de la Russie à l'égard de ses voisins. En raison de la pandémie de COVID-19, bon nombre d'activités se sont tenues en ligne. En novembre 2020, par exemple, le Centre régional OTAN-ICI (Initiative de coopération d'Istanbul), situé au Koweït, a organisé un stage en distanciel sur la protection des infrastructures énergétiques critiques, auquel ont participé des experts de la région. La table ronde annuelle de l'OTAN sur la sécurité énergétique, qui accueille des orateurs venant d'autres organisations internationales ainsi que du monde universitaire, s'est également déroulée en virtuel, en décembre.

L'OTAN a par ailleurs continué ses travaux sur l'efficacité énergétique dans le secteur militaire, afin de réduire sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, d'alléger sa charge logistique et de diminuer ses émissions. En 2020, elle a ainsi poursuivi son projet intitulé « Outils harmonisés de contrôle de la consommation énergétique et de simulation de camp pour une plus grande efficacité énergétique », lancé dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité et qui a pour objet l'élaboration et la mise à l'essai d'un équipement universel de suivi de la consommation énergétique, l'harmonisation de la collecte des données énergétiques et la mise au point d'un modèle de simulation de camp militaire interopérable. L'OTAN a également mené à bien des projets liés à l'élaboration de batteries lithium-souffre plus sûres et à l'utilisation de piles à combustible en vue d'accroître l'efficacité et la portée opérationnelle de ses drones.

Une efficacité opérationnelle accrue grâce à l'innovation dans les technologies énergétiques

Dans le cadre d'un projet sur la sécurité énergétique intitulé « Amélioration de l'efficacité et de la portée opérationnelle des drones à l'aide de piles à combustible », les chercheurs du programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité sont parvenus à installer dans des drones terrestres un système de propulsion hybride employant des batteries et des piles à combustible à membrane échangeuse de protons. Lors de démonstrations sur le terrain, ces drones ont affiché une durée d'autonomie accrue sans perte de capacité de charge utile ni de vitesse.



Drone terrestre basé sur la plateforme « Husky » et équipé d'un système de propulsion hybride, fruit d'un projet sur la sécurité énergétique lancé dans le cadre du programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité. Australie, novembre 2020.

Mise en perspective : améliorer la coordination du renseignement

L'Alliance a en matière de renseignement et de sécurité une approche holistique, efficace et réactive. Elle procède à des évaluations de renseignement qui non seulement permettent d'améliorer sa connaissance des menaces, des risques et de la situation, mais aussi jouent un rôle crucial dans son processus d'adaptation continue de son dispositif de sécurité.

En 2020, les Alliés ont approuvé la stratégie 2020-2023 pour l'architecture du renseignement à l'OTAN, se fixant un haut niveau d'ambition dans cinq domaines clés : la sécurité, la production du renseignement, les systèmes d'information et de communication, les effectifs, et la gouvernance et la gestion de l'architecture du renseignement.

L'OTAN a continué de prendre des mesures pour améliorer la sécurité en son sein et pour accroître sa capacité à défendre son personnel, ses informations et ses moyens physiques, en s'appuyant notamment sur de solides mécanismes de partage et de production du renseignement.

Les Alliés sont conscients du rôle capital que joue le renseignement lorsqu'il s'agit de prendre des décisions stratégiques et de se fixer un cap à long terme au niveau de l'Alliance. L'OTAN et les services de renseignement de ses pays membres ont continué de fournir aux hauts décideurs militaires et politiques des évaluations de renseignement adaptées à leurs besoins et offrant des rapports et des analyses de qualité et aussi variés que possible. En 2020, l'Organisation a mis au point un nouveau produit d'analyse quotidien axé sur la connaissance de la situation et sur l'alerte précoce. Elle a également intensifié sa production de renseignement lié à ses nouveaux domaines prioritaires, notamment le cyberspace, l'espace et les technologies émergentes/technologies de rupture.



Les dirigeants des pays membres de l'Organisation doivent pouvoir compter sur des renseignements utiles et transmis en temps opportun par l'architecture du renseignement à l'OTAN. Face à la multiplication des risques, des menaces et des défis, la priorité va être d'intensifier notre collaboration avec les services et les experts des pays de l'Alliance ainsi qu'avec nos partenaires.

Alexis Scudder (États-Unis)

Administrateur Production du renseignement,
Division civilo-militaire Renseignement et sécurité
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Un soldat canadien transporte des armes antichar légères utilisées pendant l'exercice Steele Crescendo. Cet exercice a permis au groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN en Lettonie de s'entraîner au tir défensif coordonné avec des munitions réelles. Lettonie, mai 2020.

Exercices : assurer la préparation de l'Alliance

Malgré la pandémie de COVID-19, l'Alliance et ses pays membres ont mené 88 exercices militaires OTAN sur les 113 qui étaient initialement prévus pour 2020. En outre, l'OTAN a été associée à 25 exercices nationaux en vue d'une plus grande interopérabilité.

En travaillant côte à côte, les forces multinationales de l'OTAN ont testé leur aptitude à opérer ensemble au niveau tactique et à utiliser efficacement les capacités actuelles et futures dans des environnements de sécurité en évolution rapide. Tous les exercices ont été menés dans le respect des restrictions mises en place dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Afin d'assurer la protection des troupes de l'OTAN et des Alliés, 25 exercices OTAN ont été annulés, trois ont été reportés à 2021, et d'autres ont été réduits. Ces décisions avisées ont permis à l'OTAN de s'adapter à l'environnement COVID-19 tout en maintenant un niveau d'ambition élevé dans son programme d'exercices.

Les exercices de l'OTAN et des Alliés sont un élément important de la communication à des fins de dissuasion et de défense et une des illustrations les plus concrètes de la posture de l'Alliance. Les exercices militaires offrent une excellente occasion de tester le niveau de disponibilité opérationnelle de l'Alliance et sa réactivité face à des défis en matière de sécurité, comme les cybermenaces, le terrorisme, les crises, etc. Ils ont un caractère défensif et proportionné et offrent un moyen de mettre à l'épreuve les innovations technologiques. En 2020, des partenaires et des organisations internationales ont été invités à participer ou à assister en tant qu'observateurs à plus de 42 pour cent de tous les exercices menés. Les Alliés sont restés pleinement attachés au respect de leurs



Pendant la crise COVID-19, assister à des exercices virtuels et mener des entrevues avec des hauts responsables pour recueillir le plus d'informations possible a été pour moi un véritable défi qui m'a fait vivre des moments forts. J'ai pu observer comment les intervenants apprenaient et s'adaptaient pour atteindre les objectifs des exercices en temps réel

Katie Mauldin (États-Unis)

Analyste senior, Recherche opérationnelle
Centre interarmées d'analyse
et de retour d'expérience
Monsanto, Lisbonne, Portugal

obligations internationales en matière de transparence, de prévisibilité, de maîtrise des armements et de mesures de confiance. Les exercices sont annoncés à l'avance sur le site web de l'OTAN¹⁰. Les Alliés vont d'ailleurs régulièrement au-delà de leurs obligations, en invitant par exemple des organisations internationales ou des pays non membres de l'OTAN à assister aux exercices en tant qu'observateurs, et ce même lorsque le seuil qui les y obligeraient n'est pas atteint.

Defender-Europe 20

Il était au départ prévu que l'exercice multinational Defender-Europe 20, dirigé par les États-Unis, soit le plus important déploiement de forces américaines en Europe de ces 25 dernières années et le troisième plus grand exercice militaire en Europe depuis la fin de la Guerre froide. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, et pour préserver la santé des troupes et des populations locales, il a été décidé, par mesure de précaution, de réduire la voilure de l'exercice et d'annuler un certain nombre d'exercices nationaux liés à Defender-Europe 20.

Il était initialement prévu que 37 000 soldats de 18 pays alliés et pays partenaires (dont 20 000 des États-Unis) participent à cet exercice. Au final, entre janvier et mars, plus de 6 000 soldats américains ont été déployés en Europe. Dans le cadre de Defender-

Europe 20, 9 000 véhicules et pièces d'équipement ont été transportés depuis des sites de stockage locaux en Europe, et quelque 3 000 pièces d'équipement depuis les États-Unis. L'exercice a porté sur le déploiement de troupes depuis les États-Unis vers l'Europe et sur leur déplacement à travers l'Europe du Nord jusqu'en Pologne et aux pays baltes. Defender-Europe 20 a été pour les Alliés une formidable occasion de tester leur capacité à déployer, à réceptionner et à déplacer rapidement de gros contingents et de grandes quantités d'équipements entre les deux rives de l'Atlantique et sur le territoire européen pendant une crise. Au travers de cet exercice, les États-Unis ont envoyé un signal concret témoignant de leur ferme attachement à la défense de l'Europe et à la résilience des pays de l'Alliance.



Des soldats de l'armée de terre des États-Unis s'apprêtent à franchir la frontière entre la Pologne et l'Allemagne avec leur convoi dans le cadre de Defender-Europe 20. Pologne, janvier 2020.



Un véhicule d'appui de l'armée de terre britannique est débarqué d'un navire dans le port d'Anvers dans le cadre de l'exercice multinational Defender-Europe 20, dirigé par les États-Unis. Anvers (Belgique), septembre 2020.



Des membres des Royal Engineers (génie militaire) du Royaume-Uni appartenant au Corps de réaction rapide allié répètent des exercices de franchissement de « larges coupures humides » sur leurs barges amphibies M3 sur la Weser avant la participation du Corps à l'exercice Defender-Europe 20. Minden (nord-ouest de l'Allemagne), février 2020 (photo du sergent Alistair Laidlaw, armée de terre du Royaume-Uni).



Des soldats américains effectuent des patrouilles dans le port de Bremerhaven dans le cadre de l'exercice Defender-Europe 20. Allemagne, février 2020. (Image : Jason Johnston, armée de terre des États-Unis).

Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2020

Exercices OTAN

DESCRIPTION	DATE(S)	LIEU
DYNAMIC MONGOOSE Cet exercice de lutte anti-sous-marin et de lutte antinavire est organisé chaque année par l'OTAN. En 2020, des sous-marins mis à disposition par la France, l'Allemagne, la Norvège, le Royaume-Uni et les États-Unis se sont entraînés avec des bâtiments de surface battant pavillon canadien, norvégien, britannique ou américain. Des avions de patrouille maritime de l'Alliance ont également participé à l'exercice, et l'Islande a fourni un soutien logistique en sa qualité de pays hôte.	29 juin - 10 juillet	Islande
COALITION WARRIOR Le plus important exercice d'interopérabilité de l'OTAN a dû être adapté compte tenu de la crise liée à la COVID-19, et il s'est donc tenu virtuellement en 2020. Des représentants de 22 pays membres, pays partenaires et organisations ont mis à l'épreuve leur interopérabilité, puis identifié et réglé des problèmes afin de renforcer leur résilience et d'améliorer leur disponibilité opérationnelle. Coalition Warrior était axé sur le renforcement de l'interopérabilité au niveau des capacités médicales. Des experts ont mis à l'essai l'échange de dossiers médicaux en ligne, le suivi des données relatives aux patients, et la surveillance de la propagation de maladies.	8 - 25 juin	Exercice virtuel
RAMSTEIN ALLOY 20 I, II et III Cette série d'exercices a rassemblé les forces aériennes des pays de l'OTAN et des pays partenaires, offrant aux Alliés qui exécutent la mission de police du ciel dans les pays baltes la possibilité de s'entraîner dans des conditions de vol réelles. L'exercice a aussi permis de mettre en avant des capacités de surveillance et de contrôle aériens.	20 - 21 avril 29 juin - 1 ^{er} juillet 21 - 22 septembre	Lettonie Estonie Lituanie
DYNAMIC MARINER Cet exercice maritime annuel a permis à la composante maritime de la Force de réaction de l'OTAN de s'entraîner. Sept Alliés (Belgique, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Espagne et États-Unis) ont mis à disposition 31 bâtiments de surface, un sous-marin, trois avions de patrouille maritime et d'autres moyens aériens ainsi que du personnel.	28 septembre - 8 octobre	France
BRILLIANT JUMP I et II La série des exercices annuels JUMP met à l'épreuve la disponibilité opérationnelle et la mobilité de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) de l'OTAN. L'édition 2020 était divisée en deux parties : un exercice maritime mené au large des côtes du Royaume-Uni, et un déploiement terrestre depuis la République tchèque, la Pologne et l'Espagne vers la Lituanie, par voie terrestre, ferroviaire, aérienne et maritime. Près de 2 500 militaires ont participé à cet exercice, notamment un quartier général de brigade, un bataillon fer de lance, des forces d'opérations spéciales, et le quartier général de la force opérationnelle de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) (Pologne), un bataillon mécanisé (République tchèque), une compagnie mécanisée (Lituanie), et un bataillon d'infanterie (Espagne).	28 septembre - 2 octobre 28 octobre - 6 novembre	Royaume-Uni (partie I) Lituanie (partie II)
LOYAL LEDA Cet exercice, un des plus importants exercices assistés par ordinateur/exercices de poste de commandement de l'histoire récente, a été dirigé à partir du Centre d'entraînement de forces interarmées de l'OTAN, en Pologne, par cinq pays de l'Alliance (Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Roumanie et Royaume-Uni). Il a fait intervenir 1 400 participants et a permis de tester la capacité du Corps de réaction rapide allié (ARRC) à commander des forces multinationales dans les milieux terrestre, aérien, maritime, cyber et spatial dans une situation relevant de l'article 5.	10 - 19 novembre	Allemagne Pays-Bas Pologne Roumanie Royaume-Uni

CYBER COALITION

Cet exercice a mis en avant la capacité de l'OTAN à protéger ses réseaux informatiques contre des cyberattaques 24 heures sur 24 et a donné l'occasion aux Alliés de partager leurs bonnes pratiques en matière de gestion de la connaissance de la situation et du partage des informations. Cet exercice de cyberdéfense a mis l'accent sur les processus de prise de décision, les procédures techniques et opérationnelles, et la collaboration entre tous les participants.

16 - 20 novembre

Estonie

STEADFAST JUPITER/JACKAL

Cet exercice est le plus important exercice assisté par ordinateur/exercice de poste de commandement interarmées de niveau stratégique, opératif et tactique organisé par l'OTAN en 2020. Il a permis d'entraîner et d'évaluer certains éléments de la structure de commandement de l'OTAN et de la structure de forces de l'OTAN et était axé sur une opération régionale hors zone de réponse à une crise ne relevant pas de l'article 5 dans l'axe stratégique sud de l'OTAN.

1^{er} - 10 décembre

Belgique, Danemark, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Turquie

Quelques exemples d'exercices des pays de l'Alliance

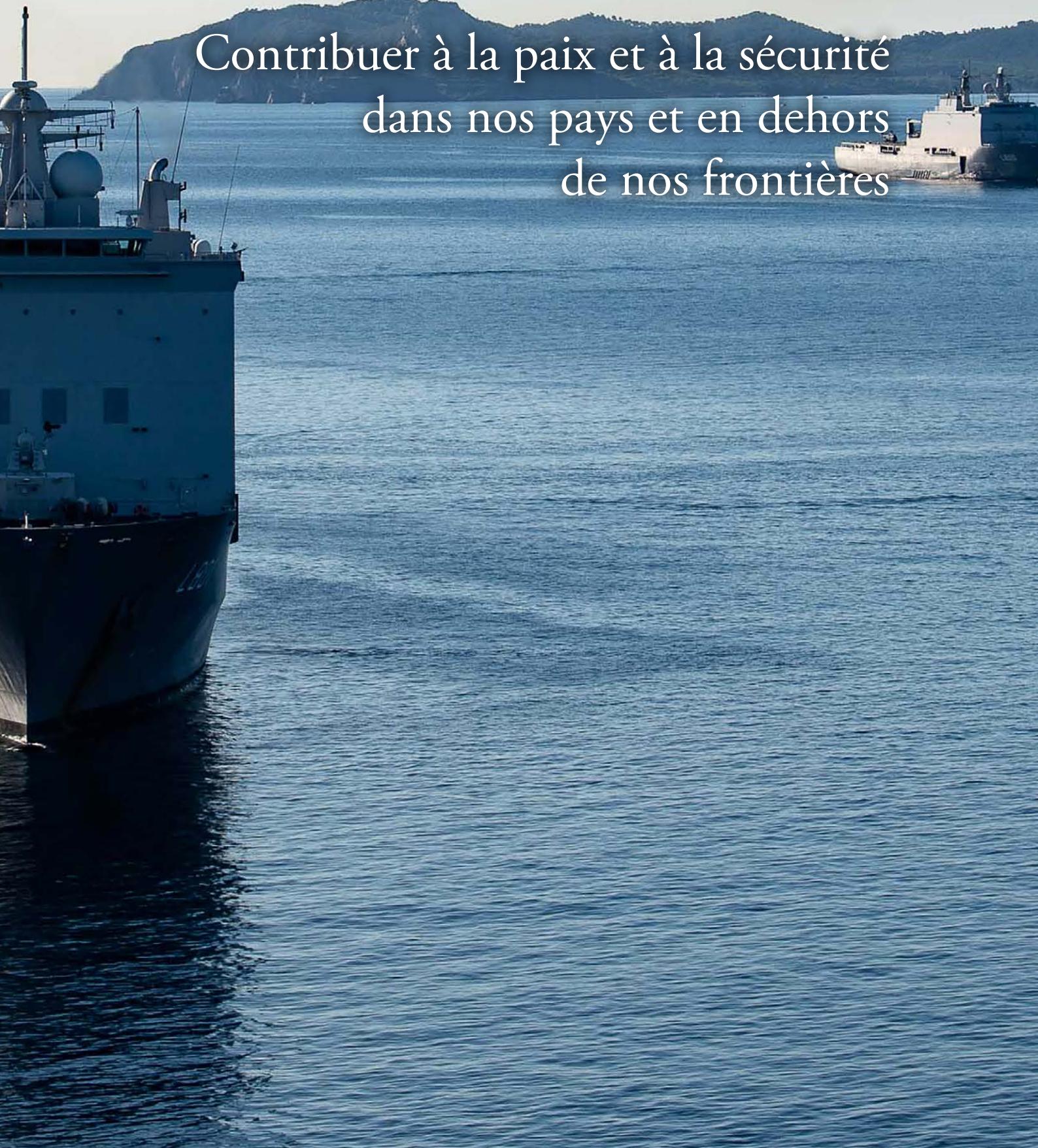
DESCRIPTION	DATE(S)	LIEU
JOINT WARRIOR Cet exercice naval multinational dirigé par le Royaume-Uni a mobilisé plus de 6 000 militaires, 81 aéronefs, deux sous-marins et 28 navires. Quatorze Alliés (Belgique, Canada, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Turquie, Royaume-Uni, et États-Unis) y ont participé. Des militaires du Japon et des Émirats arabes unis y ont également été associés. L'exercice portait sur la gamme complète des missions de combat interarmées et visait à garantir une préparation optimale face à n'importe quelle menace.	26 mars - 9 avril 4 - 15 octobre	Royaume-Uni
SPRING STORM Le plus grand exercice annuel de l'Estonie n'a mobilisé que 3 200 militaires de quatre pays de l'OTAN (Estonie, Danemark, Royaume-Uni et États-Unis) en raison des restrictions liées à pandémie de COVID-19. En temps normal, quelque 10 000 soldats de pays de l'OTAN et de pays partenaires y participent. Cet exercice, qui sert à tester la disponibilité opérationnelle des forces armées estoniennes et à renforcer l'interopérabilité avec les forces des autres pays de l'Alliance, incluait cette année une mission de 24 heures dans le cadre de laquelle des bombardiers B-1 américains ont effectué un vol depuis les États-Unis jusqu'en Estonie, mettant en évidence les capacités uniques que les États-Unis peuvent fournir à l'Europe en cas de crise.	25 avril - 8 mai	Estonie
OPEN SPIRIT En 2020, cet exercice a été dirigé par la Lettonie. Il a mobilisé 10 navires et des militaires de cinq pays de l'OTAN (Estonie, Allemagne, Lettonie, Pays-Bas, Norvège). Le 1 ^{er} Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG1) a participé à OPEN SPIRIT, qui était axé sur la guerre des mines navale pour l'enlèvement d'engins explosifs historiques du fond marin. Trente-deux de ces engins ont été trouvés et neutralisés durant l'exercice.	4-14 mai	Mer Baltique, Lettonie
ANAKONDA Cet exercice réel mené chaque année par la Pologne a vu son périmètre réduit en raison de la pandémie de COVID-19 ; 5000 soldats, 29 aéronefs et 19 navires y ont participé. L'exercice a permis de renforcer la synchronisation et la planification en vue de la conduite d'opérations de défense interarmées.	25 mai - 18 juin	Pologne

ALLIED SPIRIT Cet exercice, qui s'inscrivait dans le cadre de Defender-Europe 20, était dirigé conjointement par les États-Unis et la Pologne, et il a mobilisé plus de 6 000 soldats de ces deux pays. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, cet exercice a été adapté dans le droit-fil de la réduction générale de la voilure de Defender-Europe 20. Il a permis de tester l'interopérabilité entre les forces des États-Unis et celles de l'Europe ainsi que l'intégration des capacités de l'Alliance. Il a aussi permis d'établir une situation opérationnelle commune basée sur le renseignement. Cet exercice a en outre mis en avant la disponibilité opérationnelle et l'opérabilité dans un cadre multinational dans le contexte de la pandémie de COVID-19.	5 - 19 juin	Pologne
BALTOPS Cet exercice maritime annuel dirigé par les États-Unis, organisé exclusivement en mer en raison de la pandémie de COVID-19, était articulé autour d'opérations de défense aérienne, de lutte anti-sous-marine, d'interdiction maritime et de lutte contre les mines. Le commandement de BALTOPS a été assuré à terre pour la première fois par les Forces navales OTAN d'intervention et de soutien, à Lisbonne (Portugal). Il a mobilisé 29 aéronefs et 29 navires. Plus de 3 000 militaires de 17 pays de l'OTAN (Canada, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis) et de deux pays partenaires (Finlande et Suède) y ont participé.	7 - 16 juin	Mer Baltique
SEA BREEZE Cet exercice, codirigé par les États-Unis et l'Ukraine en tant que pays partenaire de l'OTAN, a permis de renforcer la sûreté maritime dans la région de la mer Noire dans le cadre d'opérations d'interdiction maritime, de défense aérienne, de lutte anti-sous-marine, de contrôle des avaries et de recherche et sauvetage. SEA BREEZE a eu lieu exclusivement en mer pour la première fois en raison de la pandémie de COVID-19. Cet exercice a mobilisé 26 navires, neuf aéronefs et plus de 2 000 militaires de six pays de l'Alliance (Bulgarie, Norvège, Roumanie, Espagne, Turquie et États-Unis) et de deux pays partenaires (Géorgie et Ukraine).	20 - 26 juillet	Mer Noire, Bulgarie
SABER JUNCTION Cet exercice dirigé chaque année par les États-Unis s'est tenu sur des installations d'entraînement de l'armée de terre des États-Unis en Allemagne. Il a rassemblé les forces de six pays de l'OTAN (Albanie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Roumanie et États-Unis) et de trois pays partenaires (Géorgie, République de Moldova et Ukraine), qui ont mis à l'épreuve la disponibilité opérationnelle de la force de réaction rapide des États-Unis en Europe s'agissant d'exécuter des opérations unifiées et de promouvoir l'interopérabilité entre Alliés et partenaires.	3 - 27 août	Allemagne
COMBINED RESOLVE Cet exercice dirigé chaque année par les États-Unis s'est tenu sur des installations d'entraînement de l'armée de terre des États-Unis en Allemagne. Il a mobilisé 3 500 soldats de huit pays de l'Alliance (France, Italie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Slovénie et États-Unis). L'Ukraine y a également participé en qualité de pays partenaire. Cet exercice sert à renforcer la disponibilité opérationnelle et l'interopérabilité, à promouvoir la stabilité régionale et à améliorer les relations entre les pays de l'Alliance et les pays partenaires.	2 - 29 septembre	Allemagne
POSEIDON L'OTAN a participé à cet exercice conjoint roumano-bulgare visant à améliorer l'interopérabilité dans la conduite d'opérations de lutte contre les mines et de respect des procédures. Sept pays de l'OTAN (Bulgarie, France, Italie, Grèce, Roumanie, Espagne et Turquie) ont trouvé six engins explosifs historiques en mer Noire. L'exercice a mobilisé sept navires du 2 ^e Groupe maritime permanent OTAN.	30 octobre - 6 novembre	Mer Noire



PROJETER LA STABILITÉ

Contribuer à la paix et à la sécurité
dans nos pays et en dehors
de nos frontières



À l'horizon 2030, nous devrons travailler encore plus étroitement avec les pays qui partagent nos conceptions [...] Pour défendre les règles et les institutions internationales qui assurent notre sécurité depuis des décennies [...] Et, en définitive, pour défendre un monde fondé sur la liberté et la démocratie.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, lors du lancement de l'initiative OTAN 2030, 8 juin 2020

Afin de garantir la sécurité des citoyens de ses pays membres, soit près d'un milliard de personnes, l'Alliance doit lutter efficacement contre les défis mondiaux qui pèsent sur la sécurité des Alliés, y compris le terrorisme, et être en mesure de gérer les crises et de contribuer à la paix et à la sécurité au-delà de ses frontières. L'OTAN projette la stabilité par des interactions politiques

et une coopération pratique avec un vaste réseau de partenaires et d'organisations internationales, tant dans son voisinage qu'à l'échelle mondiale. En 2020, l'Alliance a continué d'aider ses partenaires à mettre en place des institutions de défense plus solides, à améliorer la gouvernance, à renforcer leur résilience et à contribuer plus efficacement à la lutte contre le terrorisme.

Lutter contre le terrorisme

Le terrorisme sous toutes ses formes constitue une menace directe pour la sécurité des citoyens des pays membres de l'OTAN ainsi que pour la paix et la stabilité internationales. La contribution de l'Alliance à la lutte contre le terrorisme a débuté en Afghanistan au lendemain des attentats du 11-Septembre, mais elle est désormais d'une portée bien plus vaste.

L'action de l'OTAN contre le terrorisme met l'accent sur une meilleure connaissance de la menace, sur la mise en place de capacités de préparation et de réponse, et sur une interaction accrue avec les pays partenaires et

d'autres acteurs internationaux. Membre de la coalition mondiale contre l'EIIL, l'OTAN fournit à celle-ci un soutien direct en mettant à disposition des avions de surveillance AWACS.

En 2020, les missions non combattantes de l'OTAN en Afghanistan et en Iraq ont continué de soutenir la lutte contre le terrorisme en prodiguant des formations et des conseils aux forces de sécurité locales, ce qui est essentiel pour aider ces pays à lutter contre Al-Qaida, l'EIIL et d'autres groupes terroristes.

L'OTAN en Afghanistan

L'OTAN est engagée en Afghanistan pour faire en sorte que le pays ne redevienne jamais un sanctuaire pour le terrorisme international.

L'OTAN reste déterminée à former et à financer les forces et les institutions de sécurité afghanes. En 2020, la mission Resolute Support a continué de s'employer à former, à conseiller et à aider efficacement les forces afghanes. La pandémie de COVID-19 a certes limité les interactions physiques avec les partenaires afghans, mais la mission a néanmoins été en mesure de s'adapter aux circonstances et de poursuivre ses travaux essentiels. La mission Resolute Support a également continué de soutenir le programme « femmes, paix et sécurité » au travers d'activités de formation et d'entraînement.

Alliés et partenaires restent également déterminés à assurer le soutien financier à long terme des forces de sécurité afghanes. Le fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane géré par l'OTAN est l'un des trois mécanismes de financement permettant à la communauté internationale de canaliser l'aide apportée.



Les forces de défense et de sécurité nationales afghanes et la mission Resolute Support de l'OTAN viennent en aide aux victimes d'inondations dans la province orientale de Parwan, Afghanistan, août 2020.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, célèbre la fête nationale de l'Estonie (24 février) et celle de la Bulgarie (3 mars) en compagnie du personnel de la mission Resolute Support. Kaboul (Afghanistan), février 2020.

Appuyer l'objectif d'une solution politique au conflit

L'OTAN est fermement attachée à la sécurité et à la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Le seul moyen d'y parvenir est de mettre en place un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans, dont l'objectif sera de trouver une solution politique qui mettra fin à des décennies de conflit. En février, l'OTAN s'est félicitée de l'accord conclu entre les États-Unis et les talibans, et de la déclaration conjointe des États-Unis et de l'Afghanistan, premières avancées majeures sur la voie d'un règlement pacifique du conflit. Les Alliés ont exhorté le gouvernement afghan et les talibans à remplir leurs engagements en faveur de la conclusion d'un accord de paix global qui mette fin aux violences et qui consolide les avancées réalisées ces vingt dernières années en vue de protéger les droits de la personne, de préserver l'état de droit et de garantir que l'Afghanistan ne redevienne jamais un sanctuaire pour les terroristes. L'ouverture des négociations de paix, annoncée en septembre, a marqué une étape positive du processus de paix. Il reste néanmoins des défis à relever, notamment un niveau de violence élevé, alimenté plus particulièrement par les attaques des talibans. L'OTAN n'a pas cessé d'appeler les talibans à respecter leurs engagements, à rompre leurs liens avec Al-Qaida et d'autres groupes terroristes, à réduire le niveau de violence et à négocier de bonne foi.

L'OTAN soutient le processus de paix et a décidé à cet effet d'ajuster sa présence sur le terrain. La présence de l'OTAN en Afghanistan reste conditionnelle. Les Alliés continuent d'évaluer la situation et de se consulter sur la voie à suivre.

Ce fonds permet de soutenir l'armée nationale afghane et de financer des activités d'alphabétisation, de formation militaire professionnelle et de renforcement des capacités destinées notamment aux femmes afghanes qui travaillent dans le secteur de la sécurité. Il sert aussi à financer la mise en œuvre de la feuille de route établie par le gouvernement afghan pour la poursuite du développement des forces et des institutions de sécurité afghanes. Fin 2020, le total des contributions apportées à ce fonds depuis sa création, en 2007, dépassait les 3,2 milliards de dollars. En 2020, Alliés et partenaires ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à continuer de soutenir financièrement les forces de sécurité afghanes

jusqu'en 2024 au travers du fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane.

Le partenariat de l'OTAN avec l'Afghanistan sert également de cadre au dialogue politique, à des consultations régulières sur tout un éventail de thèmes d'intérêt commun et au renforcement de la coopération pratique, notamment pour contribuer au renforcement des capacités et à la formation militaire, et pour favoriser l'efficacité et la pérennité des institutions afghanes.

L'OTAN en Iraq

La mission OTAN en Iraq contribue à renforcer les forces et les institutions de sécurité irakiennes afin qu'elles soient mieux à même d'empêcher le retour de l'EIIL et de garantir la sécurité et la stabilité de leur pays. En 2020, la mission était axée essentiellement sur les conseils de haut niveau, la formation et le renforcement des capacités, et sur le soutien aux établissements de formation militaire professionnelle. Face à une recrudescence des menaces sur la sécurité et compte tenu de la pandémie de COVID-19, la mission a dû suspendre temporairement certaines de ses activités de formation et redéployer une partie de son personnel en dehors de l'Iraq, mais elle est restée opérationnelle tout au long de l'année.

En novembre, le général de corps aérien Per Pugholm Olsen (Danemark) a pris le commandement de la mission, succédant à la major-général Jennie Carignan (Canada).

En avril, les Alliés ont décidé d'élargir la mission. Les autorités irakiennes ont souligné qu'elles souhaitaient vivement voir se poursuivre – et s'élargir – l'aide de l'OTAN en vue du renforcement de leurs forces et institutions de sécurité. Elles ont également réaffirmé qu'il incombat à l'Iraq, en tant que pays hôte, d'offrir un environnement sûr et sécurisé au personnel de l'OTAN déployé sur son territoire, et elles ont réitéré leur intérêt pour un partenariat à long terme avec l'OTAN.

Des travaux ont été engagés pour la planification de la mission élargie de l'OTAN en Iraq, qui restera une mission « non combattante » de conseil, de formation et de renforcement des capacités. Toutes les activités sont organisées en étroite consultation avec le gouvernement iraquiens en vue d'être menées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du grand Bagdad. La mission élargie proposera



Le Bureau du président de la République de Pologne a fait don de 50 000 masques de protection aux autorités sanitaires irakiennes suite à la demande d'assistance soumise par l'Iraq face à la pandémie mondiale de COVID-19. Iraq, juin 2020.

un entraînement au niveau tactique destiné à renforcer les capacités hautement spécialisées des forces de sécurité irakiennes.

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe a également aidé les autorités irakiennes suite à leur demande d'assistance dans la lutte contre la COVID-19.

Aider les partenaires à lutter contre le terrorisme – Formation et entraînement

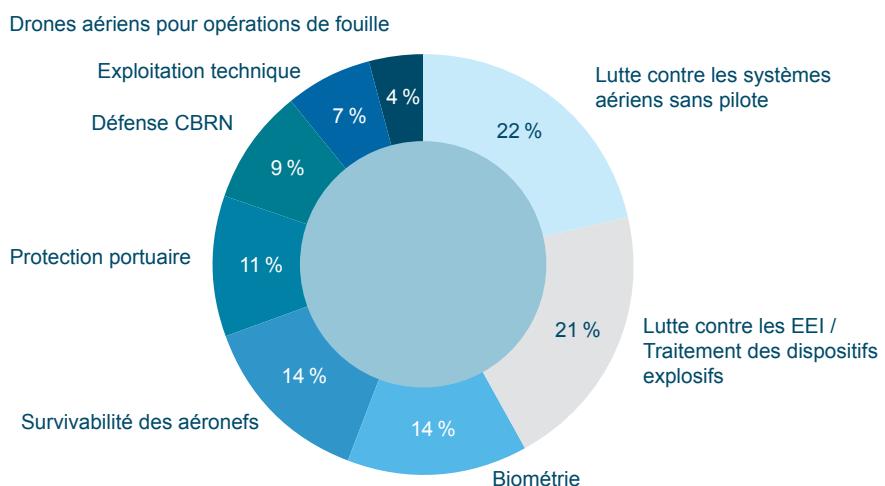
L'Alliance appuie les efforts déployés par les partenaires pour lutter contre le terrorisme, y compris par des activités de formation et d'entraînement. En 2020, l'OTAN a lancé son premier programme normalisé de formation à la lutte contre le terrorisme, conçu pour aider les Alliés et les partenaires intéressés à renforcer leur aptitude à développer leurs compétences nationales et à améliorer leurs stratégies de lutte contre le terrorisme. L'OTAN a également étudié les possibilités de renforcer sa coopération pratique avec l'Union africaine dans les domaines de la formation et de l'entraînement à la lutte contre le terrorisme ainsi que de la lutte contre les engins explosifs improvisés. Elle a accru son soutien à la Jordanie en matière de renforcement des capacités de défense et a renforcé sa coopération avec la Tunisie, notamment au travers d'un projet de capacité déployable de détection, d'identification et de surveillance des agents biologiques et chimiques.

Renforcer les capacités alliées de lutte contre le terrorisme

L'OTAN aide les Alliés à lutter contre le terrorisme, notamment au moyen de son programme de travail pour la défense contre le terrorisme, créé de longue date. Ce programme facilite le développement des capacités, finance des projets phares et novateurs, vise à combler les insuffisances et renforce l'interopérabilité. En 2020, 18 projets de coopération ont bénéficié du soutien de ce programme, notamment dans des domaines tels

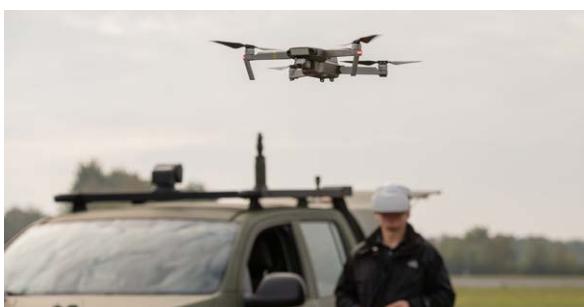
que la lutte contre les drones, la protection des ports contre les menaces terroristes en mer, la défense contre l'utilisation de substances chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) par des terroristes, la guerre électronique pour la survivabilité des aéronefs, l'utilisation et le partage de données biométriques, et la lutte contre les engins explosifs improvisés.

Programme de travail pour la défense contre le terrorisme Domaines d'activité en 2020



Lutte contre les drones

Ces dernières années, le domaine des drones et celui de la robotique ont enregistré des avancées spectaculaires. Les groupes terroristes, y compris l'EIL, se servent de plus en plus souvent de drones pour planifier, préparer et mener des attentats. Pour empêcher ces attentats, s'en protéger et rétablir ensuite la situation, il faut avoir une approche globale et cohérente. Au travers du Groupe de travail OTAN sur la lutte contre les systèmes aériens sans pilote, les Alliés ont été en mesure d'échanger des avis, de coopérer et d'apprendre les uns des autres. En 2020, ce groupe de travail a élaboré des orientations visant à aider les Alliés et les partenaires à mieux faire face à la menace des drones au moyen d'une chaîne de protection complète (prévention, détection, identification, poursuite, engagement et suivi), que ce soit en opérations extérieures ou sur le territoire national. L'OTAN a également mené deux essais importants destinés à évaluer et à orienter les développements technologiques des drones. En 2020, les Pays-Bas ont accueilli un exercice d'interopérabilité technique destiné à créer un jeu de données de référence devant aider les Alliés à mieux détecter les drones, en exploitant les technologies de l'apprentissage automatique et de la fusion de capteurs. En outre, la Belgique a mené un essai sur les capacités des armes classiques à faire face à la menace des drones.



L'Agence OTAN d'information et de communication a mis des pilotes à disposition pour l'exercice d'interopérabilité technique qui s'est déroulé aux Pays-Bas du 28 septembre au 2 octobre 2020.



Une équipe italienne et une équipe belge coopèrent pendant l'exercice OTAN 2020 sur les technologies non létales consacré à la lutte contre les drones (NNTEX-20C), qui s'est déroulé en Belgique du 15 au 17 septembre 2020.

Éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille et exploitation technique

En octobre, les Alliés ont approuvé pour la toute première fois une politique OTAN sur les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille et un cadre pratique OTAN d'exploitation technique. Cette politique va faciliter le partage des informations et des ressources glanées au cours d'opérations et de missions de l'OTAN en vue de leur utilisation à des fins d'action policière.

Au-delà de la lutte contre le terrorisme, les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille et l'exploitation technique sont également parmi les outils essentiels dont l'OTAN dispose pour lutter contre l'éventail complet des menaces auxquelles l'Alliance est confrontée. Ces outils permettent de recueillir du renseignement technique sur des armes conventionnelles et improvisées et sur l'utilisation de technologies commerciales, de démasquer des acteurs anonymes, de faciliter l'imposition d'embargos, de contribuer à la contre-prolifération et à la lutte contre les armes légères et de petit calibre, et d'appuyer l'état de droit.

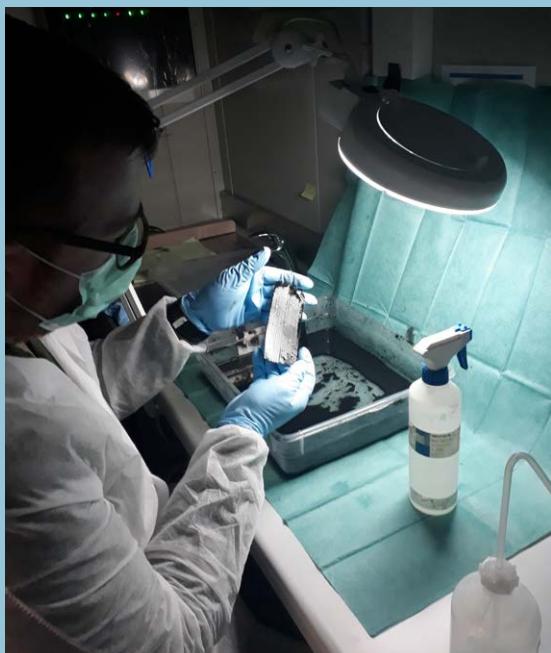
Lorsque les troupes alliées participent à des missions et à des opérations de l'OTAN, elles entrent en possession d'importantes quantités d'informations et de ressources, notamment des engins explosifs improvisés, des documents ou des dispositifs électroniques. Ces informations recueillies sur le champ de bataille peuvent étayer les travaux de la police et contribuer à traduire en justice certains combattants terroristes étrangers.



Pour moi, le temps fort de l'année 2020 a été l'approbation de la politique OTAN sur les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille, qui est destinée à faciliter l'utilisation, dans le cadre d'actions judiciaires, des informations glanées par les militaires au cours d'opérations de l'OTAN, et à faire en sorte notamment que les combattants terroristes étrangers rendent compte de leurs actes

Randi Gebert (Allemagne)

Administratrice, Section Contre-terrorisme
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Analyses d'empreintes digitales latentes et sachets d'échantillons de preuve - Photos prises à Stetten (Allemagne) lors de l'exercice d'exploitation technique 2019 de la force opérationnelle interarmées multinationale à très haut niveau de préparation dirigée par l'Allemagne.



L'exercice Dynamic Mongoose a lieu chaque été dans le Grand Nord. Organisé tour à tour par la Norvège et par l'Islande, il fait intervenir des navires, des sous-marins ainsi que des aéronefs et du personnel pour des entraînements dans le cadre de la lutte anti-sous-marine et anti-navire. Islande, juin 2020.

Projection de la stabilité en mer

À la faveur de sa posture maritime et de ses opérations et missions en mer, l'OTAN contribue non seulement à la dissuasion et à la défense, mais aussi à la projection de la stabilité. Elle collabore avec des partenaires et d'autres organisations internationales dans le but d'améliorer la connaissance de la situation maritime, de renforcer les capacités maritimes et, en définitive, de fournir un environnement maritime sûr et sécurisé.

En 2020, les forces navales permanentes de l'OTAN ont continué de représenter un instrument important de diplomatie et de présence en mer. Ces forces ont coopéré avec les partenaires et contribué à la connaissance de la situation maritime au moyen d'entraînements, d'exercices et d'escales dans les ports.

L'opération Sea Guardian en mer Méditerranée contribue elle aussi à la connaissance de la situation maritime et aux efforts de lutte contre la menace terroriste dans la région, par l'interpellation et l'arraisonnement de navires suspects. Par ailleurs, cette opération participe au renforcement des capacités maritimes au travers d'entraînements, d'exercices, d'escales dans les ports et de la participation de hauts responsables. L'opération Sea Guardian a également appuyé l'opération Sophia de l'Union européenne grâce au partage d'informations, et ce jusqu'à la fin des activités de celle-ci, en mars.

Au total, cinq opérations ciblées faisant intervenir divers bâtiments de surface, sous-marins et avions de patrouille maritime ont été menées dans le cadre de l'opération Sea Guardian. Ces opérations avaient pour but de rassembler des informations sur les activités maritimes dans la région, pour contribuer à déceler de possibles problèmes de sécurité.



En 2020, les opérations maritimes de l'OTAN ont été mises à l'épreuve dans un contexte marqué par des défis sans précédent. Et pourtant, nous avons démontré notre engagement grâce à notre esprit d'équipe. Mais il est certain que nous devrons faire encore plus, et mieux, en 2021 !

**Capitaine de corvette Ahmet Kacar
(marine turque) (Turquie)**

Officier d'état-major, Opérations maritimes
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

En mer Égée, l'OTAN a continué de soutenir les efforts déployés par la communauté internationale pour faire face à la crise des réfugiés et des migrants. Les navires de l'OTAN ont mené des activités régulières d'information, de surveillance et de reconnaissance afin d'aider la Grèce, la Turquie et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) à prendre des mesures plus efficaces pour empêcher la traite d'êtres humains.



La frégate de la marine italienne ITS Carabiniere, vaisseau amiral du 2^e Groupe maritime permanent OTAN, à quai dans le port de Catane avant le début de l'exercice Dynamic Manta 2020. Cet exercice de lutte anti-sous-marine se déroule chaque année. Catane (Italie), février 2020.

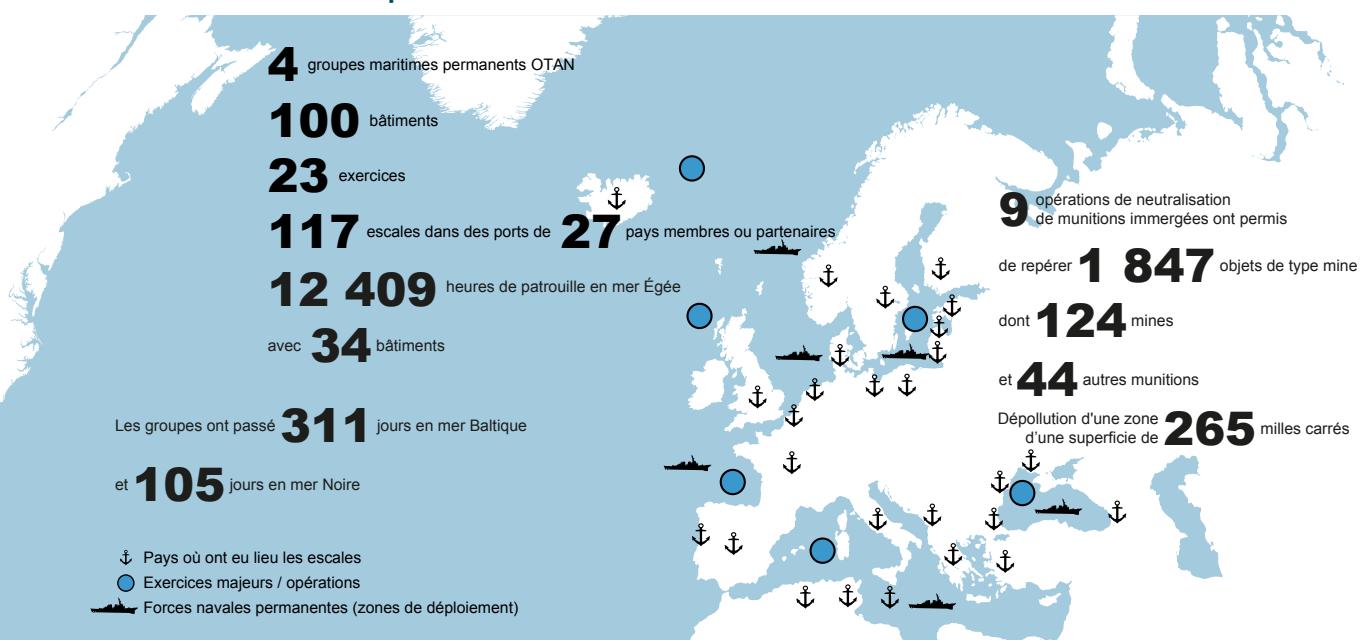


La frégate française FS Chevalier Paul procède à un ravitaillement à la mer. France, octobre 2020.

Compte tenu des tensions entre la Grèce et la Turquie en Méditerranée orientale, un mécanisme bilatéral de déconfliction militaire a été mis en place en octobre 2020. Ce mécanisme, issu de pourparlers technico-militaires amorcés par le secrétaire général de l'OTAN, vise à réduire le risque d'incidents et d'accidents dans cette région.

L'OTAN est restée engagée dans la lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique, en maintenant sa connaissance de la situation maritime et en continuant de s'investir dans des partenariats à long terme avec des acteurs de la lutte contre la piraterie. Cette forme d'engagement demeure importante car le fléau de la piraterie, bien que très affaibli, n'est pas encore éradiqué.

Forces maritimes permanentes de l'OTAN (2020)





La Force pour le Kosovo aide les communautés locales à lutter contre la pandémie de COVID-19. Kosovo, avril 2020.

L'OTAN au Kosovo

La présence de l'OTAN au Kosovo reste essentielle pour la stabilité de la région des Balkans occidentaux. Depuis 1999, la Force pour le Kosovo (KFOR), dirigée par l'OTAN, opère en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU et, à ce titre, contribue au maintien d'un environnement sûr et sécurisé et garantit la liberté de mouvement pour toutes les communautés du Kosovo. Travaillant en étroite coopération avec l'ONU, l'UE et d'autres acteurs internationaux, la KFOR favorise l'établissement d'un Kosovo stable, démocratique, multiethnique et pacifique. Elle apporte par ailleurs son aide aux institutions du Kosovo ainsi qu'à la mission « État de droit » de l'UE lorsque celles-ci en font la demande. En 2020, 27 pays membres et pays partenaires de l'OTAN ont fourni environ 3 500 personnels à la KFOR.

En plus de diriger la KFOR, l'OTAN apporte un soutien en matière de renforcement des capacités aux organismes de sécurité du Kosovo au travers de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison, équipe civilo-militaire composée

d'une quarantaine de personnes venant de 15 pays. En 2020, l'équipe a continué d'offrir conseils et assistance dans des domaines tels que la logistique, la passation de marchés, l'exécution budgétaire, la gestion des ressources humaines, l'état de préparation des unités et la communication stratégique.

L'OTAN soutient le dialogue facilité par l'UE entre Belgrade et Pristina et se félicite que celui-ci ait repris en juillet 2020. Ce dialogue reste le principal moyen de parvenir à une solution politique durable au Kosovo et dans les Balkans occidentaux dans leur ensemble.



Des soldats inaugurent un terrain de jeu dont profitent toutes les communautés et ethnies vivant à Lebane. Le projet a été lancé et mené à bien par le contingent italien de l'équipe de liaison et de surveillance de la KFOR opérant dans la région de Pristina et a été financé par l'OTAN. Kosovo, septembre 2020.

Sécurité humaine

La mission de l'OTAN – la préservation de la liberté et de la sécurité – est souvent appréhendée du point de vue des États membres ou partenaires de l'Alliance, mais les premiers bénéficiaires du travail de l'OTAN sont en réalité les personnes qui aspirent à vivre libres et en paix.

Les travaux de l'OTAN sur la sécurité humaine s'articulent autour de plusieurs axes, à savoir la protection des civils, les enfants et les conflits armés, la lutte contre la traite des êtres humains, la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits et la réponse à lui opposer, ainsi que la protection des biens culturels.

La politique de l'OTAN relative à la protection des civils souligne la nécessité de limiter autant que possible le tort que les opérations militaires et les missions de l'OTAN ou dirigées par l'OTAN, ou d'autres activités, sont susceptibles de causer aux civils. En 2020, l'OTAN a inclus un volet consacré à la protection des civils dans différents exercices, notamment Steadfast Jupiter/Jackal 20, exercice complexe qui a permis de tester diverses politiques et pratiques et a offert une bonne occasion de renforcer la coopération civilo-militaire. La politique souligne également qu'il est important de travailler avec les partenaires pour développer davantage leurs capacités dans ce domaine. C'est ainsi que l'OTAN a apporté son soutien à la Géorgie, à l'Iraq, à la Jordanie et à la Tunisie. De nombreux stages sur la protection des civils ont par ailleurs été dispensés par des centres de

formation et d'entraînement des partenariats, notamment en Colombie, en Finlande et au Kazakhstan.

L'Alliance travaille également sur la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits et sur la réponse à opposer à ce phénomène. Depuis 2015, l'OTAN dispose de directives militaires destinées à aider les commandants et les soldats à prévenir ces actes criminels et à y réagir le cas échéant. En 2020, l'OTAN a organisé une série de débats sur ce qu'elle pourrait faire en amont et en aval pour lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits. En juin, à l'occasion d'un de ces débats, le secrétaire général a déclaré : « nous devons tous faire ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme à cette violence intolérable qui touche tant de femmes et d'hommes, de garçons et de filles ». Le Commandement de forces interarmées de l'OTAN à Naples a organisé un atelier au cours duquel les participants ont examiné les éléments qui, du point de vue militaire, pourraient être améliorés. Suite à ces discussions, qui ont montré combien il était important de poursuivre le travail engagé par l'OTAN dans ce domaine, les Alliés ont décidé d'élaborer une politique visant à doter l'Organisation d'un socle plus solide et d'outils encore plus efficaces pour le combat qu'elle est déterminée à livrer contre la violence sexuelle en période de conflit.



Le premier ministre de la Géorgie, Giorgi Gakharia, rencontre le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au siège de l'OTAN. Bruxelles (Belgique), septembre 2020.

Partenariats : la coopération et le dialogue pour une sécurité commune

L'OTAN a noué des partenariats formels avec 40 pays à travers le monde et avec plusieurs organisations internationales. L'Alliance s'appuie sur le dialogue politique et sur la coopération pratique pour renforcer ses partenariats, promouvoir la sécurité et faire face aux défis communs. Dix-neuf des pays partenaires ont établi une mission au siège de l'OTAN, à Bruxelles.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a perturbé le programme d'activités de l'OTAN avec ses partenaires, mais des contacts réguliers ont néanmoins eu lieu avec les capitales de ces pays et avec des représentants de diverses organisations internationales. La coopération pratique s'est également poursuivie, dans le respect des restrictions liées à la pandémie. L'OTAN a maintenu ouverts tous ses bureaux de liaison et d'information, aussi bien à Belgrade, à Chisinau, à Kiev, à Moscou, à Sarajevo et à Tbilissi, qu'au Koweït (Centre régional pour l'initiative de coopération d'Istanbul), à New York (Organisation des Nations Unies) et à Vienne (Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe), en tenant compte des mesures de précaution prises au niveau local et en modifiant ses méthodes de travail.

Les partenaires sont associés à de nombreuses activités essentielles de l'OTAN, de l'élaboration de politiques au renforcement des capacités de défense, en passant par le développement de l'interopérabilité et la gestion de crise. En 2020, les pays partenaires ont participé à six exercices dirigés par l'OTAN, ils ont affecté 43 personnes à des postes d'état-major du partenariat à tous les échelons de la structure de commandement de l'OTAN, et ils ont fourni plus de 2 200 soldats à des opérations et missions de l'Organisation, notamment en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo. Les pays partenaires ont également apporté une contribution financière aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et proposé des aides en nature, par exemple via les centres de formation et d'entraînement des partenariats.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, rencontre le premier vice-ministre des Affaires étrangères de la République d'Iraq, Abdul Karim Hashim Aboualgus. Janvier 2020.

La Pologne envoie près de 70 tonnes de fournitures médicales à l'Albanie, à la Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, au Monténégro, à la Macédoine du Nord et à la Serbie. Mai 2020.





Une cérémonie de lever des couleurs marque l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'OTAN. Bruxelles (Belgique), mars 2020.

La politique de la porte ouverte de l'OTAN

En mars 2020, l'OTAN a accueilli la Macédoine du Nord en tant que trentième pays membre de l'Alliance. Cette adhésion renforce la sécurité des Balkans occidentaux, région qui revêt une grande importance stratégique pour l'Organisation. Elle démontre en outre l'attachement de l'OTAN à sa politique de la porte ouverte, qui est inscrite dans le Traité de l'Atlantique Nord et qui constitue l'une des réussites les plus notables et les plus tangibles de l'Alliance au fil des ans.

La porte de l'OTAN reste ouverte à toutes les démocraties européennes qui partagent les valeurs de l'Alliance, qui sont désireuses et capables d'assumer les responsabilités et les obligations liées au statut de membre, qui sont susceptibles de favoriser le développement des principes du Traité de l'Atlantique Nord, et dont l'admission peut contribuer à la sécurité de la région nord-atlantique. Chaque pays doit être libre de choisir ses propres arrangements de sécurité, et notamment de décider d'adhérer ou non à un traité ou à une alliance telle que l'OTAN. Les décisions concernant l'élargissement sont du seul ressort de l'OTAN et requièrent un consensus de tous ses pays membres.

Tout au long de l'année 2020, l'OTAN a continué de soutenir les efforts de réforme de la Bosnie-Herzégovine sur la base du programme de réforme que celle-ci a présenté en décembre 2019. Les Alliés restent en outre déterminés à soutenir l'adhésion, à terme, de la Géorgie et de l'Ukraine à l'OTAN, conformément à la décision prise au sommet de Bucarest, en 2008, et rappelée lors de sommets ultérieurs.



Les partenariats de l'OTAN en bref : les partenariats bilatéraux et régionaux

En plus de vingt-cinq ans, l'Alliance a développé un réseau de partenariats avec des pays non membres de l'Organisation faisant partie de la région euro-atlantique, du pourtour méditerranéen et de la région du Golfe, ainsi qu'avec d'autres partenaires du monde entier. Les partenariats de l'OTAN bénéficient à toutes les parties concernées et contribuent à améliorer la sécurité de la communauté internationale au sens large.

Dans la région euro-atlantique, les Alliés entretiennent des relations avec 20 pays partenaires dans le cadre du Partenariat pour la paix¹¹, vaste programme de coopération bilatérale. Parmi ces partenaires, l'OTAN a créé des structures spécifiques pour encadrer ses relations avec la Russie¹², l'Ukraine et la Géorgie. L'OTAN dispose en outre d'un réseau étendu de partenaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, au travers du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul¹³. Elle coopère aussi activement

avec un ensemble de pays qui ne font pas partie de ces cadres de partenariat régionaux. Ces partenaires, dits « mondiaux », sont l'Afghanistan, l'Australie, la Colombie, l'Iraq, le Japon, la République de Corée, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et le Pakistan.

Depuis 2014, l'OTAN mène son initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires, qui a pour but de maintenir et de renforcer l'interopérabilité avec les partenaires qui s'est développée pendant les opérations et missions dirigées par l'OTAN au cours des dernières décennies. Dans ce cadre, l'OTAN a octroyé le statut de partenaire « nouvelles opportunités » à six pays : l'Australie, la Finlande, la Géorgie, la Jordanie, la Suède et, depuis 2020, l'Ukraine. Ce statut leur offre davantage de possibilités de collaborer avec l'Alliance. Il leur permet également de participer plus facilement aux exercices de l'OTAN et de tenir plus régulièrement des consultations sur des questions de sécurité.

Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord en session des ministres des Affaires étrangères par visioconférence sécurisée avec les pays partenaires de la région Asie-Pacifique et avec l'Union européenne. Bruxelles (Belgique), décembre 2020.



11 L'Arménie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, la Géorgie, l'Irlande, le Kazakhstan, la République kirghize, Malte, la République de Moldova, la Russie, la Serbie, la Suède, la Suisse, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ukraine et l'Ouzbekistan.

12 En avril 2014, suite à l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont décidé de suspendre toute coopération pratique, tant civile que militaire, avec la Russie, mais de maintenir les contacts politiques au niveau des ambassadeurs et à un niveau plus élevé.

13 Le Dialogue méditerranéen réunit l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, tandis que l'Initiative de coopération d'Istanbul rassemble Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis.

Les partenaires de l'OTAN au Moyen-Orient et en Afrique du nord en 2020

En 2020, l'OTAN a poursuivi son dialogue politique et sa coopération pratique avec ses partenaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La pandémie n'a pas empêché la tenue, dans le cadre de réunions en présentiel et de visioconférences, d'échanges politiques portant sur un large éventail de thèmes, tels que les conséquences de la COVID-19 sur la sécurité de l'OTAN et de ses partenaires méridionaux ou les enseignements tirés de la crise sanitaire.

L'OTAN a continué d'axer sa coopération pratique avec ses partenaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur le renforcement des capacités, l'interopérabilité, la normalisation et la réforme du secteur de la sécurité. En 2020, les grands domaines de coopération étaient la lutte contre le terrorisme, la médecine militaire, les armes légères et de petit calibre, la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés, la cybersécurité, la détection améliorée des restes explosifs de guerre, ainsi que la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, la gestion de crise et la préparation du secteur civil.

Le Maroc a accueilli l'exercice régional 2020, dont l'objet était de familiariser les partenaires de l'OTAN avec les procédures de l'Organisation et de renforcer l'interopérabilité. Les partenaires régionaux ont participé activement aux activités de formation et d'entraînement organisées par l'OTAN dans ses écoles et établissements, par visioconférence pour nombre d'entre elles. Le Centre régional OTAN-ICI (Initiative de coopération d'Istanbul), situé au Koweït, a dispensé sa première formation en ligne en septembre 2020. Depuis son inauguration, en 2017, le Centre a accueilli plus d'un millier de participants originaires de la région du Golfe et plus de 200 experts de pays de l'OTAN.

L'OTAN et ses partenaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont uni leurs efforts pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Ainsi, l'État du Qatar (associé au Royaume-Uni) a proposé de mettre des moyens de transport aérien à la disposition du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) de l'OTAN, pour aider les Nations Unies à lutter contre la pandémie.

Coopération avec la Finlande et la Suède en 2020

L'OTAN, la Finlande et la Suède partagent des valeurs et des intérêts communs, et elles appréhendent l'environnement de sécurité international, et ses défis, de manière très similaire.

Un dialogue politique ouvert et régulier entre les trois parties garantit une compréhension et des orientations politiques communes, qui donnent forme à la coopération



Je suis fière du rôle que j'ai joué dans le renforcement des partenariats de l'OTAN avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Nos partenariats améliorent la compréhension mutuelle et renforcent les capacités de défense des partenaires tout en faisant bénéficier l'OTAN d'une expertise tout à fait unique.

Mariem Ben Hassine (France)

Administratrice Moyen-Orient et Afrique du Nord
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

En 2020, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont décidé de renforcer l'engagement de l'Organisation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment par un soutien accru aux programmes de renforcement des capacités et de formation et d'entraînement menés dans la région. Ils sont également convenus de faire davantage au Sahel, notamment pour suivre plus régulièrement la situation – critique – dans cette zone et pour trouver des moyens de contribuer davantage à la stabilité régionale. Cela passe par une aide accrue aux partenaires pour ce qui est des réformes et du renforcement des capacités ainsi que des exercices dirigés par l'OTAN dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, et par un approfondissement des partenariats avec certaines organisations régionales, notamment l'Union africaine.

pratique. La Finlande et la Suède étaient représentées par leurs ministres respectifs à la réunion d'avril 2020 des ministres de la Défense des pays de l'OTAN, ainsi qu'à celle de décembre 2020 en session des ministres des Affaires étrangères. Les ministres des Affaires étrangères des deux pays sont par ailleurs venus en visite au siège de l'OTAN en septembre 2020.

Les forces des pays de l'OTAN, de la Finlande et de la Suède s'entraînent régulièrement ensemble afin de garantir le maintien d'un haut niveau d'interopérabilité. Les échanges d'informations et d'analyses sont également fréquents, le but étant de renforcer la coopération et d'améliorer la connaissance partagée de la situation.

La Finlande et la Suède sont des partenaires « nouvelles opportunités ». En 2020, elles ont contribué aux opérations et missions dirigées par l'OTAN en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo, et elles ont continué de soutenir l'action de

l'Alliance dans d'importants domaines tels que la sécurité humaine et les femmes, la paix et la sécurité.

La coopération entre l'OTAN, la Finlande et la Suède est particulièrement utile dans la région de la mer Baltique, où les effets combinés de la présence avancée rehaussée de l'OTAN et des engagements pris au niveau national par la Finlande et par la Suède en faveur de la défense et de la coopération renforcent la sécurité et la stabilité régionales.



La ministre suédoise des Affaires étrangères, Ann Linde, reçue au siège de l'OTAN par le secrétaire général de l'Organisation, Jens Stoltenberg. Bruxelles (Belgique), septembre 2020.



Le ministre des Affaires étrangères de la République de Finlande, Pekka Haavisto, reçu au siège de l'OTAN par le secrétaire général de l'Organisation, Jens Stoltenberg. Bruxelles (Belgique), septembre 2020.

Partenaires de l'OTAN dans la région Asie-Pacifique

En 2020, l'OTAN a continué d'intensifier son dialogue politique avec ses partenaires de la région Asie-Pacifique, à savoir l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. En octobre, l'Australie a participé à sa première réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN. Et en décembre, l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée ont participé à leur première réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN.

La coopération pratique s'est elle aussi poursuivie à un rythme soutenu. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont continué d'apporter de précieuses contributions

à la mission Resolute Support, dirigée par l'OTAN en Afghanistan, tandis que la République de Corée et le Japon ont continué de compter parmi les principaux contributeurs au fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane, géré par l'OTAN. En 2020, la République de Corée est devenue coprésidente de ce fonds d'affectation spéciale.

Parallèlement, l'OTAN a poursuivi sa coopération pratique avec la Mongolie, notamment dans le cadre d'un projet de cyberdéfense et de la mission Resolute Support, à laquelle ce pays apporte une contribution importante.

Dialogue avec la Chine

La montée en puissance de la Chine représente des défis et des opportunités pour l'OTAN. L'Organisation cherche à entretenir avec la Chine une relation constructive, qui repose sur un respect mutuel et des intérêts communs. En 2020, l'OTAN a donc continué d'interagir avec la Chine pour renforcer la compréhension mutuelle, dissiper les idées fausses et créer un espace de dialogue au sein duquel les désaccords peuvent être abordés. En février, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a rencontré pour la première fois le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité. Le secrétaire général délégué, Mircea Geoană, et l'ambassadeur de Chine en Belgique, Zhang Ming, ont continué de se rencontrer régulièrement pour discuter de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, de la République populaire démocratique de Corée, de l'Afghanistan, de la cybersécurité et de la pandémie de COVID-19.

Les partenariats de l'OTAN en bref : les organisations internationales

L'OTAN reste très attachée à l'étroite coopération qu'elle mène avec d'autres organisations internationales. L'Alliance coopère avec l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour

la sécurité et la coopération en Europe. Elle entretient en outre des contacts réguliers avec l'Union africaine, la Banque mondiale et le Comité international de la Croix-Rouge.

L'Organisation des Nations Unies

La coopération avec l'Organisation des Nations Unies s'est poursuivie à un rythme soutenu tout au long de l'année 2020. L'ONU ayant sollicité son aide face aux difficultés rencontrées dans les opérations de maintien de la paix, l'OTAN a conçu un module pluriannuel de formation au soutien, visant à renforcer encore la capacité de l'ONU à mettre sur pied des activités de maintien de la paix et à les soutenir dans la durée moyennant une amélioration de la performance opérationnelle, de la sûreté et de la sécurité de ses soldats de la paix. Ce module inclut un programme dans le cadre duquel l'OTAN partage son expertise en matière de renforcement des capacités dans les domaines des processus d'évaluation des performances militaires, des soins médicaux, de la lutte contre les engins explosifs improvisés, et des transmissions et télécommunications.

Dans ses efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19, l'OTAN a intensifié ses relations avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé. Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe a prêté main-forte à l'Organisation des Nations Unies, notamment en coordonnant le transport aérien des fournitures médicales dont les pays avaient grandement besoin, par exemple au Ghana.

L'Union européenne

En 2020, l'OTAN et l'Union européenne ont continué d'approfondir la coopération stratégique qu'elles entretiennent de longue date. La mise en œuvre des 74 propositions communes adoptées par les deux organisations demeure un volet essentiel de cette coopération, dans le prolongement des déclarations conjointes signées par le secrétaire général de l'OTAN, le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne en 2016 et en 2018.

Des progrès ont été réalisés sur bon nombre de questions faisant l'objet de ces 74 propositions communes, notamment dans les domaines qui se sont avérés particulièrement pertinents dans le contexte de la pandémie de COVID-19, comme la lutte contre la désinformation et la propagande hostile, la réponse aux cybermenaces et le renforcement de la résilience. L'OTAN



Répondant à un appel lancé à l'échelle mondiale par l'Organisation des Nations Unies en vue de l'obtention de capacités de transport aérien au service de la lutte contre la pandémie de COVID-19, le Royaume-Uni a acheminé un hôpital de campagne depuis l'Europe vers Accra, en coordination avec le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe. Ghana, juin 2020.

et l'UE sont restées en contact étroit s'agissant de leurs réponses respectives à la pandémie de COVID-19.

En 2020, l'OTAN a continué d'appuyer le développement des initiatives de défense européennes, dans un esprit de transparence et de complémentarité, et elle a insisté pour que les Alliés non membres de l'UE y soient associés le plus largement possible.

Les deux organisations ont poursuivi activement leur dialogue politique, comme le montrent les échanges réguliers qui ont eu lieu entre le secrétaire général de l'OTAN et ses homologues de l'UE, ainsi qu'entre les services à tous les niveaux, la participation aux réunions ministérielles et la présentation d'exposés dans l'autre organisation, ou encore la tenue de trois réunions entre le Conseil de l'Atlantique Nord et le Comité politique et de sécurité de l'UE.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, font un point de presse conjoint avant leur réunion avec les membres du collège des commissaires. Bruxelles (Belgique), décembre 2020.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Partenaire essentiel pour l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) continue d'offrir un cadre privilégié pour le dialogue sur la sécurité, en particulier sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité, notamment avec la Russie.

Le dialogue politique engagé entre l'OTAN et l'OSCE, qui couvre un large éventail de sujets, s'est poursuivi à un rythme soutenu, avec l'appui du Bureau de liaison de l'OTAN à Vienne. Les échanges entre les deux organisations ont porté sur les derniers développements dans les Balkans occidentaux, en Ukraine, dans le Caucase du Sud, en Afghanistan et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que sur des questions transversales telles que la cyberdéfense et l'action «femmes, paix et sécurité». La crise liée à la COVID-19 a donné lieu à un dialogue politique renforcé sur les bonnes pratiques, les enseignements tirés et la coopération pratique dans le contexte de la pandémie.

L'Union africaine

L'Union africaine est un partenaire important pour l'OTAN. En 2020, malgré les incidences de la pandémie sur les activités courantes de formation, de conseil et de soutien opérationnel, les principaux volets de la coopération entre l'OTAN et l'Union africaine ont pu être maintenus. Par ailleurs, un nouveau programme de coopération, approuvé en mai 2020, devrait permettre dans les années à venir d'améliorer la coopération pratique sur des questions politico-militaires.



En 2020, j'ai contribué à promouvoir les relations de l'OTAN avec d'autres organisations internationales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. En ma qualité de contribution nationale volontaire de la Finlande, je suis fière d'avoir participé au renforcement des liens entre mon pays et l'OTAN.

Anette Parviainen (Finlande)

Administratrice (Organisations multilatérales)
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Ce programme vise notamment à élargir les activités de formation et de mentorat à des participants de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales de l'Union africaine, à ouvrir l'accès aux centres d'excellence de l'OTAN et à échanger des bonnes pratiques concernant la Force africaine en attente, appelée à devenir une entité permanente de gestion de crise et de réponse aux crises pour le continent africain.

Les partenariats de l'OTAN en bref : activités et programmes de l'OTAN

L'Alliance a élaboré plusieurs programmes pour la coopération avec ses partenaires. Il s'agit notamment d'initiatives visant à renforcer l'interopérabilité, à accroître la capacité des partenaires à participer à des opérations

dirigées par l'OTAN et à appuyer la réforme de la défense et le renforcement des capacités par des activités de conseil, de soutien, de formation et de mentorat.

Promouvoir l'interopérabilité, fixer des objectifs communs

Le processus de planification et d'examen est l'un des principaux instruments dont l'Alliance dispose pour promouvoir le développement des forces et des capacités des partenaires les mieux à même de coopérer avec les Alliés. Il soutient également les pays partenaires dans la réforme de leurs institutions de sécurité et de défense et dans la transformation de leurs forces armées.

En tant que mécanisme de planification de défense, le processus de planification et d'examen est un outil pratique qui oriente et mesure la progression des travaux de transformation et de modernisation de la défense et de la sécurité, en définissant des objectifs de planification pour la réforme et le développement des capacités.

Depuis 2020, 18 partenaires participent activement à ce processus. Ils consultent l'OTAN et coopèrent avec elle sur des questions allant notamment de la planification de défense et de la planification stratégique à la résilience et à la gestion des risques, en passant par la protection des civils dans les conflits armés et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

La pandémie de COVID-19 a eu de lourdes conséquences sur le processus de planification et d'examen, en raison du report des indispensables activités de coordination en présentiel. Néanmoins, l'OTAN a continué d'échanger avec chacun des partenaires participants en vue de fixer et de réviser leurs objectifs de partenariat.

Aider les partenaires à développer leurs capacités

Par son initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, l'OTAN prodigue aux partenaires des conseils stratégiques sur la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et elle les aide à développer des capacités de défense pour les forces locales au travers d'activités de formation et d'entraînement. Cette initiative s'appuie sur le vaste savoir-faire de l'OTAN en matière de conseil, de soutien, d'entraînement, de formation et de mentorat. Le soutien fourni par l'OTAN permet aux partenaires d'améliorer leur résilience et leur sécurité et contribue à la sécurité propre de l'Alliance.

En 2020, malgré les difficultés engendrées par la pandémie de COVID-19, les activités de renforcement

des capacités de défense se sont poursuivies. Les Alliés ont approuvé une nouvelle initiative visant à soutenir la formation ONU au maintien de la paix. Tous les Alliés, ainsi que quatre partenaires (la Finlande, l'Irlande, la Suède et la Suisse) ont contribué à l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense en mettant à disposition des experts, des formateurs ou des moyens financiers. Lorsque cela était possible, les activités se sont tenues en ligne.

Voici quelques exemples illustrant le soutien fourni aux pays partenaires et à l'ONU en 2019 dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense.

Géorgie

La coopération pratique s'est poursuivie dans le cadre du paquet substantiel OTAN-Géorgie, conçu pour renforcer les capacités de défense de la Géorgie et pour l'aider à se préparer à adhérer, à terme, à l'Organisation. En plus de mettre en œuvre les initiatives existantes, l'OTAN et la Géorgie se sont employées à actualiser le paquet substantiel OTAN-Géorgie et à le rendre plus ambitieux, plus cohérent et plus ciblé, de sorte qu'il reflète mieux les priorités tant de la Géorgie que de l'Alliance. Au total, le paquet actualisé comprend 16 initiatives, soit trois de plus que le paquet précédent. Les nouvelles initiatives concernent la constitution d'une capacité médicale militaire, l'amélioration de la

connaissance de l'anglais ainsi que la normalisation et la codification. Le paquet actualisé prévoit une aide renforcée à la Géorgie, notamment pour la création d'un laboratoire de cybersécurité, l'établissement de communications sécurisées entre la Géorgie et l'OTAN, la formation d'ingénieurs militaires et l'amélioration de la connaissance de la situation maritime et aérienne.

En 2020, quelque 35 experts résidents et non résidents, mis à disposition par les Alliés et les partenaires, ont continué de contribuer à la mise en œuvre du paquet substantiel OTAN-Géorgie. Au travers des projets relevant du fonds d'affectation spéciale pour le

renforcement des capacités de défense, les Alliés ont financé des formations et des entraînements, notamment à l'intention de la police militaire géorgienne, ainsi que des exercices et du matériel.

En novembre, le Centre d'entraînement de forces interarmées de l'OTAN à Bydgoszcz (Pologne) et le Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation, situé en Géorgie, ont signé un accord de partenariat qui fixe le cadre général de la coopération entre les deux centres. L'accord garantit un soutien permanent au Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation en tant que centre de formation affilié à l'OTAN. En outre, le bataillon de police militaire multinationale de l'OTAN, basé en Pologne, et le ministère de la Défense géorgien ont signé un accord de partenariat visant à favoriser la mise en place de bataillons de police militaire en Géorgie.

La Géorgie continue d'apporter un soutien substantiel aux opérations et aux missions de l'OTAN, et notamment à la mission Resolute Support en Afghanistan et à l'opération Sea Guardian. Elle contribue également à la Force de réaction de l'OTAN.

Jordanie

En 2020, l'OTAN a continué de soutenir la Jordanie dans ses efforts visant à moderniser ses forces armées et à accroître leur résilience. Des progrès ont été accomplis en particulier dans les domaines de la préparation du secteur civil, de la cybersécurité, de la logistique et de la lutte contre les engins explosifs improvisés, et sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité. La Jordanie et l'OTAN sont convenues d'intensifier leur coopération dans leur lutte contre le terrorisme, s'agissant notamment de la communication stratégique, des armes légères et de petit calibre, et de l'élaboration d'un programme de référence pour la formation et l'entraînement à la lutte contre le terrorisme en Jordanie. L'OTAN fournira un soutien pratique dans ces domaines au titre de son initiative de renforcement des capacités de défense.

Le Centre national pour la sécurité et la gestion de crise a contribué, avec le soutien de l'OTAN, à la bonne coordination de la réponse nationale de la Jordanie à la crise liée à la COVID-19. Face à la pandémie, l'OTAN a adapté son aide à la Jordanie et elle lui a dispensé des avis sur des questions telles que la continuité des pouvoirs publics, la fourniture de services essentiels et les effets psychologiques de la crise sur la résilience des institutions et des sociétés.

Le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité a permis de mener à son terme le projet de développement de la capacité de la Jordanie à lutter contre les engins explosifs improvisés, par la formation d'au moins 216 participants jordaniens (militaires et personnels de sécurité publique) et par une aide à la Jordanie pour l'élaboration d'une politique



Le Centre d'entraînement de forces interarmées (Pologne) et le Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation (Géorgie) signent l'accord de partenariat. Novembre 2020.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et Sa Majesté le roi Abdallah II ibn al-Hussein du Royaume hachémite de Jordanie, au siège de l'OTAN. Bruxelles (Belgique), janvier 2020.

nationale de lutte contre les engins explosifs improvisés. En outre, l'OTAN a aidé la Jordanie à mener une revue des systèmes logistiques et des capacités de ses forces armées, et a contribué à ses efforts visant à renforcer le rôle des femmes dans les forces armées. L'OTAN a par ailleurs construit de nouvelles installations pour le centre d'entraînement du personnel féminin des forces armées jordaniennes.

La Jordanie a en outre continué de contribuer à la Force de réaction de l'OTAN.

République de Moldova

En 2020, l'OTAN a continué d'aider les autorités moldaves à développer leurs capacités de défense et leurs capacités de sécurité se rapportant à la défense. L'OTAN les a également aidées à mener des réformes dans le pays, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des futures capacités de défense, du perfectionnement professionnel des personnels civils du secteur de la défense et de la sécurité, et de la cyberdéfense, et s'agissant du rôle des femmes dans le secteur de la défense.

Le Bureau de liaison de l'OTAN à Chișinău, petit bureau civil, a continué de faciliter le dialogue politique entre l'OTAN et la République de Moldova, et d'informer le grand public sur la nature des relations entre le pays et l'OTAN. La coordonnatrice OTAN pour le renforcement des capacités de défense a dispensé des avis pratiques aux autorités moldaves sur la manière de tirer le meilleur parti des activités d'assistance de l'OTAN. Tant le Bureau de liaison que la coordonnatrice ont joué un rôle essentiel pour garder les canaux de communication ouverts entre l'OTAN et la République de Moldova malgré les restrictions liées à la COVID-19. L'OTAN a pu ainsi mieux

comprendre les besoins de la République de Moldova en cette période de pandémie, et adapter en conséquence son soutien en matière de renforcement de capacités.

Suite à la décision prise en 2019 par les Alliés de lancer le programme de perfectionnement professionnel pour la République de Moldova, l'OTAN et le pays ont élaboré en 2020 un programme détaillé sur six ans (2021-2026) qui aidera au perfectionnement professionnel du personnel civil et à l'amélioration des capacités de la fonction publique, l'objectif étant de renforcer le contrôle civil et démocratique des forces armées, de réaliser les objectifs de réforme prioritaires, et d'étoffer l'approche gouvernementale intégrée pour la défense et la sécurité.

Grâce au programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité, les forces armées moldaves sont parvenues à développer une capacité de réaction aux cyberincidents, comprenant les infrastructures et les équipements appropriés.

Le pays continue d'apporter une précieuse contribution à l'opération dirigée par l'OTAN au Kosovo.

Tunisie

En 2020, le soutien fourni par l'OTAN aux forces armées tunisiennes a porté sur la cyberdéfense, l'interopérabilité, la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés, la défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires l'apprentissage de l'anglais et la promotion de la bonne gouvernance.

L'OTAN a par ailleurs investi dans un projet visant à développer une capacité déployable de détection, d'identification et de surveillance des agents chimiques.

Ce projet, dénommé DIMLAB, a été adapté pour inclure les moyens de dépistage de la COVID-19. Un autre projet est en cours de développement : il doit permettre de répondre au besoin qu'a la Tunisie de mettre en place une capacité plus efficace, dynamique et durable de lutte contre les engins explosifs improvisés.



Soldat ukrainien sur le toit d'un véhicule de combat d'infanterie BMP-1 pendant l'exercice Combined Resolve. Tenu à Hohenfels (Allemagne), cet exercice dirigé par les États-Unis a rassemblé des unités blindées de neuf pays membres et pays partenaires de l'Alliance afin de tester leur disponibilité opérationnelle. Septembre 2020.

Aide à l'Ukraine

Tout au long de 2020, les Alliés ont montré leur attachement inébranlable à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, la Commission OTAN-Ukraine s'est réunie à plusieurs reprises pour faire progresser les travaux menés au titre du Partenariat spécifique OTAN-Ukraine. Les Alliés et l'Ukraine se sont entraidés pour la mise à disposition d'expertise et d'équipements médicaux.

En juin, le Conseil de l'Atlantique Nord a fait de l'Ukraine un partenaire « nouvelles opportunités », reconnaissant ainsi les importantes contributions du pays aux missions et opérations de l'OTAN, notamment en Afghanistan et au Kosovo, ainsi que sa participation à la Force de réaction de l'OTAN et aux exercices de l'Alliance. Ces contributions témoignent de l'attachement de l'Ukraine à la sécurité euro-atlantique.

L'OTAN a continué de soutenir les réformes engagées par l'Ukraine dans le secteur de la sécurité et de la défense. Les conseillers des Alliés ont travaillé avec leurs homologues ukrainiens à l'élaboration de la nouvelle stratégie de sécurité nationale et de la législation sur le renseignement, qui ont été adoptées en septembre par l'Ukraine. Il s'agit là d'un pas de plus sur la voie de l'intégration euro-atlantique du pays.

Enfin, l'OTAN a apporté un soutien pratique à l'Ukraine au travers de 16 programmes différents dans le cadre de l'ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine. Par exemple, malgré la pandémie de COVID-19, le programme de perfectionnement professionnel OTAN-Ukraine a permis de former des centaines de personnes travaillant dans le domaine de l'intégration euro-atlantique à tous les niveaux du gouvernement ukrainien. Le programme de gestion de la transition de carrière pour le personnel militaire a continué d'aider le pays à développer les capacités institutionnelles du ministère ukrainien des Vétérans. Dans le cadre de ce programme, un manuel a été élaboré à l'appui de l'établissement du bureau de projet du ministère, de même qu'un manuel donnant des orientations étape par étape pour le traitement des conséquences psychologiques du syndrome post-commotionnel et des troubles connexes chez les combattants des forces d'opération interarmées. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour préparer la revue prochaine de l'ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine. Ce réexamen, qui doit permettre de mieux faire correspondre les mesures aux besoins actuels du pays, sera finalisé en 2021.



Photo de groupe prise lors du 4^e atelier multinational pour les sous-officiers organisé dans le cadre du programme de renforcement de la formation « défense » de l'OTAN, qui avait pour thème « La formation militaire professionnelle comme outil de perfectionnement du corps des sous-officiers au XXI^e siècle ». Belgrade (Serbie), 24-27 février 2020.

Investir dans la formation, l'entraînement et l'interopérabilité

La formation et l'entraînement comptent parmi les meilleurs outils dont dispose l'OTAN pour projeter la stabilité dans le voisinage de l'Alliance.

Le réseau OTAN des **centres de formation et d'entraînement des partenariats** joue un rôle clé à cet égard. En 2020, ces 33 centres, situés dans 26 pays membres et pays partenaires de l'Alliance, ont organisé plus de 700 stages différents et ainsi formé près de 50 000 personnes. Dans la mesure du possible, les cours ont été conçus de manière à pouvoir être dispensés par visioconférence.

A côté de cela, l'OTAN investit dans la formation « défense » des pays partenaires au travers du **programme de renforcement de la formation « défense »**. Celui-ci aide les pays partenaires à mettre en place, à développer ou à réformer leurs établissements de formation militaire professionnelle grâce à l'instauration de références communes validées pour la formation militaire. En 2020, le programme s'est appuyé sur de nouvelles plateformes virtuelles pour l'organisation de 204 activités, principalement en ligne, auxquelles ont participé 774 experts de pays de l'Alliance et 558 experts de pays partenaires, au profit d'un public de plus de 2 400 étudiants et membres du corps enseignant des établissements des pays partenaires.

Au nombre des grandes réalisations du programme de renforcement de la formation « défense » en 2020, on peut épingle :

- l'organisation, en collaboration avec le Collège européen de sécurité et de défense, d'un stage de dix mois visant à préparer les enseignants des établissements de formation militaire professionnelle à travailler dans un environnement d'apprentissage en ligne ;
- le soutien apporté à des experts serbes et tchèques des secteurs nucléaire, biologique et chimique pour aider les entreprises à répondre rapidement à la pénurie d'équipements de protection respiratoire contre le SARS-CoV-2 ;



Un atelier virtuel de trois jours s'est tenu dans le cadre du programme de renforcement de la formation « défense » de l'OTAN aux fins du recensement des bonnes pratiques des établissements de formation militaire professionnelle des pays membres et des pays partenaires de l'Alliance qui étaient passés de formations en présentiel à des formations à distance, ainsi que des enseignements tirés de cette expérience.

- le lancement d'un nouveau programme au profit de l'école des sous-officiers des forces armées jordanienes ;
- l'élaboration d'un programme de formation à l'intention des responsables militaires des armées du G5 Sahel, en collaboration avec le Collège de défense du G5 Sahel et l'École nationale d'état-major de la Mauritanie ;
- l'organisation de la réunion (annuelle) du Centre d'échanges sur la formation « défense », avec 99 représentants de 53 établissements de formation, visant à déterminer les besoins des partenaires, à créer des synergies entre les programmes et à harmoniser les initiatives bilatérales ;
- la tenue, en novembre, d'un atelier virtuel aux fins du recensement des bonnes pratiques des établissements de formation militaire professionnelle des pays membres et des pays partenaires de l'Alliance ayant changé de mode de fonctionnement pendant la crise sanitaire, ainsi que des enseignements tirés de cette expérience. Au total, 209 participants ont réfléchi ensemble aux formations et aux moyens technologiques nécessaires pour accroître l'efficacité des cours à distance.

Renforcer la bonne gouvernance et l'intégrité dans le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant : le programme OTAN pour le développement de l'intégrité

La bonne gouvernance et l'intégrité sont des valeurs essentielles de l'Alliance. Les Alliés ont conscience que la corruption et la mauvaise gouvernance complexifient les défis de sécurité auxquels Alliés et partenaires doivent faire face. Outre qu'elles fragilisent la démocratie, l'état de droit et le développement économique, elles nuisent à l'efficacité opérationnelle et elles sapent la confiance du public dans les institutions de défense. Au travers du programme pour le développement de l'intégrité, l'OTAN s'attache à mettre en place des institutions de défense et de sécurité efficientes et efficaces, où les principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité sont solidement ancrés dans la gestion des ressources humaines et financières, notamment en matière d'acquisitions et de passations de marché.

Malgré la pandémie de COVID-19, les activités menées au titre du programme pour le développement de l'intégrité se sont poursuivies en 2020, avec le concours du fonds d'affectation spéciale de l'OTAN pour le développement de l'intégrité, piloté par la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et l'Union européenne. Le processus d'autoévaluation et d'évaluation collégiale de l'intégrité reste au cœur des initiatives de l'OTAN en faveur de la bonne gouvernance. Il permet de mettre en évidence les bonnes pratiques et les lacunes, et de cerner les réformes nécessaires pour renforcer l'intégrité. En 2020, l'Arménie, la Colombie, la Jordanie, la République de Moldova et la Tunisie étaient engagées, à différents stades, dans le processus OTAN de développement de l'intégrité.

L'OTAN a mis à la disposition des partenaires sa formation en ligne de sensibilisation au développement de l'intégrité et l'a traduite en russe. Elle a en outre conçu trois ambitieux plans de formation sur mesure pour la Colombie, la Géorgie et l'Ukraine, qui prévoient l'élaboration de stages dans le pays concerné et le lancement de programmes de formation des formateurs.

S'appuyant sur la coopération stratégique existante avec l'UE, l'OTAN a intensifié ses interactions avec d'autres organisations internationales sur la question de la bonne gouvernance, en particulier dans le contexte de la pandémie. Par exemple, en 2020, l'Équipe du programme OTAN pour le développement de l'intégrité a participé pour la première fois à la conférence de haut niveau de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe consacrée à la lutte contre la corruption.



L'intégrité contribue à la paix et à la sécurité au sein de l'Alliance. En 2020, nous nous sommes promptement adaptés, pour pouvoir continuer de renforcer la bonne gouvernance, d'améliorer la résilience institutionnelle et de réduire autant que possible les risques de corruption dans les institutions de défense.

Bénédicte Borel (France)

Chef de l'Équipe du programme OTAN pour le développement de l'intégrité
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

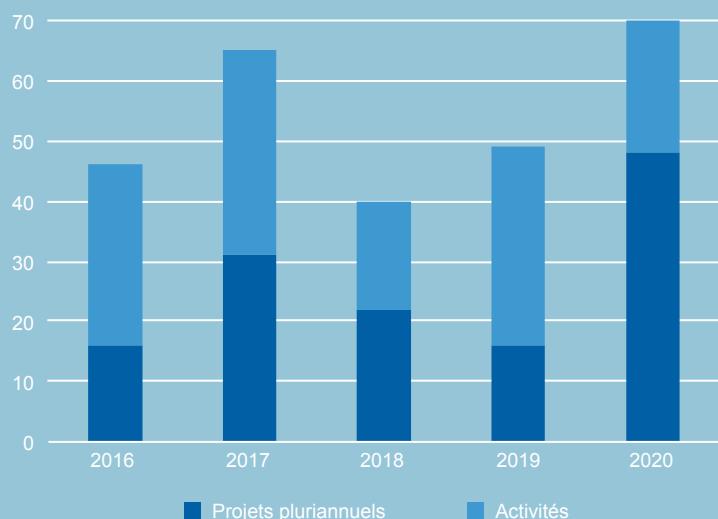
L'OTAN a ainsi eu l'occasion d'évoquer son expérience de la gestion des défis liés à la mauvaise gouvernance dans les institutions de défense. L'Équipe du programme OTAN pour le développement de l'intégrité a par ailleurs intensifié ses échanges avec le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité du Département des opérations de paix de l'ONU, partageant avec ses pairs son expertise unique en matière de bonne gouvernance dans les institutions de défense, afin de faire le point sur les bonnes pratiques dans les domaines de l'intégrité et de la bonne gouvernance. En décembre, soucieuse de resserrer les liens avec le secteur privé, l'OTAN a lancé une initiative de partenariat public-privé en faveur de la poursuite du développement de l'intégrité dans le secteur de la défense.

Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité

En 2020, le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité a permis l'exécution de 120 activités et il est resté un outil de renforcement de la coopération pratique et du dialogue entre les Alliés et les partenaires. Au travers de plateformes en ligne, de nombreux projets de recherche et développement ont été

lancés, dont certains sont en lien direct avec la lutte contre la COVID-19. Le programme a continué de subventionner des activités se rapportant à des domaines prioritaires tels que l'innovation, la lutte contre le terrorisme, les techniques avancées et la détection des explosifs.

Activités relevant du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS) approuvées par les Alliés – 2018-2020



Quelques activités marquantes de 2020

- Le système de commandement de nouvelle génération pour la gestion des incidents (outil collaboratif de gestion de crise) a été adapté en Macédoine du Nord en vue de son utilisation dans la lutte contre la COVID-19. Cet outil, qui permet aux primo-intervenants d'échanger des informations en temps réel en cas de catastrophe naturelle ou anthropique, a été adapté dans tous les Balkans occidentaux dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité. Il est utilisé par le dernier pays à avoir adhéré à l'Alliance

pour faciliter la coordination, la communication et la coopération entre les institutions qui s'occupent de la lutte contre la pandémie dans l'ensemble du pays.

- Un nouveau projet scientifique, baptisé NOCOVID, a été approuvé. Il est consacré au diagnostic rapide et à grande échelle de la COVID-19. Des ajustements ont été apportés à des activités portant sur les risques biologiques de manière à améliorer les moyens mobiles de diagnostic de la COVID-19 en République de Moldova, au Maroc et en Tunisie.

- Un projet pluriannuel a été lancé, dont le but est d'aider la Mauritanie à améliorer ses capacités de télémédecine. Baptisé PROMEDEUS, il s'inscrit dans le prolongement de deux initiatives grâce auxquelles le pays a mis en place un système de gestion de crise, qui comprend un centre de gestion de crise à Nouakchott et quatre centres régionaux de coordination des opérations.
- Le champ d'action du programme dans le domaine des technologies avancées et de l'innovation liées à la sécurité s'est élargi avec l'approbation d'activités ayant trait aux technologies quantiques, à l'intelligence artificielle, aux systèmes autonomes ainsi qu'aux capteurs et détecteurs.
- Le consortium DEXTER a été mis en place. Le programme du même nom vise à mettre au point un système qui détecte les explosifs et les armes à feu dans les transports publics (métro, par exemple), en temps réel, sans perturber le flux des usagers.
- Trois cours de haut niveau sur la cyberdéfense et la protection des infrastructures énergétiques critiques, adaptés aux besoins des destinataires, ont été donnés au Centre régional OTAN-Initiative de coopération d'Istanbul, situé au Koweït. Ils ont été dispensés par l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) et par la Naval Postgraduate School (États-Unis). C'était la première fois que de tels cours étaient donnés en ligne.

Fonds d'affectation spéciale

Les fonds d'affectation spéciale constituent des sources de financement pour la mise en œuvre de projets concrets et pour l'assistance aux partenaires. Les projets qui font appel à ces fonds concernent généralement la démilitarisation, la transformation de la défense et le renforcement des capacités. Les pays de l'Alliance, les pays partenaires et des organisations internationales contribuent aux fonds d'affectation spéciale de l'OTAN sur une base volontaire.

En 2020, il y avait 19 fonds d'affectation spéciale consacrés à la sécurité coopérative : des fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la paix, des fonds d'affectation spéciale pour l'Ukraine, le fonds d'affectation spéciale pour le développement de l'intégrité, le fonds d'affectation spéciale du programme de perfectionnement professionnel et le fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la



Projet PROMEDEUS. Nouakchott (Mauritanie), 2020.

- Des projets de renforcement des capacités de cyberdéfense ont été menés à bien, avec le concours de l'Agence OTAN d'information et de communication, dans les ministères de la Défense de la République de Moldova et de Mongolie.

défense. Grâce à ce dernier, les Alliés et les partenaires peuvent financer des projets qui aident les bénéficiaires de l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense (Géorgie, Iraq, Jordanie, Moldova, Tunisie et Nations Unies). Depuis sa création, ce fonds a été alimenté par 25 Alliés et 4 partenaires (Finlande, Irlande, Suède et Suisse), pour un total d'environ 27 millions d'euros. À ce jour, quelque 14,5 millions d'euros ont été répartis entre 47 projets. On peut citer les suivants : soutien du Centre conjoint de formation et d'évaluation en Géorgie, formation à la gestion de crise et soutien consultatif en Jordanie, stages de planification de la défense en Iraq, livraison d'équipement informatique en Moldova, stages de renseignement en Tunisie et conseils aux Nations Unies pour la formation au maintien de la paix.



Le 1^{er} Groupe maritime permanent OTAN et le 1^{er} Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines effectuent un exercice de manœuvres (Photex) lors d'une réunion des commandants de groupe opérationnel. Mer Baltique, le 21 septembre 2020.

PROMOUVOIR

L'ÉGALITÉ



Les femmes, la paix et la sécurité





Une sergent de l'armée de terre des États-Unis contrôle le chargement du M/V Liberty Passion lors de l'exercice Defender-Europe 20. Base de soutien naval (Naval Weapons Station) de la base interarmées de Charleston, Caroline du Sud (États-Unis), mars 2020 (crédit photo : caporal-chef Taylor Phifer, US Air Force).

Nous avons déjà beaucoup progressé, et nous devons à présent saisir les nouvelles occasions de poursuivre la mise en œuvre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité [...]. Je suis en effet convaincu que l'avancement de ce programme renforcera encore l'OTAN et l'aidera à répondre aux enjeux de demain. »

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN

Dialogue en ligne sur l'avenir du programme pour les femmes, la paix et la sécurité à l'OTAN (15 octobre 2020)

L'année 2020 a été celle du vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Cet anniversaire a été l'occasion de réfléchir aux réalisations de l'OTAN et de définir les axes et les priorités de l'action de l'Alliance dans le domaine FPS pour l'avenir.

Les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN ont élaboré la première politique de l'Alliance sur les femmes, la paix et la sécurité en 2007. Celle-ci était fondée sur l'expérience acquise par l'OTAN au cours des quelques années antérieures – principalement en Afghanistan. Elle attribuait aux militaires la responsabilité de la mise en œuvre du programme FPS pour l'OTAN, dans un contexte opérationnel. Depuis lors, l'OTAN a pris conscience du fait que les principes FPS s'appliquent à toutes les activités de l'Alliance – de la manière dont elle assure la gestion de crise et la défense collective de ses pays membres jusqu'aux modalités de sa collaboration avec les partenaires.

Aujourd'hui, la politique FPS de l'OTAN reflète cette prise de conscience et s'articule autour des principes d'intégration, d'inclusivité et d'intégrité. L'intégration vise à inclure la dimension de genre dans toutes les activités de l'OTAN, tandis que l'inclusivité consiste à promouvoir une participation des femmes pleine



L'année 2020 a été celle d'une prise de conscience accrue de la pertinence du programme FPS pour toutes les activités de l'OTAN. Qu'il s'agisse d'équiper nos troupes, d'interagir avec les communautés sur les théâtres d'opération ou d'utiliser un langage inclusif, nous obtenons de meilleurs résultats quand nous tenons compte de la dimension de genre.

Allison Hart (États-Unis)

Chef adjointe de l'Unité Sécurité humaine
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

L'histoire du programme pour les femmes, la paix et la sécurité à l'OTAN

2000 Adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. C'est là que tout a commencé. La résolution 1325 donne pour la première fois aux femmes un rôle central dans la sécurité - en les impliquant dans tous les processus décisionnels relatifs à la paix et à la sécurité et en assurant leur protection contre les violences sexuelles.



2002 Au sommet de Prague, les dirigeants des pays de l'OTAN décident de trouver des moyens d'améliorer la parité hommes-femmes au sein du Secrétariat international et de l'État-major militaire international.



2003 Adoption de la première politique OTAN d'égalité des chances et de diversité.



2007 Adoption de la première politique OTAN sur les femmes, la paix et la sécurité.



2009 L'OTAN déploie pour la première fois des conseillères/conseillers pour les questions de genre auprès de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et auprès des commandements stratégiques à Norfolk, en Virginie, et à Mons, en Belgique. Les commandements stratégiques adoptent en outre une directive pour l'intégration de la dimension de genre dans la structure de commandement de l'OTAN, et notamment les mesures de protection au cours des conflits armés.



2012 Au sommet de Chicago, les dirigeants des pays de l'OTAN réaffirment leur attachement aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et demandent une revue des incidences pratiques de la résolution 1325 pour la conduite des opérations et missions dirigées par l'OTAN.

Mme Mari Skåre devient la première représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité.



2020 Le président du Comité militaire de l'OTAN accueille officiellement la vice-amirale Louise Dedichen en tant que représentante militaire de la Norvège auprès de l'OTAN, la première femme membre du Comité militaire.

Signe de son importance croissante, la cause des femmes, de la paix et de la sécurité fait partie des questions débattues à la réunion d'octobre des ministres de la Défense des pays de l'OTAN.

2019 À Londres, les dirigeants des pays de l'OTAN prennent note de la toute première politique sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et sur les moyens d'y réagir.

2018 Au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays de l'OTAN entérinent la politique OTAN révisée sur les femmes, la paix et la sécurité, qui mentionne pour la première fois les principes d'intégration, d'inclusivité et d'intégrité.

2016 Rose Gottemoeller devient la première femme à occuper le poste de secrétaire général délégué de l'OTAN. Mise sur pied de la Commission consultative de la société civile.

2015 Adoption de directives militaires OTAN pour prévenir et combattre la violence sexuelle et sexiste liée aux conflits.

2014 Au sommet du pays de Galles, les dirigeants des pays de l'OTAN réaffirment leur attachement à la cause des femmes, de la paix et de la sécurité et chargent le Conseil de l'Atlantique Nord de présenter un rapport d'activité sur la mise en œuvre par l'OTAN de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.



Tournage d'une vidéo au ministère iraquiens de la Défense dans le cadre d'une campagne visant à donner plus de visibilité aux femmes servant au sein des forces armées iraquiennes. Bagdad (Irak), octobre 2020.

et constructive. L'intégrité garantit quant à elle que le personnel respecte les normes de comportement les plus strictes, ce qui inclut les engagements que nous avons pris de protéger les femmes et les filles contre ce fléau qu'est la violence sexuelle liée aux conflits et contre les autres menaces pesant sur leur sécurité. En 2020, l'OTAN était prête à mettre à jour ses directives existantes visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle liée aux conflits, et à élaborer, sur cette base, une nouvelle politique en la matière.

Les politiques comptent beaucoup – et ce sont les individus qui font progresser leur mise en œuvre. Les conseillères et conseillers pour les questions de genre (GENAD) de l'OTAN jouent un rôle essentiel à cet égard. Déployés dans toute la structure de commandement de l'OTAN, les GENAD prodiguent des conseils pour tout ce qui, dans les activités de l'Alliance, a trait au genre. Grâce à leur action, les plans et doctrines de l'OTAN tiennent davantage compte des questions de genre, et le personnel – tant civil que militaire – comprend mieux l'intérêt du programme FPS. La dimension de genre est de plus en plus présente dans les exercices OTAN, ce qui permet à l'Alliance de mieux l'intégrer dans des situations réelles. En plus d'avoir déployé des GENAD, l'OTAN a mis sur pied des réseaux de points de liaison civils et militaires pour les questions de genre, lesquels veillent à ce que la dimension de genre soit intégrée dans chaque politique, chaque programme et chaque activité de l'Alliance. Ces points de liaison favorisent l'innovation : en 2020, ils ont notamment fait en sorte que les capacités de défense tiennent compte de tous les utilisateurs potentiels dès l'étape de la conception,



Des membres du personnel de l'Agence OTAN d'information et de communication se sont portés volontaires pour aider des jeunes filles à construire des drones et à mener des expériences avec des robots. La Haye (Pays-Bas), février 2020.

que les activités OTAN de lutte contre le terrorisme intègrent la dimension de genre, et que toutes et tous au sein de la communauté OTAN disposent des outils nécessaires à l'utilisation d'un langage plus inclusif.

Les autres organisations internationales, les organisations non gouvernementales et la société civile jouent un rôle important dans l'avancement de l'action FPS de l'OTAN. En 2020, la Commission consultative de la société civile, établie en 2016, s'est réunie virtuellement chaque mois pour débattre de questions



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et Clare Hutchinson, sa représentante spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité. Bruxelles (Belgique), octobre 2020.

diverses, y compris des répercussions de la COVID-19 selon le genre. L'OTAN a par ailleurs organisé une série de dialogues en ligne afin d'échanger avec la société civile et le grand public sur la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits (juin 2020), sur l'avenir du programme FPS à l'OTAN (octobre 2020) et sur les aspects genrés de la technologie (novembre 2020). S'agissant de l'avenir du programme FPS, le secrétaire général a montré en quoi ce dernier contribue à sa vision de l'OTAN de demain et a souligné l'importance de la dimension de genre : « si nous voulons prendre de meilleures décisions, nous devons notamment comprendre que les défis auxquels nous sommes confrontés, ainsi que la manière dont nous y répondons, peuvent toucher différemment les femmes et les hommes. Il nous faut tenir compte de cette réalité. »

Le vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, célébré en octobre 2020, a été l'occasion de mettre à l'honneur l'action de l'OTAN dans le domaine FPS. Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont débattu de la mise en œuvre par l'Alliance du programme FPS et de la meilleure manière de tirer parti des avancées réalisées pour progresser encore. En parallèle des réunions de l'Équipe spéciale FPS au niveau technique, l'Équipe spéciale FPS au niveau des cadres, récemment établie en vue de fournir un mécanisme clé de redevabilité pour la politique OTAN, s'est réunie pour la première fois. Les débats ont porté sur les perspectives et les défis liés à la mise en œuvre du programme FPS dans leurs domaines de compétence. À sa session annuelle, le Comité OTAN sur la dimension de genre a mis l'accent sur le renforcement de la capacité à intégrer

la dimension de genre dans les activités militaires de l'OTAN. Toujours en octobre, l'Alliance a lancé une nouvelle initiative visant à intégrer cette dimension dans ses activités de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.



Alors que davantage de femmes s'engagent dans les forces armées, je me réjouis d'avoir l'occasion de contribuer à un rapport mettant en valeur les travaux de recherche de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie consacrés aux femmes dans l'armée.

Eleanor Braithwaite (Royaume-Uni)

Bureau du conseiller scientifique
Organisation pour la science et la technologie
Bruxelles (Belgique)



Le Comité militaire de l'OTAN accueille la vice-amiral Louise Dedichen, représentante militaire de la Norvège auprès de l'OTAN et première femme à siéger au Comité militaire. Bruxelles (Belgique), janvier 2020.

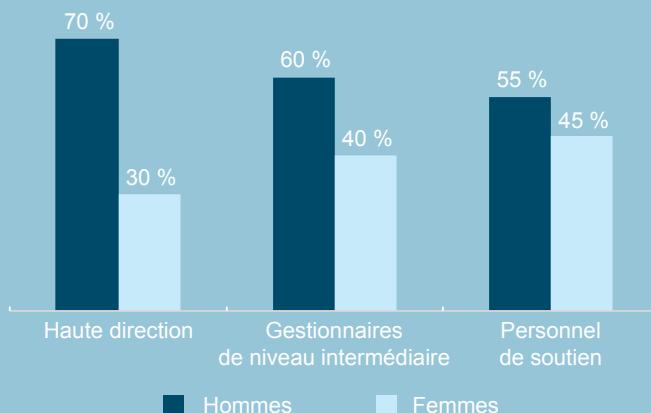
Par ailleurs, en 2020, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a effectué une analyse interdisciplinaire des facteurs sociaux, culturels et psychologiques influant sur l'intégration de la dimension de genre dans les forces armées, et tout particulièrement sur l'intégration des femmes dans les unités de combat au sol. Cette analyse s'est appuyée

sur de précédentes recherches menées à partir de données factuelles, ainsi que sur les enseignements tirés par les Alliés. Elle a permis de mettre en évidence de bonnes pratiques pour l'intégration des femmes et sera poursuivie dans l'objectif de contribuer à l'efficacité opérationnelle.

Statistiques sur la parité hommes-femmes

Le programme pour les femmes, la paix et la sécurité met en évidence le rôle essentiel des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité. Il ne s'agit pas seulement de viser la parité hommes-femmes, mais aussi d'agir collectivement en vue de garantir une véritable égalité des genres. L'OTAN est déterminée à créer des environnements inclusifs propices à une participation pleine et constructive des femmes. Elle s'attache également à établir et à publier chaque année des statistiques sur la parité hommes-femmes. Si l'Alliance doit encore parvenir à une parité complète,

elle a constamment progressé ces 20 dernières années. Les femmes représentent en moyenne 12 % de l'effectif des forces nationales des Alliés, un chiffre qui a doublé en 20 ans. Elles n'ont jamais été aussi nombreuses au sein du Secrétariat international de l'OTAN, où elles constituent 41 % des effectifs et exercent des fonctions plus diversifiées qu'auparavant. La présence des femmes aux postes de direction s'est accrue au fil des ans : en 2020, elles représentaient pas moins de 30 % des hauts responsables du Secrétariat international.





ORGANISATION



Même dans les débats les plus intenses, nous ne devons pas oublier que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare, et que, au bout du compte, nous sommes des Alliés au sein de l'OTAN, attachés à notre mission principale, celle de nous protéger et de nous défendre mutuellement, et attachés à nos valeurs fondatrices, la démocratie, la liberté individuelle et l'état de droit. Notre voix est plus puissante lorsque nous sommes unis.

Discours du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, à la 66^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le 23 novembre 2020.

Le siège de l'OTAN, à Bruxelles, abrite le Secrétariat international et l'État-major militaire international de l'Organisation, ainsi que les délégations et les représentations militaires des 30 pays membres, les missions de 19 pays partenaires et plusieurs agences. C'est principalement là que, au travers de discussions et de consultations, se décident la politique et l'action de l'Organisation.

Le siège en 2020

En 2020, le siège de l'OTAN a dû s'adapter pour faire face à la crise liée à la pandémie de COVID-19. Dès le début, l'OTAN a pris des dispositions pour limiter la propagation du virus et réduire au maximum les risques pour son personnel ainsi que pour les collectivités que celui-ci sert. Des mesures préventives ont rapidement été mises en place : les agents ont été invités à travailler de chez eux, les visites de groupes au siège ont été suspendues, de même que la plupart des missions. Pour aider le personnel, les gestionnaires et les dirigeants à traverser cette période exceptionnelle, un programme de communication interne, de sensibilisation, de formation et d'assistance axé sur la résilience, le bien-être et la santé a été mis sur pied.



Le secrétaire général délégué de l'OTAN, Mircea Geoană, fait une allocution lors de la présentation d'une installation artistique intitulée "Dandelions", dévoilée à l'occasion d'une cérémonie organisée par la délégation de l'Italie auprès de l'OTAN pour la Journée internationale de commémoration de l'holocauste. Bruxelles (Belgique), janvier 2020.



En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, beaucoup de réunions ont dû se tenir en ligne. Avec une équipe motivée, nous avons réussi à mettre en place rapidement une solution clé-en-main sécurisée, et les pays ont pu ainsi continuer à travailler à la recherche du consensus, mais à distance.

Philip Poels (Belgique)

Chef du Service audiovisuel
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Ces mesures n'ont pas empêché l'OTAN d'accomplir sa tâche. Pour que les réunions indispensables puissent se tenir en présentiel, dans le respect des exigences de distanciation physique, des salles ont été réaménagées. Les réunions des ministres des Affaires étrangères et des ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont eu lieu par visioconférence, ce qui a permis à l'Alliance de prendre des décisions importantes propres à lutter contre la pandémie et à empêcher que la crise sanitaire ne se déplace sur le terrain de la sécurité.



Installation artistique inaugurée au siège de l'OTAN à l'occasion du 40^e anniversaire du mouvement Solidarność. Bruxelles (Belgique), septembre 2020.

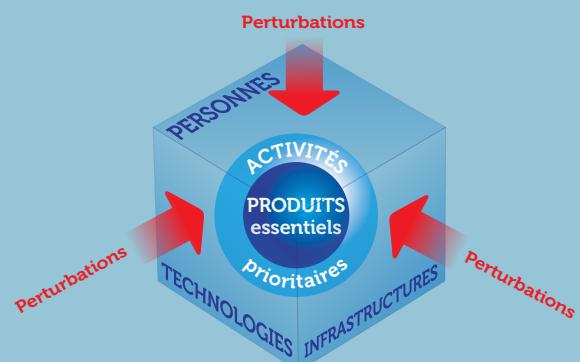
En 2020, le siège a continué de se mobiliser pour la durabilité, en accordant une attention particulière à la réduction des déchets, à sa consommation d'énergie et à l'éco-mobilité. De nouveaux espaces verts ont été créés sur le site et trois ruches y ont été installées en avril, qui abritent jusqu'à 90 000 abeilles. Sachant que les

abeilles butinent dans un rayon de cinq kilomètres autour de leur ruche, cette initiative souligne l'importance de la préservation de la biodiversité sur le site du siège et dans les communes bruxelloises avoisinantes.

L'importance de la continuité de l'activité

La pandémie de COVID-19 a montré qu'il était important que l'OTAN ait un plan de continuité d'activité pour pouvoir faire preuve de résilience en cas de perturbation majeure. En 2020, le Bureau pour la continuité de l'activité, nouvellement créé, est devenu le point central pour tout ce qui concerne la continuité de l'activité à l'OTAN. Opérationnel depuis septembre 2019, le Bureau a joué un rôle clé dans la préparation à diverses éventualités et dans l'élaboration de la réponse à la pandémie. Tout au long de la crise, le siège de l'OTAN a disposé des personnes, des installations et de la technologie dont il avait besoin pour remplir sa mission principale grâce à de véritables plans de circonstance et aux mesures de priorisation qui ont été adoptées.

En concertation avec d'autres organismes OTAN, le Bureau a élaboré une politique valable pour toute l'Organisation qui définit les exigences de base à satisfaire pour assurer la continuité de l'activité. Le Bureau a en outre continué de mettre en place un système de gestion



de la continuité d'activité s'appuyant sur l'analyse des risques, les normes internationales et les enseignements tirés de perturbations passées, y compris l'épisode de COVID-19. Les capacités et les procédures de continuité de l'activité ont été testées lors d'un exercice réel effectué en décembre 2020.



Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord. Bruxelles (Belgique), février 2020.

Conseil de l'Atlantique Nord

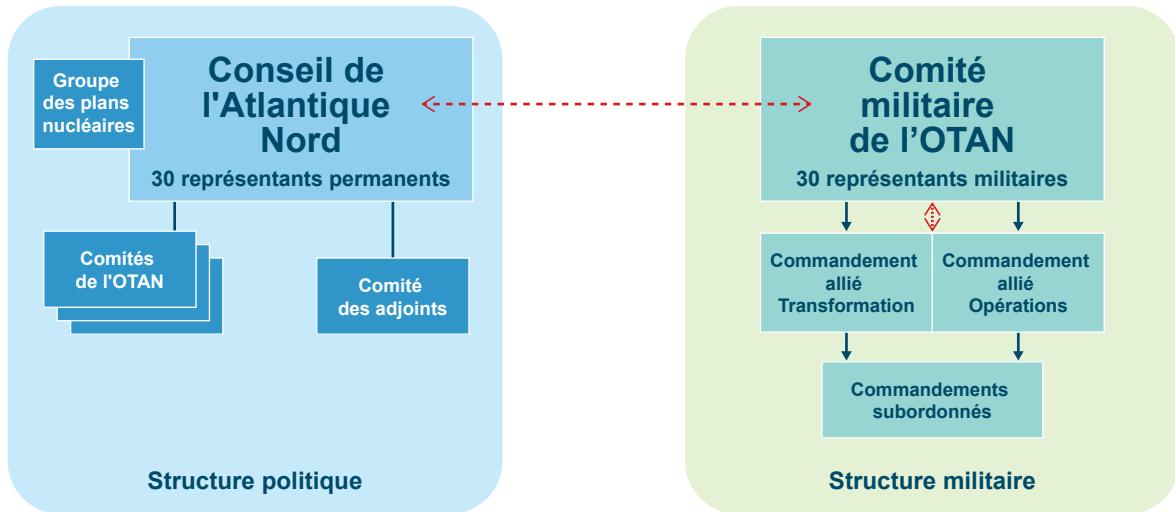
Le Conseil de l'Atlantique Nord est l'organe suprême de prise de décision à l'OTAN. Il constitue une enceinte dans laquelle les Alliés se consultent sur tous les sujets touchant à leur défense et à leur sécurité. Il est composé des hauts représentants de l'ensemble des pays membres, qui se réunissent pour examiner des questions de fond et des questions opérationnelles nécessitant des décisions collectives, ainsi que pour échanger et coordonner leurs points de vue sur des sujets qui les intéressent ou les préoccupent tous.

Les décisions étant prises par consensus, les politiques adoptées par le Conseil sont considérées comme l'expression de la volonté collective de tous les Alliés. Le Conseil est présidé par le secrétaire général. Qu'il soit réuni au sommet, c'est-à-dire au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ou en session permanente, c'est-à-dire au niveau des ambassadeurs, ses décisions ont toutes la même valeur.



Chien renifleur dans une salle de conférence avant la réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN au siège de l'OTAN. Bruxelles (Belgique), février 2020.

Structure politique et structure militaire de l'OTAN



Le Secrétariat international (SI)

Composé de quelque 1 150 civils, le Secrétariat international contribue au processus de prise de décision de l'Alliance en facilitant le dialogue, l'élaboration des politiques ainsi que la mise en œuvre des politiques et des programmes.

En 2020, l'OTAN a continué d'appliquer sa nouvelle stratégie en matière de ressources humaines, adoptée

pour la période 2019-2023, qui vise à attirer et à recruter un personnel hautement qualifié et à en assurer le perfectionnement. Elle a également lancé un programme pour les jeunes talents (YPP), qui offre à des agents en début de carrière la possibilité d'occuper successivement différents postes, tant au siège que dans les agences et dans la structure de commandement de l'Organisation. Grâce à une campagne de promotion efficace, plus de 15 000 candidatures de profils très divers ont été reçues, provenant de tous les pays de l'OTAN.

La sapeuse-pompière Laetitia Dauchot et ses collègues du Service d'incendie et de secours du siège de l'OTAN. Bruxelles (Belgique), novembre 2020.



Investir dans la diversité et l'inclusion

L'OTAN est déterminée à faire en sorte que son personnel soit à l'image des citoyens pour le bien desquels il travaille, et elle veille à ce que ses effectifs soient représentatifs de la diversité observée dans les pays qui la composent.

En 2020, l'OTAN a commandé une étude visant à accroître l'inclusion et à repérer les éléments qui empêchent les femmes d'accéder à des postes de gestion et de direction, pour toutes les étapes du cycle de l'emploi (recrutement, promotion, mobilité, mentorat et formation). Elle a également mis en place des indicateurs de performance permettant de suivre et de mesurer concrètement les progrès accomplis au sein de l'Organisation en matière de diversité et d'inclusion.

Instaurer un environnement de travail inclusif, où chacun est respecté et apprécié à sa juste valeur et est à même de révéler son plein potentiel, est tout aussi important que d'assurer la diversité. Des mesures concrètes ont été prises en 2020, parmi lesquelles :

- une meilleure communication et une meilleure sensibilisation aux spécificités culturelles, durant toute l'année, à l'échelle de l'OTAN, pour mettre en lumière l'importance du respect des spécificités culturelles et son impact ;



En 2020, j'ai eu l'honneur de diriger une série de projets visant à aider l'OTAN à systématiser le renforcement de la diversité et de l'inclusion. Et j'ai été ravie de voir ces projets porter leurs fruits : le personnel et le siège ont gagné en diversité et en inclusivité, et les politiques ont été adaptées dans le même esprit.

Berna Cogun-Temiz (Turquie)

Administratrice (Diversité) – Coordination de la stratégie et de la politique RH
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

- un élargissement du programme de mentorat de l'OTAN visant à cibler les talents de moins de 35 ans et les ressortissants de pays qui sont encore sous-représentés au Secrétariat international ;
- la conduite d'ateliers sur l'encadrement inclusif à l'intention de tous les hauts responsables de l'Organisation ;
- l'actualisation et le renforcement de la politique OTAN sur les moyens de prévenir, de gérer et de lutter contre le harcèlement, les brimades et la discrimination au travail. Cette nouvelle version élargit l'éventail des comportements inappropriés sur le lieu du travail et insiste sur l'importance d'une action rapide, pour éviter que de tels comportements se poursuivent ou que la situation s'aggrave. Elle s'attarde par ailleurs sur la manière de favoriser l'instauration d'un environnement professionnel fondé sur le respect de chacun et sur la collaboration entre tous ;
- la création à l'échelle de l'OTAN du premier réseau d'employés chargés de favoriser l'intégration de la dimension LGBTQI+ dans le fonctionnement de l'Organisation ;
- le lancement par l'Agence OTAN d'information et de communication d'un programme d'éthique ainsi que d'un programme visant à instaurer une culture de l'inclusion, l'objectif principal étant de fournir au personnel chargé du recrutement les outils nécessaires pour comprendre l'inclusivité et la diversité et pour l'aider à surmonter ses propres préjugés.



Le fantassin britannique Neshum Tamang joue du bugle lors d'une cérémonie du souvenir tenue au cimetière militaire de Saint-Symphorien en hommage aux soldats tués pendant la Première Guerre mondiale. Mons (Belgique), 8 novembre 2020.

Les autorités militaires de l'OTAN

Les 30 Alliés sont représentés au sein des structures militaires de l'OTAN, avec plus de 6 500 militaires et 1 200 civils travaillant au sein de l'État-major militaire international et de la structure de commandement de l'OTAN. Les militaires sont mis à la disposition de l'OTAN par leur pays et sont à la charge des budgets de défense nationaux.

Le Comité militaire est la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il est composé des chefs d'état-major de la défense des pays membres de l'OTAN et est présidé actuellement par le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, de la Royal Air Force (Royaume-Uni). Les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN se réunissent trois fois par an – deux fois au siège de l'Organisation, à Bruxelles, et une fois dans un pays de l'Alliance. Le reste du temps, le Comité militaire se réunit fréquemment au niveau des représentants militaires des pays, qui s'expriment alors au nom de leur chef d'état-major de la défense.

Le rôle du Comité militaire est d'examiner les questions importantes sur le plan militaire, d'en débattre et de prendre les mesures qui s'imposent, en veillant à

privilégier l'intérêt de l'Alliance, tout en tenant compte des positions et des points de vue des pays. Le Comité militaire fournit au Conseil de l'Atlantique Nord des avis militaires fondés sur un consensus. Il coopère étroitement avec les deux commandants stratégiques pour porter à l'attention de l'échelon politique des plans, des questions et des recommandations.

L'État-major militaire international est l'organe exécutif du Comité militaire. Composé d'environ 500 militaires et civils venant des pays de l'Alliance et des pays partenaires et dirigé, depuis juillet 2019, par le général de corps d'armée Hans-Werner Wiermann (Allemagne), il est chargé de réaliser des analyses et des études sur des questions militaires intéressant l'OTAN, de recenser les domaines présentant un intérêt stratégique ou opérationnel, et de proposer des lignes d'action. Il veille aussi à ce que les décisions et les politiques de l'Organisation relatives aux questions militaires soient mises à exécution par les organes militaires concernés de l'OTAN.

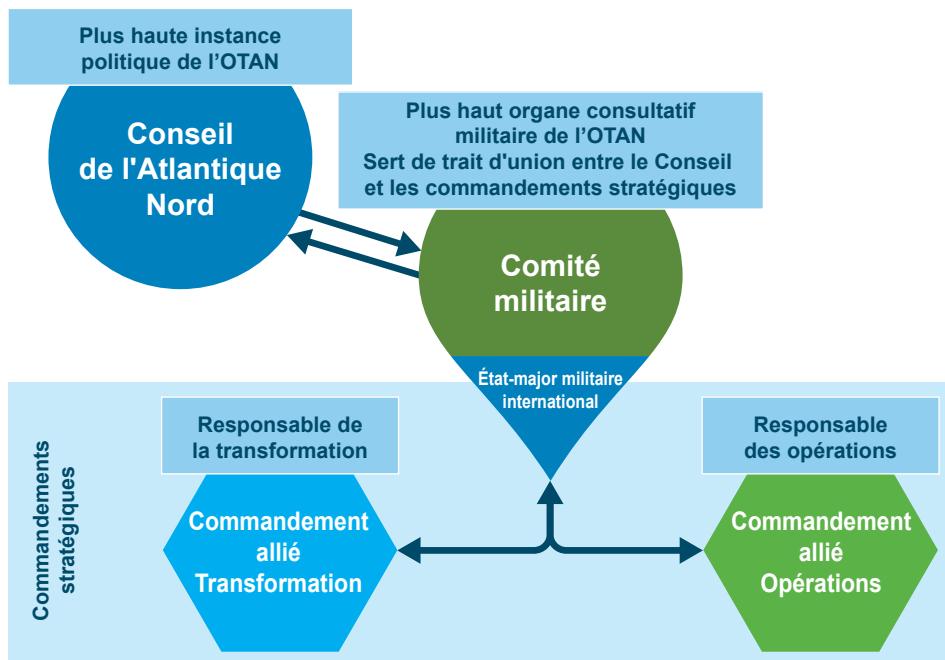


Le président du Comité militaire de l'OTAN, le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, a été élu par les autres chefs d'état-major de la défense lors de la conférence du Comité militaire tenue à Split (Croatie), en septembre 2016. Il a pris ses fonctions en juin 2018.

Le général de corps d'armée Hans-Werner Wiermann, directeur général de l'État-major militaire international de l'OTAN.



Quelle est la place du Comité militaire dans le processus décisionnel ?



Pour mener à bien ses tâches militaires fondamentales, l'Alliance compte sur la structure de commandement de l'OTAN et sur la structure de forces de l'OTAN.

La **structure de commandement de l'OTAN** exerce le commandement et le contrôle des opérations interarmées de l'Alliance. Elle se compose des deux commandements stratégiques de l'OTAN, le **Commandement allié Opérations** et le **Commandement allié Transformation**.

Le quartier général principal du **Commandement allié Opérations**, le Grand quartier général des puissances alliées en Europe, est établi à Mons (Belgique). Sous la direction du commandant supérieur des forces alliées en Europe (SACEUR), depuis mai 2019 le général d'armée aérienne Tod D. Wolters, de l'US Air Force, le **Commandement allié Opérations** est responsable de la planification et de l'exécution de l'ensemble des

opérations et missions de l'Alliance. En outre, le SACEUR est chargé du commandement général des opérations au niveau stratégique, et il formule des directives militaires stratégiques à l'intention des commandants subordonnés.

Le quartier général principal du **Commandement allié Transformation** est situé aux États-Unis, à Norfolk (Virginie). Sous la direction du commandant supérieur allié Transformation, depuis juin 2018 le général d'armée aérienne André Lanata, de l'armée de l'air française, le **Commandement allié Transformation** est responsable de la transformation de la structure, des forces, des capacités et de la doctrine militaires de l'OTAN. Par ailleurs, ce commandement élaboré des concepts innovants, entreprend des expérimentations et promeut l'interopérabilité dans l'ensemble de l'Alliance pour rendre l'OTAN encore plus performante sur le plan militaire.

L'OTAN adapte sa réflexion militaire

En 2020, l'OTAN a adopté un concept militaire en matière de dissuasion et de défense, le premier du genre depuis 1968. L'objectif : traduire la stratégie militaire de 2019 en mesures concrètes pour que la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN reste crédible et permette de faire face aux menaces actuelles, notamment le terrorisme, l'instabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et une Russie qui s'affirme davantage. Ce concept est plutôt axé sur l'avenir immédiat, mais l'Alliance en élabore actuellement un autre, qui portera sur les capacités militaires dont elle aura besoin jusqu'en 2040.



Malgré les difficultés liées à la pandémie, nous avons poursuivi notre travail d'innovation en matière de dissuasion et de défense, qui a recueilli une large adhésion. Ces ajustements aideront les commandants à définir ce dont l'Alliance a besoin pour continuer à garantir notre sécurité.

Capitaine de frégate Sune Lund (Marine royale danoise) (Danemark)

Administrateur, Équipe Questions de transformation, Branche Orientations et concepts stratégiques
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

La **structure de forces de l'OTAN** se compose de forces nationales et de forces multinationales ainsi que des états-majors opérationnels qui leur sont associés. Il s'agit de forces des pays membres qui sont mises à la disposition de l'OTAN de façon permanente ou temporaire selon des critères déterminés. L'OTAN peut puiser dans cette ressource pour répondre aux besoins qui sont ceux de l'Alliance lorsqu'il s'agit de mener des opérations et de les soutenir dans la durée.



Des experts travaillant à l'Agence OTAN d'information et de communication ont participé à l'exercice Coalition Warrior 2020. L'Agence a travaillé à la planification de l'exercice en collaboration étroite avec le Commandement allié Transformation et le Centre d'entraînement de forces interarmées, et elle a mis à disposition des experts pour la réalisation de tests de capacités. La Haye (Pays-Bas), juin 2020.

Agences et organismes

L'Alliance peut compter sur l'appui de plusieurs agences, qui assurent des tâches essentielles dans des domaines tels que les communications, le soutien logistique et le développement des capacités.

Agence OTAN d'information et de communication

L'Agence OTAN d'information et de communication est chargée de l'acquisition, du déploiement et de la défense des systèmes de communication de l'OTAN. En première ligne contre les cyberattaques et les actes de cybermalveillance, elle s'attache, au travers de son activité de veille, à détecter les menaces et à empêcher qu'elles ne se concrétisent, et elle travaille en étroite coopération avec le secteur public, l'industrie, les milieux universitaires et les instituts de recherche afin de prévenir les attaques. L'Agence emploie plus de 3 000 civils et militaires, répartis sur 28 sites d'implantation. Elle passe des marchés avec des entreprises privées des pays de l'Alliance et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard d'euros.

En 2020, l'Agence a continué d'accomplir sa mission tout en s'adaptant face à la pandémie. Elle a développé des portails collaboratifs pour étendre les possibilités de télétravail, et elle a fait en sorte que les Alliés puissent mener des consultations par visioconférence sécurisée. En outre, elle a exploité les données à sa disposition afin de déterminer le risque que représente la pandémie pour son personnel et les effets prévisibles de celle-ci sur les services qu'elle fournit en matière d'information et de communication.

Indépendamment de la COVID-19, l'Agence a poursuivi ses travaux sur les technologies émergentes et les technologies de rupture, mettant au point des outils fondés sur l'intelligence artificielle en vue d'aider les planificateurs militaires à analyser plus rapidement de grandes quantités de données logistiques OTAN. Elle a également entrepris d'utiliser l'intelligence artificielle

pour améliorer la détection des menaces pesant sur les forces de l'Alliance, en établissant un classement des systèmes amis et des systèmes ennemis en fonction de la signature qu'ils émettent.

L'Agence a aussi fourni un soutien technologique et une expertise à l'appui de différents exercices OTAN et nationaux, notamment l'exercice BALTOPS, dirigé par les États-Unis, et les exercices Coalition Warrior, Steadfast Cobalt et Steadfast Jupiter/Jackal 2020.

L'Agence OTAN d'information et de communication a continué de cultiver ses relations avec les acteurs de l'industrie des pays de l'Alliance, de part et d'autre de l'Atlantique, en organisant, en novembre 2020, sa toute première conférence virtuelle destinée au secteur de l'industrie, NITEC Connect. Celle-ci a été suivie par plus de 1 300 personnes et a attiré plus de 450 nouvelles entreprises. Les participants ont notamment pu obtenir un premier aperçu des possibilités de collaboration futures et en apprendre davantage sur le nouveau cadre de coopération entre l'Agence et les entités à but non lucratif.



Personnel de l'Agence OTAN d'information et de communication en plein travail au laboratoire pour la défense antimissile balistique. La Haye (Pays-Bas), 2020



Le commandant de la KFOR, le général de division Michele Risi, inaugure le laboratoire de dépistage de la COVID-19 que l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition a livré au camp de Film City, à Pristina, Kosovo, septembre 2020.

Agence OTAN de soutien et d'acquisition

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition est le principal prestataire de services de l'Organisation. Elle fournit à l'OTAN, aux pays qui la composent et aux pays partenaires un vaste éventail de capacités intégrées. Elle offre des services et un soutien dans les domaines de l'acquisition, de la logistique et des infrastructures ainsi que dans le domaine médical, à l'appui à la fois des activités que l'OTAN mène en temps de paix et des engagements opérationnels de l'Organisation en Afghanistan et au Kosovo.

L'Agence est financée par ses clients et ne peut enregistrer ni pertes ni profits. Elle propose des solutions multinationales. Son succès tient dans une large mesure à sa capacité de centraliser les besoins des clients et, en réalisant ainsi des économies d'échelle, de leur offrir des solutions financièrement intéressantes. Son volume d'activité n'a cessé d'augmenter ces dernières années, pour dépasser les 3,6 milliards d'euros en 2020.

L'Agence a son siège au Luxembourg mais elle dispose d'antennes en France, en Hongrie et en Italie. Elle emploie plus de 1 500 agents civils internationaux, dont en permanence une bonne cinquantaine sont déployés pour gérer les relations avec les plus de 2 100 contractants qui apportent leur soutien aux opérations.

En 2020, l'Agence s'est avant tout attachée à aider les pays de l'OTAN et les pays partenaires à lutter contre la pandémie. Elle s'est notamment vu confier la gestion du fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la pandémie créée par l'OTAN.

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition a par ailleurs continué d'assurer la gestion du programme SALIS (solution internationale pour le transport aérien



Nous nous sommes rapidement adaptés pour pouvoir aider les pays de l'Alliance à lutter contre la pandémie. L'équipe qui gère la bourse logistique de l'OTAN a travaillé nuit et jour et surmonté de nombreuses difficultés pour faire en sorte que des milliers de tonnes de fournitures médicales d'urgence soient fournies en temps voulu aux Alliés qui en avaient besoin.

Linda Bengas (France)

Chef de la Section Approvisionnement électronique, Agence OTAN de soutien et d'acquisition, Luxembourg

stratégique), qui offre aux neuf Alliés participants¹⁴ un accès garanti à des avions permettant le transport stratégique de fret hors gabarit. En 2020, plusieurs pays de l'OTAN ont utilisé leur quota d'heures de vol pour transporter d'urgence du matériel de protection médical destiné à la lutte contre la pandémie. Dix-sept missions ont été menées à cet effet.

Au sein de l'Agence, le Bureau du programme OTAN de gestion du transport aérien, situé en Hongrie, dispose

¹⁴ Belgique, République tchèque, France, Allemagne, Hongrie, Norvège, Pologne, Slovaquie et Slovénie.

d'une flotte de trois avions C-17 dont il assure la gestion et le soutien. Ces appareils ont effectué plus de 2 000 heures de vol en 2020, notamment pour le transport de fournitures médicales essentielles dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Parallèlement, l'Agence a poursuivi ses activités habituelles, parmi lesquelles la fourniture de services à l'appui des opérations de l'OTAN en Afghanistan et au Kosovo, le soutien d'une centaine de systèmes d'armes, ainsi que l'acquisition et le maintien en condition de plateformes et de systèmes OTAN et multinationaux à haute visibilité.

Par ailleurs, en 2020, l'Agence a largement contribué à faire avancer le projet de constitution d'une flotte d'avions multirôles de ravitaillement en vol et de transport. Visant à mettre au point une nouvelle capacité de ravitaillement en vol, ce projet est un bel exemple de collaboration entre l'Agence et l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, ainsi qu'entre les Alliés participants¹⁵, l'UE et l'OTAN.

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition est également chargée de gérer le programme du réseau d'oléoducs en Centre-Europe. Concrètement, elle est responsable de la gestion, du maintien en condition et du financement du plus grand réseau d'oléoducs multinational dont dispose l'OTAN, et elle fournit des services de transport et de stockage à des clients militaires mais aussi civils. Afin de garantir l'approvisionnement des forces de l'OTAN en énergie et en carburants pétroliers en vrac, il est important d'assurer la résilience de ce réseau, qui s'étend sur 5 100 km et traverse cinq pays de l'Alliance¹⁶. Des mesures ont ainsi été prises, à la lumière de la crise sanitaire, pour faire en sorte que le programme du réseau d'oléoducs en Centre-Europe demeure pleinement opérationnel en toutes circonstances.

Organisation pour la science et la technologie

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie promeut l'innovation, fournit des avis et propose des solutions scientifiques afin de permettre à l'Alliance de faire face à l'évolution de ses besoins. À tout moment, l'Organisation a plus de 300 projets en cours, qui portent sur un vaste éventail de sujets : applications de l'intelligence artificielle, lutte anti-sous-marin, guerre des mines navale, big data, capacités quantiques, prise de décision militaire et énergie dirigée, entre autres. Les recherches se sont tournées également vers la pandémie de COVID-19. Il s'agit notamment de comprendre le phénomène de désinformation qui entoure la pandémie et de lutter contre cette désinformation, et aussi d'améliorer la formation des militaires aux opérations d'aide propres à un contexte de pandémie.

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie, qui s'appuie sur une communauté très active de plus de

6 000 scientifiques et ingénieurs des pays de l'Alliance et des pays partenaires, chapeaute le plus vaste réseau de recherche collaborative au monde dans les domaines de la défense et de la sécurité. Ce réseau, financé directement par les Alliés, s'articule autour de sept commissions scientifiques et techniques dont les domaines de compétence couvrent tout l'éventail des sciences et des technologies ayant trait à la défense et à la sécurité.

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie comprend trois entités : le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, basé à La Spezia (Italie), le Bureau de soutien à la collaboration, situé à Paris (France), et le Bureau du conseiller scientifique, qui se trouve au siège de l'OTAN à Bruxelles (Belgique). L'ensemble des commissions et des entités sont administrées par le Comité OTAN pour la science et la technologie. Celui-ci est présidé par le conseiller scientifique de l'OTAN, qui exerce des fonctions consultatives auprès des hauts responsables de l'Organisation.

Bureau OTAN de normalisation

Le Bureau OTAN de normalisation est chargé de proposer, de coordonner, de faciliter et d'administrer les activités de normalisation de l'OTAN, lesquelles ont pour but de permettre l'interopérabilité des différentes forces et capacités des pays de l'OTAN. En 2020, le Bureau s'est occupé d'activités visant à accroître la disponibilité opérationnelle, à renforcer le dispositif de dissuasion et la résilience ainsi qu'à tirer parti des technologies de rupture et des technologies émergentes. Il a en outre soutenu la Macédoine du Nord dans sa préparation à l'adhésion et a contribué à des échanges avec les partenaires de l'OTAN, notamment la Colombie et les partenaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En 2020, l'OTAN a célébré 70 ans de normalisation. À l'occasion de cet anniversaire, le Bureau a publié une série de documents sur les avancées qu'a permises la normalisation à l'OTAN et sur les défis futurs. Ces documents ont servi de base à une discussion entre les Alliés, des experts et des représentants d'autres organisations internationales sur l'avenir de la normalisation à l'OTAN.

Centres d'excellence OTAN

Les centres d'excellence OTAN bénéficient d'un financement national ou multinational. Ils ne sont donc pas financés directement par l'OTAN et ne font pas partie de sa structure de commandement, mais ils aident l'Alliance dans son travail d'adaptation et d'apprentissage. Ils font profiter l'Alliance de leur expertise et de leur expérience. Ils prêtent leur concours à l'élaboration des doctrines, à l'évaluation des enseignements tirés, à l'amélioration de l'interopérabilité et des capacités, et ils testent et valident les concepts par l'expérimentation. Ils travaillent dans

15 Belgique, République tchèque, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas et Norvège.

16 Belgique, France, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas.

des domaines tels que la cyberdéfense, la médecine militaire, la sécurité énergétique, la guerre des mines navale, la défense contre le terrorisme, la communication stratégique, les opérations civilo-militaires et les opérations par temps froid.

En 2020, le réseau des centres d'excellence a accueilli en son sein trois nouveaux membres : le Centre d'excellence

pour la sûreté maritime (Istanbul, Turquie), le Centre d'excellence pour la défense aérienne et antimissile intégrée (La Canée, Grèce) et le Centre d'excellence pour le soutien géospatial, météorologique et océanographique aux opérations maritimes (Lisbonne, Portugal). Pour les deux derniers, la procédure d'accréditation est en cours.

CENTRE D'EXCELLENCE	LIEU
Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes	Lyon, France
Centre d'excellence pour la coopération civilo-militaire	La Haye, Pays-Bas
Centre d'excellence pour les opérations par temps froid	Bodø, Norvège
Centre d'excellence pour les opérations interarmées multinationales menées à partir de la mer	Norfolk (Virginie), États-Unis
Centre d'excellence pour le soutien du commandement et du contrôle	Utrecht, Pays-Bas
Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération	Tallinn, Estonie
Centre d'excellence pour la lutte contre les engins explosifs improvisés	Madrid, Espagne
Centre d'excellence pour la contre-ingérence	Cracovie, Pologne
Centre d'excellence pour la gestion de crise en cas de catastrophe	Sofia, Bulgarie
Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme	Ankara, Turquie
Centre d'excellence pour la sécurité énergétique	Vilnius, Lituanie
Centre d'excellence pour le traitement des dispositifs explosifs	Trenčín, Slovaquie
Centre d'excellence pour le renseignement humain	Oradea, Roumanie
Centre d'excellence pour la défense aérienne et antimissile intégrée*	La Canée, Grèce
Centre de compétences en matière de puissance aérienne interarmées	Kalkar, Allemagne
Centre d'excellence interarmées pour la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire	Vyškov, République tchèque
Centre maritime, géospatial, météorologique et océanographique*	Lisbonne, Portugal
Centre d'excellence pour la sûreté maritime	Yeni Levent/Istanbul, Turquie
Centre d'excellence pour le génie militaire	Ingolstadt, Allemagne
Centre d'excellence pour la médecine militaire	Budapest, Hongrie
Centre d'excellence pour la police militaire	Bydgoszcz, Pologne
Centre d'excellence pour la modélisation et la simulation	Rome, Italie
Centre d'excellence pour le combat en montagne	Poljče, Slovénie
Centre d'excellence pour la guerre des mines navale	Ostende, Belgique
Centre d'excellence pour les opérations en eaux confinées et peu profondes	Kiel, Allemagne
Centre d'excellence pour l'assistance aux forces de sécurité	Rome, Italie
Centre d'excellence pour la stabilisation policière	Vicence, Italie
Centre d'excellence pour la communication stratégique	Riga, Lettonie

* Processus d'accréditation en cours de finalisation

Financement de l'OTAN

Le fonctionnement de l'OTAN est financé par les Alliés de manière directe ou indirecte.

Les **contributions indirectes** sont de loin les plus importantes. Ce sont celles qu'apportent les pays en participant à des opérations et à des missions dirigées par l'OTAN.

Les **contributions directes** couvrent les dépenses liées aux capacités et aux initiatives qui servent tous les pays de l'Alliance, comme les dépenses relatives aux systèmes de défense aérienne ou aux systèmes de commandement et de contrôle en place à l'échelle de l'OTAN. Ces dépenses sont supportées collectivement grâce au mécanisme du financement commun, qui prévoit un partage des coûts entre les pays membres selon une formule agréée qui est fondée principalement sur le revenu national brut de chaque État. Les discussions que les Alliés ont eues tout au long de 2019 en vue de parvenir à un partage plus équitable des charges ont débouché sur un ajustement de la formule de partage des coûts applicable dès 2020 et jusqu'en 2024 compris.

Pour son financement commun, l'OTAN puise dans trois sources: le budget civil, le budget militaire et le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité. Pour garantir la bonne gestion des fonds, l'OTAN dispose d'un règlement financier, adopté d'un commun accord, et d'un cadre comptable, et les états financiers sont rendus publics.

Il existe différents modes de financement pour les capacités militaires OTAN: financement commun, financement conjoint, financement multinational et financement national. Ils peuvent se combiner entre eux. Les pays participants définissent, en coopération avec les autorités militaires de l'OTAN, les besoins, les priorités et les modalités de financement, et c'est l'OTAN qui assure la supervision politique et militaire des projets. Le processus de financement commun est supervisé par le Conseil de l'Atlantique Nord, il est géré par le Bureau de la planification et de la politique générale des ressources et exécuté par le Comité des budgets ainsi que par le Comité des investissements.

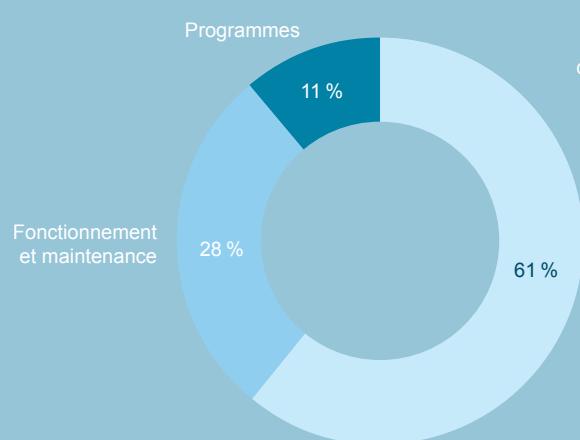


En 2020, année très particulière, ma tâche principale a consisté à veiller à la sécurité et à l'efficience des opérations financières. Grâce à des mécanismes de contrôle interne mieux ajustés et grâce à un nouveau modèle de gestion des fonds d'affectation spéciale, la garantie que l'argent confié à l'OTAN est bien utilisé est encore plus grande.

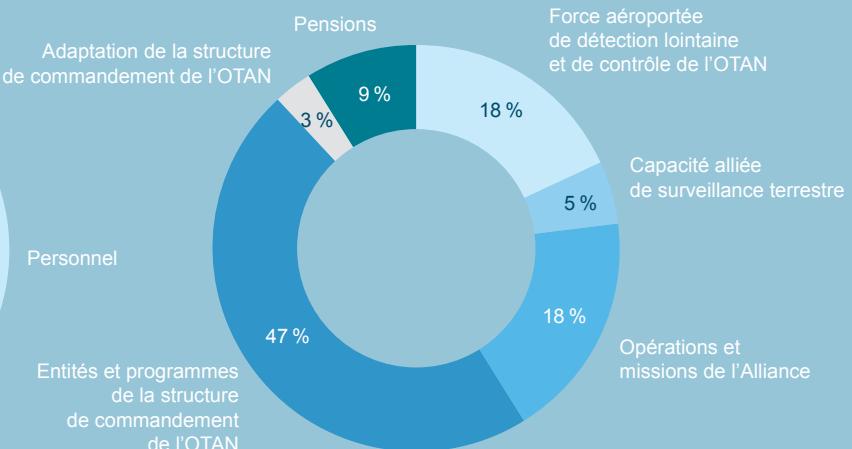
Miroslawa Boryczka (Pologne)

Contrôleuse des finances
Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Partie principale du budget civil 2020



Plafonds du budget militaire 2020



Budget civil 2020

Le budget civil couvre les dépenses du Secrétariat international de l'OTAN, à savoir les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement ainsi que les dépenses liées aux programmes. En 2020, le tableau d'effectifs du Secrétariat international comptait 1 136 postes. La dotation de la partie principale du budget civil 2020, laquelle ne couvre pas les obligations liées aux pensions, s'élevait à 211 millions d'euros, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2019.

Le budget civil est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, qui veille à ce qu'il reflète les priorités politiques de l'Alliance. En 2020, le Secrétariat international a continué d'améliorer la manière dont il rend compte de l'emploi des fonds et d'accroître la transparence de sa gestion des ressources, se servant à cet effet d'un système de budgétisation par objectifs qui permet aux Alliés d'associer directement les ressources mises à disposition dans le budget civil aux produits obtenus pendant l'exercice.

Budget militaire 2020

Le budget militaire couvre les coûts d'exploitation et de maintenance de la structure de commandement de l'OTAN et d'autres entités militaires de l'Organisation. Il comprend 37 budgets distincts et il est alimenté par les budgets de défense des pays membres selon une formule de partage des coûts agréée. Les fonds proviennent généralement des ministères de la Défense.

Le budget militaire est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, supervisé par le Comité des budgets (qui se compose de représentants de tous les pays membres de l'OTAN) et exécuté par les différents titulaires de budget. Dans tous les cas, la mise à disposition de personnel militaire reste à la charge des pays. Le plafond fixé pour le budget militaire 2020 était de 1,55 milliard d'euros.

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité

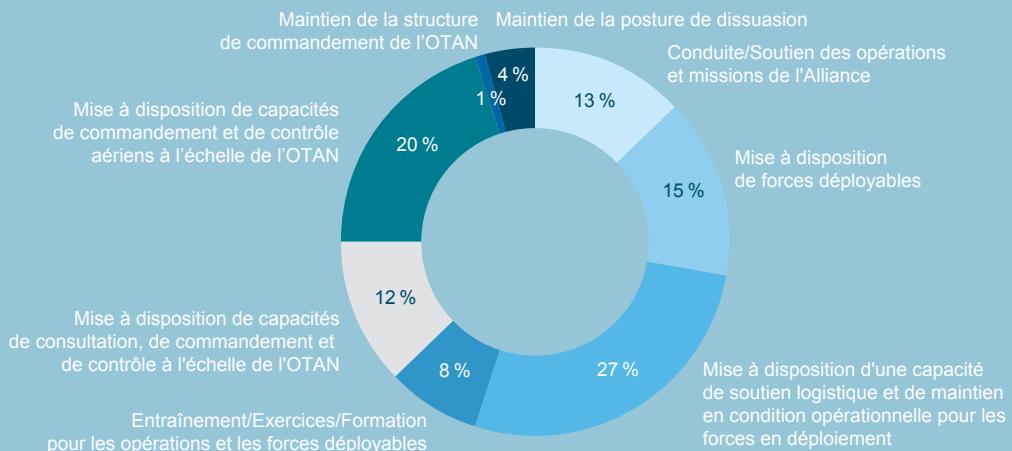
Le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (NSIP) soutient l'OTAN dans sa mission en mettant des capacités financées en commun à la disposition des deux commandements stratégiques (le Commandement allié Opérations et le Commandement allié Transformation).

Créé en 1951, le programme est exécuté sous la forme de paquets de capacités approuvés par le Conseil de l'Atlantique Nord, dans le cadre desquels sont financés un certain nombre de projets qui sont réalisés par les

Alliés et les agences de l'OTAN. Quelque 700 millions d'euros sont alloués chaque année au programme. Actuellement, plus de 3 000 sont en cours d'exécution, et leur valeur totale atteint 16 milliards d'euros.

En 2020, grâce au programme OTAN d'investissement au service de la sécurité, il a été possible de mettre à disposition des capacités dans des domaines tels que les télécommunications par satellite, la cybersécurité et la surveillance et le contrôle. Des investissements ont aussi été consacrés à la modernisation de bases aériennes de l'OTAN ou d'Alliés, à des infrastructures destinées au carburant en vrac et à des installations pour la formation, la réception et l'acheminement vers l'avant de forces de l'OTAN.

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité Dépenses 2020



Vers plus de transparence

L'OTAN est attachée à la transparence et à l'ouverture. En 2020, elle a déclassifié et mis en lecture publique 11 000 documents d'archives de l'OTAN. Un certain nombre de documents récents ont aussi été rendus publics, notamment la politique OTAN sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et sur les moyens d'y réagir et le rapport sur la quatrième réunion annuelle de la Commission consultative de la société civile sur les femmes, la paix et la sécurité.

Dans le cadre du programme de mise en lecture publique, des collections thématiques sont régulièrement passées en revue, l'idée étant de faire en sorte que les sujets des collections qui sont rendues publiques cadrent avec les centres d'intérêt des universitaires et du grand public.

Ainsi, à l'occasion du 50^e anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'Alliance a rendu publics des dossiers de l'OTAN liés à la négociation du traité. Par ailleurs, en 2020, un atelier virtuel a réuni pour la première fois des historiens et des responsables de l'OTAN, qui ont discuté de la procédure d'examen des documents qui précède la mise en lecture publique et réfléchi à la manière de la faire cadrer avec les centres d'intérêt du public. Les participants ont abordé des questions liées aux premières opérations de l'OTAN, à savoir celle de la Force de mise en œuvre (IFOR) et celle de la Force de stabilisation (SFOR), toutes deux en Bosnie-Herzégovine. Leurs débats seront utiles à l'exécution du programme de mise en lecture publique de 2021.

La mission Resolute Support

Resolute Support est une mission dirigée par l'OTAN qui vise à prodiguer formation, conseils et assistance aux forces et aux institutions de sécurité afghanes. Elle a été lancée le 1^{er} janvier 2015, immédiatement après la dissolution de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Le cadre juridique de la mission Resolute Support est fixé dans une convention sur le statut des forces, document signé à Kaboul le 30 septembre 2014 et ratifié par le Parlement afghan le 27 novembre 2014. La convention définit les conditions dans lesquelles les forces de l'OTAN sont déployées, ainsi que les activités qu'elles sont autorisées à mener. Cette mission s'appuie également sur la résolution 2189 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'unanimité le 12 décembre 2014.

En 2020, Resolute Support occupait environ 16 000 personnels venant de 38 pays membres ou partenaires de l'OTAN.

La mission s'appuie sur un pôle principal (Kaboul/Bagram) et quatre satellites (Mazar-i-Sharif dans le nord, Herat dans l'ouest, Kandahar dans le sud et Laghman dans l'est). Des activités de formation, de conseil et d'assistance sont menées à l'appui de la feuille de route quadriennale du gouvernement afghan pour la sécurité (établie en 2017), qui vise à accroître l'efficacité et la redevabilité des forces de défense et de sécurité nationales afghanes et d'autres institutions du pays. Cette feuille de route porte sur le développement de l'aptitude au commandement, les capacités de combat, l'unité de commandement et la lutte contre la corruption. Un soutien est en outre apporté dans divers domaines, notamment la planification opérationnelle, l'élaboration du budget, le processus de génération de force, la gestion et le développement du personnel, le maintien en puissance logistique et le contrôle civil, pour faire en sorte que les forces et les institutions de sécurité afghanes agissent dans le respect de l'état de droit et des règles de bonne gouvernance.

Les pays qui ne fournissent pas de troupes pour Resolute Support appuient la mission de différentes façons et prennent part au vaste effort visant à renforcer le soutien dans la durée des forces de défense et de sécurité nationales afghanes.

Les Alliés et les pays partenaires contribuent également au financement de ces forces et consolident le partenariat avec l'Afghanistan, en menant des consultations politiques avec le pays et en renforçant la coopération pratique dans des domaines présentant un intérêt spécifique pour l'Afghanistan.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre plus large du travail entrepris par la communauté internationale en Afghanistan pour faire en sorte que ce pays ne redevienne plus jamais un sanctuaire pour le terrorisme.

Commandant : général d'armée Austin S. Miller (États-Unis)

Haut représentant civil de l'OTAN : M. l'ambassadeur Stefano Pontecorvo (Italie)

Commandement de la mission Resolute Support (RSM) à Kaboul :

Quartier général de la RSM

Commandant : général d'armée Austin S. Miller (États-Unis)

Commandant adjoint : général de corps d'armée Giles Hill CBE (Royaume-Uni)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Capitale (TAAC(C)) :

Quartier général à Kaboul, sous commandement turc

Commandant : général de brigade Ahmet Yaşar Dener (Turquie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Nord (TAAC(N)) :

Quartier général à Mazar-i-Sharif, sous commandement allemand

Commandant : général de brigade Jürgen Brötz (Allemagne)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Est (TAAC(E)) :

Quartier général à Laghman, sous commandement américain

Commandant : général de brigade Charles J. Masaracchia (États-Unis)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Sud (TAAC(S)) :

Quartier général à Kandahar, sous commandement américain

Commandant : général de brigade Mike Eastman (États-Unis)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Ouest (TAAC(W)) :

Quartier général à Herat, sous commandement italien

Commandant : général de brigade Enrico Barduani (Italie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Air :

Commandant : colonel Scott T. Yeatman (États-Unis)

La Force pour le Kosovo

38 pays fournisseurs de troupes (juin 2020)

Albanie	99
Allemagne	1 300
Arménie	121
Australie	200
Autriche	11
Azerbaïjan	120
Belgique	92
Bosnie-Herzégovine	66
Bulgarie	160
Croatie	76
Danemark	108
Espagne	36
Estonie	45
États-Unis	8 000
Finlande	65
Géorgie	860
Grèce	11
Hongrie	89
Italie	895
Lettonie	40
Lituanie	25
Luxembourg	2
Macédoine du Nord	42
Mongolie	233
Monténégro	32
Norvège	61
Nouvelle-Zélande	9
Pays-Bas	160
Pologne	360
Portugal	188
République tchèque	91
Roumanie	738
Royaume-Uni	950
Slovaquie	20
Slovénie	6
Suède	13
Turquie	600
Ukraine	13
Effectif total ¹ :	15 937

La Force pour le Kosovo (KFOR), dirigée par l'OTAN, a pour mission de contribuer au maintien d'un environnement sûr et sécurisé et de garantir la liberté de mouvement pour toutes les communautés du Kosovo, en vertu du mandat défini dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en 1999.

Dans le cadre de ses activités, l'OTAN s'associe et prête son assistance à l'ONU, à l'Union européenne et à d'autres acteurs internationaux, selon les besoins, pour favoriser l'établissement d'un Kosovo stable et pacifique. La KFOR aide également à la mise en place de structures de sécurité professionnelles, démocratiques et multiethniques au Kosovo.

Commandant : général de division Michele Risi (Italie)

27 pays fournisseurs de troupes (juin 2020)

Albanie	29
Allemagne	70
Arménie	41
Autriche	322
Bulgarie	23
Canada	5
Croatie	37
Danemark	35
États-Unis	660
Finlande	20
Grèce	111
Hongrie	397
Irlande	13
Italie	542
Lituanie	1
Monténégro	1
Norvège	2
Pologne	230
République de Moldova	41
République tchèque	9
Roumanie	53
Royaume-Uni	21
Slovénie	229
Suède	3
Suisse	165
Turquie	311
Ukraine	40
Effectif total :	3 411

¹ Les chiffres indiqués donnent une idée de la présence globale en Afghanistan de chacun des pays fournisseurs de troupes. Ils reposent sur des informations provenant directement des pays contributeurs et peuvent inclure les forces déployées à l'appui de la mission Resolute Support. Ils sont fournis à titre indicatif car ils changent régulièrement, en fonction des procédures de déploiement propres à chacun des pays contributeurs.

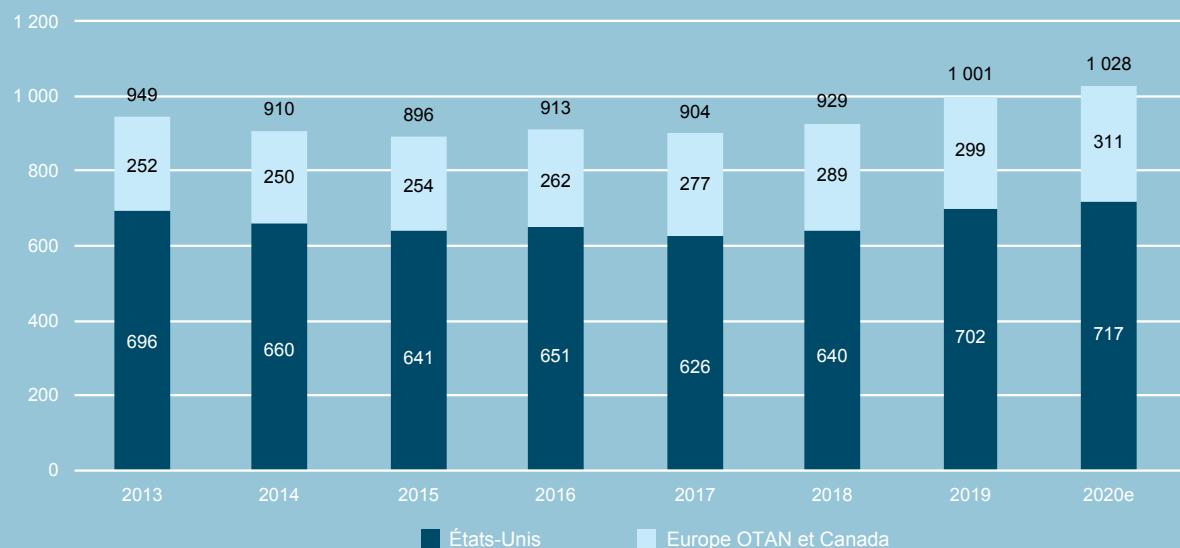
Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2013-2020)

L'OTAN recueille régulièrement des données sur les dépenses de défense des Alliés et les présente sous la forme d'agrégats et de sous-ensembles. Le ministère de la Défense de chaque pays membre communique les données relatives aux dépenses de défense actuelles et futures selon une définition agréée des dépenses de défense. Ces montants représentent les paiements qu'un État a réellement effectués ou devra effectuer au cours de l'exercice pour satisfaire les besoins de ses forces armées, de celles d'autres Alliés ou de l'Alliance elle-même. Dans les graphiques et tableaux qui suivent, l'OTAN recourt également à des informations économiques et démographiques mises à disposition par la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne (DG ECFIN) ainsi que par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Du fait des différences entre ces sources et les prévisions de croissance du PIB établies par les pays, mais aussi entre la définition OTAN des dépenses de défense et les définitions nationales, les chiffres présentés peuvent s'écartez considérablement de ceux qui sont cités par les médias, publiés par les autorités nationales ou inscrits dans les budgets nationaux. Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux équipements majeurs et les dépenses de recherche et développement consacrées à ces équipements. Les dépenses de personnel incluent les pensions de retraite.

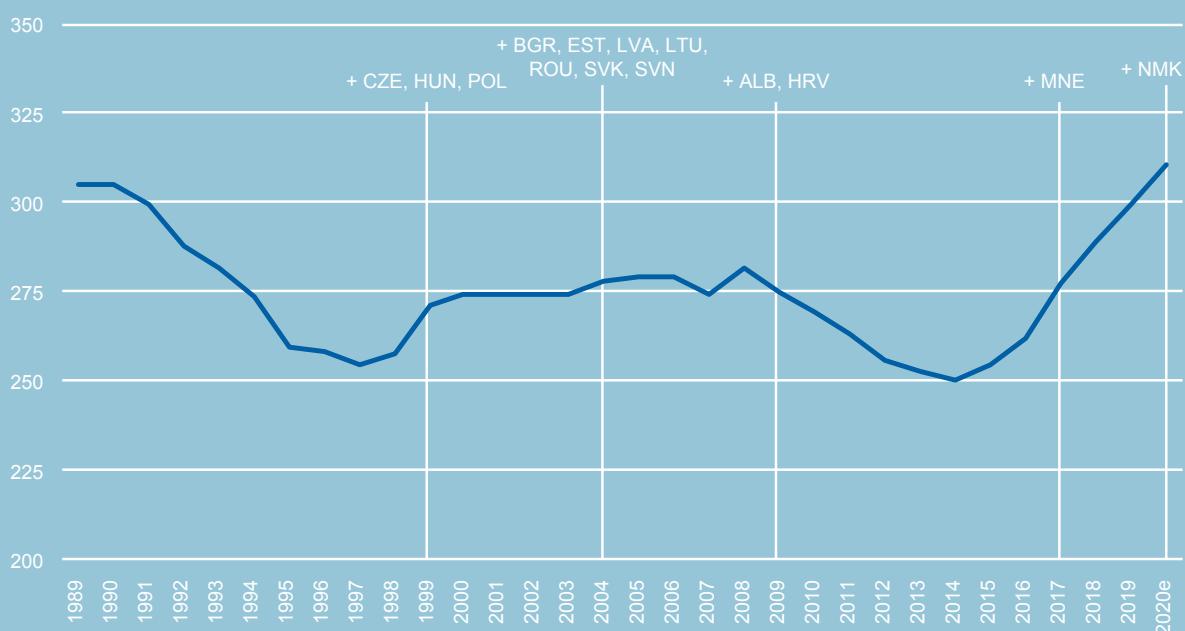
Les informations utilisées dans le présent rapport ont été arrêtées à la date du 4 février 2021. Les chiffres pour 2020 sont des estimations.

Graphique 1 : Dépenses de défense
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)



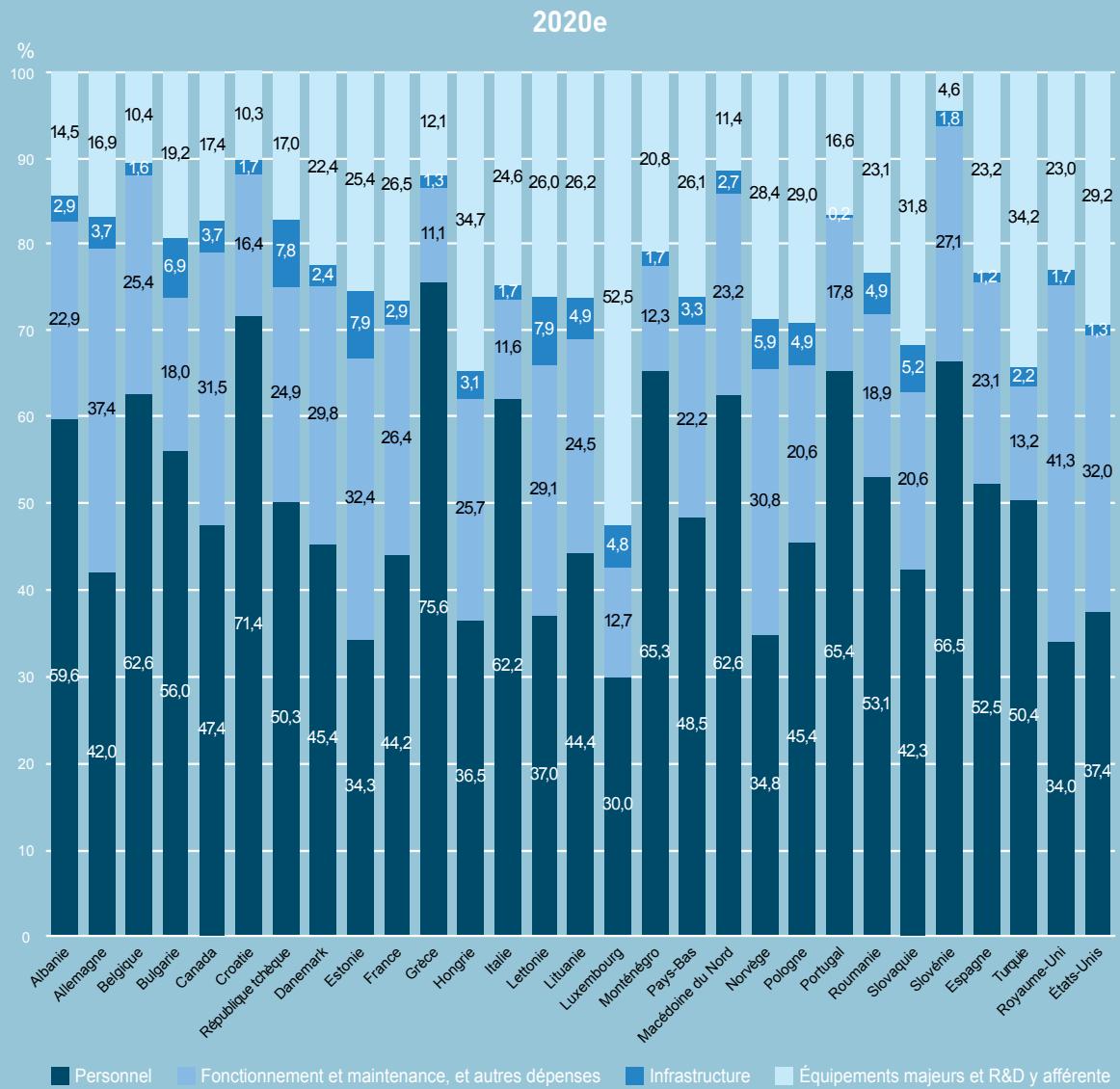
Notes : Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Graphique 2 : Europe OTAN et Canada - Dépenses de défense
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)

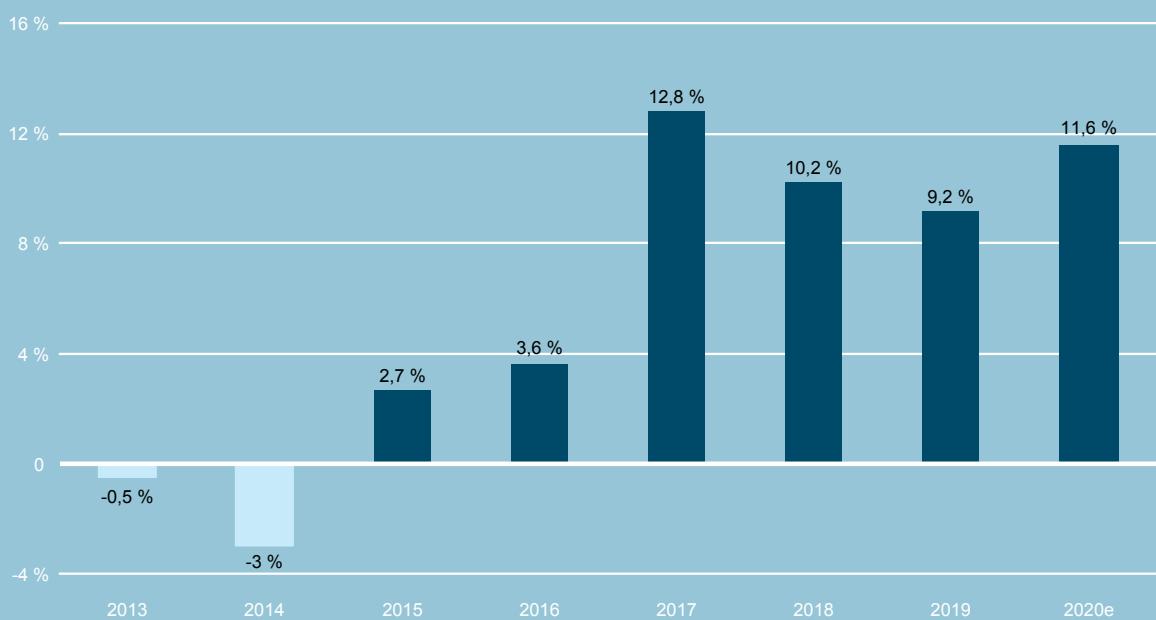


Notes : Les chiffres pour 2020 sont des estimations. Le graphique tient compte des élargissements de 1999 (3 Alliés), de 2004 (7 Alliés), de 2009 (2 Alliés), de 2017 (1 Allié) et de 2020 (1 Allié).

Graphique 3 : Principales catégories de dépenses de défense (%)
 (en pourcentage des dépenses de défense totales)



Graphique 4 : Europe OTAN et Canada – Dépenses consacrées aux équipements majeurs
 (variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2015)



Notes : Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 1 : Dépenses de défense (en millions de monnaie nationale)

Pays	Unité monétaire (en millions)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
Prix courants									
Albanie	Leks	19 022	18 788	16 671	16 250	17 199	18 995	21 987	20 353
Belgique	Euros	3 964	3 913	3 789	3 848	3 932	4 101	4 253	4 755
Bulgarie	Leva	1 196	1 102	1 116	1 186	1 255	1 593	3 772	1 843
Canada	Dollars canadiens	18 764	20 076	23 900	23 474	30 761	29 025	29 612	30 815
Croatie	Kunas	4 848	6 113	6 057	5 696	6 120	6 068	6 634	6 700
République tchèque	Couronnes	42 035	41 003	47 264	45 598	52 805	59 752	66 737	74 300
Danemark	Couronnes	23 682	22 769	22 633	24 190	24 961	28 787	30 389	32 572
Estonie	Euros	361	386	418	450	479	514	569	615
France	Euros	39 402	39 149	39 199	39 950	40 852	42 748	44 400	46 200
Allemagne	Euros	34 593	34 749	35 898	37 598	40 265	42 127	46 936	51 610
Grèce	Euros	3 999	3 939	4 073	4 190	4 208	4 560	4 326	4 398
Hongrie	Forint	286 341	281 402	316 338	362 798	402 793	484 031	596 008	853 196
Italie	Euros	20 078	18 427	17 642	20 226	21 166	21 183	21 042	22 844
Lettonie*	Euros	212	221	254	364	430	613	618	664
Lituanie*	Euros	267	322	425	575	724	895	977	1 028
Luxembourg	Euros	176	190	225	213	288	301	345	356
Monténégro	Euros	49	52	51	56	58	64	66	73
Pays-Bas	Euros	7 702	7 788	7 816	8 234	8 539	9 456	10 800	11 500
Macédoine du Nord	Denars	5 871	5 743	5 853	5 770	5 532	6 232	8 029	8 303
Norvège	Couronnes	46 057	48 660	49 529	54 022	56 664	61 349	66 318	67 908
Pologne*	Zlotys	28 467	31 874	39 940	37 082	37 558	42 824	45 404	52 997
Portugal	Euros	2 457	2 263	2 384	2 364	2 424	2 750	2 946	3 191
Roumanie*	Nouveaux lei	8 160	9 014	10 337	10 738	14 765	17 183	19 527	21 431
Slovaquie	Euros	729	752	889	907	935	1 098	1 610	1 796
Slovénie	Euros	382	366	361	406	422	463	512	504
Espagne	Euros	9 495	9 508	10 000	9 014	10 528	11 172	11 281	12 932
Turquie	Livres	27 466	29 727	32 522	38 203	47 323	68 300	79 987	89 392
Royaume-Uni	Livres	39 824	39 902	38 940	41 590	43 257	45 202	46 509	48 260
États-Unis	Dollars	680 856	653 942	641 253	656 059	642 933	672 255	730 149	784 952
Prix constants de 2015									
Albanie	Leks	19 426	18 894	16 671	16 354	17 057	18 700	21 441	19 678
Belgique	Euros	4 032	3 952	3 789	3 780	3 799	3 918	3 966	4 407
Bulgarie	Leva	1 228	1 126	1 116	1 160	1 187	1 454	3 233	1 558
Canada	Dollars canadiens	18 956	19 894	23 900	23 292	29 769	27 623	27 646	28 803
Croatie	Kunas	4 850	6 115	6 057	5 700	6 058	5 903	6 341	6 360
République tchèque	Couronnes	43 580	41 481	47 264	45 029	51 408	56 954	61 148	65 639
Danemark	Couronnes	24 030	22 868	22 633	24 017	24 438	28 065	29 567	31 310
Estonie	Euros	376	390	418	443	454	466	500	547
France	Euros	40 081	39 595	39 199	39 873	40 506	41 993	42 998	43 635
Allemagne	Euros	35 898	35 439	35 898	37 092	39 121	40 184	43 985	47 686
Grèce	Euros	3 908	3 925	4 073	4 195	4 192	4 522	4 330	4 421
Hongrie	Forint	302 053	286 921	316 338	359 267	385 004	442 784	515 181	716 958
Italie	Euros	20 771	18 734	17 642	19 769	20 553	20 791	20 301	21 774
Lettonie*	Euros	216	221	254	361	413	565	559	599
Lituanie*	Euros	271	323	425	567	685	819	867	903
Luxembourg	Euros	180	190	225	211	280	281	318	318
Monténégro	Euros	51	53	51	54	53	58	57	64
Pays-Bas	Euros	7 780	7 796	7 816	8 162	8 340	9 041	10 186	10 709
Macédoine du Nord	Denars	6 075	5 858	5 853	5 577	5 201	5 629	7 198	7 574
Norvège	Couronnes	44 872	47 271	49 529	54 831	55 326	56 164	60 980	64 787
Pologne*	Zlotys	28 894	32 185	39 940	36 967	36 758	41 414	42 569	47 855
Portugal	Euros	2 524	2 309	2 384	2 324	2 348	2 616	2 756	2 899
Roumanie*	Nouveaux lei	8 577	9 308	10 337	10 482	13 768	15 089	16 039	17 116
Slovaquie	Euros	726	750	889	912	928	1 069	1 526	1 670
Slovénie	Euros	387	370	361	403	412	442	478	461
Espagne	Euros	9 525	9 560	10 000	8 985	10 360	10 864	10 820	12 293
Turquie	Livres	31 810	32 059	32 522	35 330	39 434	48 859	50 234	49 787
Royaume-Uni	Livres	40 781	40 166	38 940	40 714	41 541	42 454	42 782	41 910
États-Unis	Dollars	696 291	660 062	641 253	651 201	626 328	640 277	701 563	716 886

Note: Les chiffres pour 2020 sont des estimations.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 2 : Dépenses de défense (en millions de dollars des États-Unis)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
	Prix et taux de change courants							
Albanie	180	178	132	131	144	176	200	182
Belgique	5 265	5 199	4 204	4 259	4 442	4 843	4 761	5 436
Bulgarie	811	747	633	671	723	961	2 159	1 077
Canada	18 215	18 172	18 689	17 708	23 700	22 399	22 319	22 867
Croatie	850	1 064	883	837	924	966	1 002	1 033
République tchèque	2 148	1 975	1 921	1 866	2 259	2 750	2 910	3 226
Danemark	4 217	4 057	3 364	3 593	3 780	4 559	4 557	4 969
Estonie	480	513	463	498	541	615	637	703
France	52 331	52 009	43 492	44 221	46 150	50 484	49 705	52 814
Allemagne	45 944	46 164	39 829	41 618	45 486	49 750	52 543	58 999
Grèce	5 311	5 232	4 519	4 638	4 754	5 386	4 843	5 027
Hongrie	1 280	1 210	1 132	1 289	1 708	1 615	2 051	2 827
Italie	26 665	24 481	19 574	22 388	23 911	25 629	23 556	26 114
Lettonie*	281	294	282	403	485	709	692	759
Lituanie*	355	428	471	636	818	1 056	1 093	1 176
Luxembourg	234	253	250	236	326	356	386	407
Monténégro	65	69	57	62	65	75	74	84
Pays-Bas	10 229	10 346	8 672	9 114	9 646	11 167	12 090	13 146
Macédoine du Nord	127	124	105	104	101	120	146	154
Norvège	7 839	7 722	6 142	6 431	6 850	7 544	7 536	7 231
Pologne*	9 007	10 104	10 596	9 405	9 938	11 857	11 826	13 527
Portugal	3 263	3 007	2 645	2 616	2 739	3 247	3 298	3 648
Roumanie*	2 452	2 691	2 581	2 645	3 643	4 359	4 608	5 073
Slovaquie	969	998	987	1 004	1 056	1 297	1 802	2 053
Slovénie	507	487	401	450	477	546	573	576
Espagne	12 610	12 631	11 095	9 978	11 893	13 194	12 629	14 783
Turquie	14 427	13 583	11 957	12 649	12 972	14 145	14 098	12 930
Royaume-Uni	62 258	65 658	59 492	56 154	55 674	60 307	59 365	61 847
États-Unis	680 856	653 942	641 253	656 059	642 933	672 255	730 149	784 952
Europe OTAN et Canada	288 129	289 203	254 406	255 439	275 106	299 994	301 311	322 670
Total OTAN	968 985	943 145	895 659	911 498	918 039	972 249	1 031 460	1 107 622

	Prix et taux de change constants de 2015							
Albanie	154	150	132	130	135	148	170	156
Belgique	4 501	4 400	4 204	4 189	4 204	4 314	4 401	4 889
Bulgarie	697	640	633	655	667	814	1 832	883
Canada	14 828	15 562	18 689	18 219	23 302	21 595	21 619	22 523
Croatie	708	892	883	831	883	858	925	927
République tchèque	1 770	1 683	1 921	1 833	2 095	2 312	2 486	2 668
Danemark	3 572	3 399	3 364	3 587	3 657	4 194	4 395	4 654
Estonie	416	432	463	487	503	524	555	607
France	44 471	43 931	43 492	44 097	44 857	46 496	47 707	48 413
Allemagne	39 825	39 270	39 829	41 169	43 499	44 762	48 802	52 909
Grèce	4 338	4 357	4 519	4 676	4 678	5 075	4 805	4 905
Hongrie	1 094	1 035	1 132	1 281	1 593	1 416	1 844	2 567
Italie	23 046	20 786	19 574	21 934	22 757	23 396	22 525	24 158
Lettonie*	240	245	282	401	459	617	621	665
Lituanie*	299	357	471	628	758	905	962	1 002
Luxembourg	201	212	250	235	312	318	352	352
Monténégro	56	59	57	59	59	63	63	71
Pays-Bas	8 633	8 649	8 672	9 056	9 253	10 031	11 302	11 882
Macédoine du Nord	109	105	105	100	94	101	130	136
Norvège	5 564	5 862	6 142	6 799	6 861	6 965	7 562	8 034
Pologne*	7 665	8 538	10 596	9 807	9 751	10 987	11 293	12 695
Portugal	2 800	2 562	2 645	2 578	2 605	2 902	3 058	3 217
Roumanie*	2 141	2 324	2 581	2 617	3 437	3 767	4 004	4 273
Slovaquie	806	832	987	1 012	1 030	1 186	1 693	1 853
Slovénie	430	411	401	447	458	491	531	512
Espagne	10 568	10 607	11 095	9 969	11 494	12 054	12 005	13 639
Turquie	11 695	11 786	11 957	12 989	14 498	17 963	18 468	18 304
Royaume-Uni	62 305	61 365	59 492	62 202	63 466	64 860	65 362	64 030
États-Unis	696 291	660 062	641 253	651 201	626 328	640 277	701 563	716 886
Europe OTAN et Canada	252 768	250 286	254 406	261 825	277 271	289 014	299 342	310 925
Total OTAN	949 059	910 348	895 659	913 026	903 599	929 290	1 000 904	1 027 811

Notes : Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 3 : Dépenses de défense en part du PIB et variation annuelle réelle (sur la base des prix de 2015)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
	Part du PIB réel (%)							
Albanie	1,41	1,35	1,16	1,10	1,11	1,16	1,31	1,29
Belgique	1,01	0,97	0,91	0,89	0,88	0,89	0,89	1,07
Bulgarie	1,46	1,31	1,25	1,25	1,23	1,45	3,15	1,60
Canada	0,99	1,01	1,20	1,16	1,44	1,31	1,29	1,42
Croatie	1,46	1,85	1,78	1,62	1,67	1,57	1,65	1,83
République tchèque	1,01	0,94	1,02	0,95	1,03	1,10	1,16	1,34
Danemark	1,23	1,15	1,11	1,15	1,14	1,28	1,30	1,43
Estonie	1,90	1,92	2,01	2,05	2,01	2,01	2,03	2,33
France	1,86	1,82	1,78	1,79	1,78	1,81	1,83	2,04
Allemagne	1,23	1,19	1,19	1,20	1,23	1,25	1,36	1,56
Grèce	2,23	2,22	2,31	2,40	2,38	2,54	2,36	2,68
Hongrie	0,95	0,86	0,91	1,00	1,19	1,01	1,25	1,85
Italie	1,26	1,14	1,07	1,18	1,20	1,23	1,18	1,39
Lettonie*	0,92	0,94	1,03	1,44	1,59	2,06	2,03	2,27
Lituanie*	0,76	0,88	1,14	1,48	1,71	1,97	2,00	2,13
Luxembourg	0,38	0,38	0,43	0,39	0,51	0,50	0,54	0,57
Monténégro	1,47	1,50	1,40	1,42	1,34	1,37	1,33	1,72
Pays-Bas	1,17	1,15	1,13	1,16	1,15	1,22	1,35	1,49
Macédoine du Nord	1,17	1,09	1,05	0,97	0,89	0,94	1,16	1,27
Norvège	1,50	1,55	1,59	1,74	1,72	1,73	1,86	2,00
Pologne*	1,73	1,86	2,22	1,99	1,89	2,02	1,98	2,31
Portugal	1,44	1,31	1,33	1,27	1,24	1,34	1,38	1,59
Roumanie*	1,29	1,35	1,45	1,41	1,72	1,81	1,84	2,07
Slovaquie	0,98	0,99	1,12	1,12	1,11	1,23	1,71	2,00
Slovénie	1,05	0,97	0,93	1,00	0,98	1,01	1,06	1,10
Espagne	0,93	0,92	0,93	0,81	0,91	0,93	0,91	1,17
Turquie	1,51	1,45	1,38	1,45	1,51	1,82	1,85	1,86
Royaume-Uni	2,24	2,14	2,03	2,08	2,09	2,11	2,10	2,32
États-Unis	4,03	3,73	3,52	3,51	3,30	3,27	3,51	3,73
Europe OTAN et Canada	1,47	1,43	1,42	1,44	1,48	1,51	1,55	1,73
Total OTAN	2,76	2,58	2,48	2,48	2,40	2,41	2,55	2,77

	Variation annuelle réelle (%)							
	Albanie	Belgique	Bulgarie	Canada	Croatie	République tchèque	Danemark	Estonie
	-4,30	-2,74	-11,76	-1,90	4,32	8,96	15,34	-8,22
	-2,70	-2,25	-4,44	-0,36	0,36	2,61	2,02	11,10
	9,50	-8,29	-1,07	3,59	1,80	22,05	124,99	-51,81
	-7,68	4,95	20,10	-2,52	27,90	-7,33	0,11	4,18
	-4,88	25,92	-1,00	-5,88	6,22	-2,80	7,71	0,31
	-3,06	-4,91	14,14	-4,61	14,32	10,32	7,54	7,35
	-8,37	-4,84	-1,03	6,62	1,98	14,67	4,78	5,89
	2,08	3,71	7,32	5,18	3,18	4,30	5,73	9,48
	-0,02	-1,21	-1,00	1,39	1,72	3,65	2,60	1,48
	-6,20	-1,39	1,42	3,36	5,66	2,91	9,03	8,41
	-6,95	0,45	3,71	3,47	0,05	8,48	-5,32	2,09
	-6,42	-5,32	9,37	13,07	24,42	-11,14	30,27	39,17
	-5,09	-9,81	-5,83	12,05	3,75	2,81	-3,73	7,25
	7,95	2,39	14,78	42,29	14,59	34,52	0,51	7,12
	4,73	19,38	31,96	33,13	20,84	19,37	6,20	4,17
	3,71	5,28	17,94	-5,88	32,93	1,86	10,83	-0,02
	-8,44	4,49	-3,50	4,33	-1,34	7,29	0,99	11,12
	-5,98	0,19	0,26	4,43	2,17	8,41	12,67	5,14
	-1,96	-3,58	-0,09	-4,71	-6,75	8,23	27,89	5,22
	8,06	5,35	4,78	10,70	0,90	1,51	8,58	6,24
	0,06	11,39	24,10	-7,45	-0,56	12,67	2,79	12,42
	1,53	-8,52	3,25	-2,51	1,03	11,40	5,38	5,19
	8,38	8,52	11,06	1,40	31,35	9,60	6,29	6,72
	-8,62	3,25	18,61	2,50	1,80	15,17	42,77	9,41
	-11,19	-4,42	-2,37	11,42	2,44	7,27	8,15	-3,63
	-12,66	0,36	4,60	-10,15	15,30	4,87	-0,41	13,61
	3,55	0,78	1,44	8,64	11,61	23,90	2,81	-0,89
	7,01	-1,51	-3,05	4,55	2,03	2,20	0,77	-2,04
	-6,04	-5,20	-2,85	1,55	-3,82	2,23	9,57	2,18
	-1,19	-0,98	1,65	2,92	5,90	4,23	3,57	3,87
	-4,80	-4,08	-1,61	1,94	-1,03	2,84	7,71	2,69

Notes : Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 4 : Variation réelle des dépenses de défense entre 2014 et 2020
 (en millions de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)

Pays	2014	2020e	Variation réelle 2014-2020e (%)	Part du PIB réel 2014 (%)	Part du PIB réel 2020e (%)
Albanie	150	156	4,15	1,35	1,29
Belgique	4 400	4 889	11,13	0,97	1,07
Bulgarie	640	883	38,06	1,31	1,60
Canada	15 562	22 523	44,74	1,01	1,42
Croatie	892	927	3,96	1,85	1,83
République tchèque	1 683	2 668	58,51	0,94	1,34
Danemark	3 399	4 654	36,92	1,15	1,43
Estonie	432	607	40,59	1,92	2,33
France	43 931	48 413	10,20	1,82	2,04
Allemagne	39 270	52 909	34,73	1,19	1,56
Grèce	4 357	4 905	12,58	2,22	2,68
Hongrie	1 035	2 567	147,88	0,86	1,85
Italie	20 786	24 158	16,22	1,14	1,39
Lettonie	245	665	171,08	0,94	2,27
Lituanie	357	1 002	180,37	0,88	2,13
Luxembourg	212	352	66,55	0,38	0,57
Monténégro	59	71	19,59	1,50	1,72
Pays-Bas	8 649	11 882	37,38	1,15	1,49
Macédoine du Nord	105	136	29,30	1,09	1,27
Norvège	5 862	8 034	37,06	1,55	2,00
Pologne	8 538	12 695	48,69	1,86	2,31
Portugal	2 562	3 217	25,58	1,31	1,59
Roumanie	2 324	4 273	83,89	1,35	2,07
Slovaquie	832	1 853	122,66	0,99	2,00
Slovénie	411	512	24,57	0,97	1,10
Espagne	10 607	13 639	28,59	0,92	1,17
Turquie	11 786	18 304	55,30	1,45	1,86
Royaume-Uni	61 365	64 030	4,34	2,14	2,32
États-Unis	660 062	716 886	8,61	3,73	3,73

Note: Les chiffres pour 2020 sont des estimations.

Tableau 5 : PIB réel
 (en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
Albanie	11	11	11	12	12	13	13	12
Belgique	446	453	462	468	476	484	493	456
Bulgarie	48	49	51	53	54	56	58	55
Canada	1 503	1 546	1 557	1 572	1 622	1 655	1 682	1 591
Croatie	49	48	50	51	53	55	56	51
République tchèque	174	178	188	193	203	209	214	200
Danemark	291	296	303	313	321	328	338	325
Estonie	22	23	23	24	25	26	27	26
France	2 391	2 414	2 439	2 464	2 524	2 570	2 608	2 370
Allemagne	3 241	3 313	3 354	3 426	3 525	3 571	3 592	3 393
Grèce	195	196	195	194	197	200	204	183
Hongrie	116	120	125	128	133	141	147	139
Islande	16	17	17	19	19	20	21	19
Italie	1 822	1 823	1 835	1 861	1 893	1 909	1 915	1 742
Lettonie	26	26	27	28	29	30	31	29
Lituanie	39	41	41	42	44	46	48	47
Luxembourg	53	55	58	60	61	63	65	62
Monténégro	4	4	4	4	4	5	5	4
Pays-Bas	740	751	766	782	806	824	838	800
Macédoine du Nord	9	10	10	10	10	11	11	11
Norvège	371	378	386	390	399	403	407	402
Pologne	443	458	478	493	517	544	569	549
Portugal	194	196	199	203	211	217	221	203
Roumanie	167	173	178	186	200	209	217	206
Slovaquie	82	84	88	90	93	97	99	93
Slovénie	41	42	43	44	47	49	50	46
Espagne	1 136	1 151	1 196	1 232	1 268	1 299	1 325	1 171
Turquie	776	815	864	893	960	988	997	985
Royaume-Uni	2 785	2 865	2 933	2 983	3 035	3 073	3 112	2 762
États-Unis	17 258	17 694	18 238	18 550	18 983	19 552	19 975	19 235
Europe OTAN et Canada	17 179	17 524	17 868	18 205	18 733	19 084	19 352	17 931
Total OTAN	34 438	35 218	36 106	36 755	37 716	38 636	39 326	37 165

Notes: Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 6 : PIB par habitant et dépenses de défense par habitant
 (sur la base des prix et taux de change de 2015)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
PIB par habitant (en milliers de dollars des États-Unis)								
Albanie	3,8	3,9	4,0	4,1	4,2	4,4	4,6	4,3
Belgique	40,0	40,4	41,0	41,3	41,8	42,4	42,9	39,5
Bulgarie	6,6	6,7	7,1	7,4	7,7	8,0	8,3	8,0
Canada	42,8	43,6	43,6	43,5	44,4	44,6	44,7	41,8
Croatie	11,4	11,4	11,8	12,3	12,8	13,3	13,8	12,5
République tchèque	16,6	16,9	17,8	18,2	19,2	19,7	20,1	18,6
Danemark	51,9	52,4	53,3	54,5	55,7	56,7	58,0	55,6
Estonie	16,6	17,1	17,5	18,1	19,0	19,8	20,7	19,6
France	36,2	36,4	36,6	36,9	37,6	38,2	38,7	35,0
Allemagne	40,2	40,9	41,1	41,6	42,7	43,1	43,2	40,8
Grèce	17,8	18,0	18,1	18,0	18,3	18,6	19,0	17,1
Hongrie	11,7	12,2	12,7	13,0	13,6	14,4	15,0	14,2
Islande	50,2	50,7	52,6	55,3	56,4	57,1	56,9	51,5
Italie	30,0	30,0	30,2	30,7	31,3	31,6	31,7	28,9
Lettonie	12,9	13,1	13,8	14,2	14,8	15,6	16,0	15,4
Lituanie	13,3	13,9	14,3	14,8	15,7	16,4	17,2	16,9
Luxembourg	97,3	99,1	101,4	103,4	103,0	104,1	104,4	97,7
Monténégro	6,2	6,3	6,5	6,7	7,0	7,4	7,7	6,6
Pays-Bas	44,1	44,5	45,2	45,9	47,0	47,8	48,3	45,8
Macédoine du Nord	4,5	4,7	4,9	5,0	5,0	5,2	5,4	5,1
Norvège	73,0	73,7	74,3	74,5	75,6	76,0	76,1	74,7
Pologne	11,5	11,9	12,4	12,8	13,4	14,2	14,8	14,3
Portugal	18,6	18,8	19,3	19,7	20,4	21,1	21,5	19,7
Roumanie	8,3	8,7	9,0	9,4	10,2	10,7	11,2	10,7
Slovaquie	15,2	15,6	16,3	16,6	17,1	17,8	18,2	17,0
Slovénie	19,9	20,5	20,9	21,5	22,6	23,5	24,0	22,1
Espagne	24,4	24,8	25,8	26,5	27,3	27,8	28,1	24,7
Turquie	10,2	10,6	11,1	11,3	12,0	12,1	12,1	11,8
Royaume-Uni	43,4	44,4	45,0	45,4	46,0	46,3	46,6	41,1
États-Unis	54,5	55,5	56,8	57,4	58,3	59,7	60,7	58,2
Europe OTAN et Canada	28,8	29,2	29,7	30,1	30,8	31,3	31,6	29,0
Total OTAN	37,7	38,3	39,1	39,6	40,4	41,2	41,7	39,2
Dépenses de défense par habitant (en dollars des États-Unis)								
Albanie	53	52	46	45	47	51	60	55
Belgique	403	393	373	370	370	378	383	424
Bulgarie	96	89	88	92	94	116	263	127
Canada	423	439	523	505	638	583	575	591
Croatie	167	211	210	199	214	210	227	229
République tchèque	168	160	182	173	198	218	233	249
Danemark	636	602	592	626	634	724	755	797
Estonie	315	328	353	370	382	398	419	457
France	674	662	653	660	669	691	707	716
Allemagne	494	485	488	500	526	540	587	635
Grèce	396	400	418	434	435	473	449	459
Hongrie	111	105	115	130	163	145	189	263
Italie	380	342	322	362	376	387	373	401
Lettonie	119	123	142	204	236	321	324	350
Lituanie	101	122	162	219	268	323	344	360
Luxembourg	368	379	438	402	523	522	567	555
Monténégro	91	95	92	95	94	101	102	113
Pays-Bas	514	513	512	532	540	582	652	681
Macédoine du Nord	53	51	51	48	45	49	62	66
Norvège	1 095	1 141	1 183	1 299	1 300	1 311	1 414	1 492
Pologne	199	222	276	255	254	286	294	331
Portugal	268	246	255	250	253	282	297	313
Roumanie	107	117	130	133	175	193	207	222
Slovaquie	149	154	182	186	189	218	311	339
Slovénie	209	199	194	216	222	237	254	243
Espagne	227	228	239	215	247	258	255	287
Turquie	154	153	153	164	181	221	224	220
Royaume-Uni	972	950	914	948	961	976	978	952
États-Unis	2 201	2 071	1 998	2 014	1 925	1 955	2 132	2 168
Europe OTAN et Canada	423	417	422	433	456	473	488	503
Total OTAN	1 039	991	970	984	968	991	1 063	1 084

Notes: Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 7 : Personnel militaire (en milliers)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
Albanie	6,8	6,7	6,2	5,8	6,8	6,8	6,8	6,7
Belgique	30,7	30,5	29,7	28,8	27,8	26,5	25,5	25,2
Bulgarie	28,0	27,5	24,9	24,7	24,3	24,4	24,6	25,6
Canada	67,5	65,9	70,3	70,5	68,2	70,3	69,4	71,0
Croatie	15,8	15,4	15,1	14,8	14,8	15,0	15,1	15,2
République tchèque	19,8	20,2	21,5	22,7	23,8	24,7	25,0	26,8
Danemark	18,1	16,9	17,2	17,3	16,7	17,2	18,0	18,1
Estonie	6,3	6,3	6,0	6,1	6,0	6,2	6,4	6,6
France	213,1	207,0	204,8	208,1	208,2	208,2	207,8	208,0
Allemagne	184,0	178,8	177,2	177,9	179,8	181,5	182,0	186,9
Grèce	110,4	107,3	104,4	106,0	106,9	109,2	107,1	107,6
Hongrie	18,1	17,5	17,4	17,9	18,7	19,9	23,0	22,7
Italie	188,9	183,5	178,4	176,3	174,6	174,1	176,4	175,5
Lettonie	4,6	4,6	4,8	5,2	5,5	5,9	6,4	7,0
Lituanie	8,4	8,6	11,8	11,8	13,5	14,3	14,9	16,3
Luxembourg	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
Monténégro	1,9	1,9	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,9
Pays-Bas	42,2	41,2	40,6	40,0	39,5	39,3	39,7	40,0
Macédoine du Nord	6,8	6,5	6,8	6,6	6,3	6,5	6,4	6,1
Norvège	19,9	21,0	20,9	20,5	20,2	20,2	20,7	20,8
Pologne	100,0	99,0	98,9	101,6	105,3	109,5	113,1	120,0
Portugal	32,7	30,7	28,3	29,8	27,8	26,9	28,6	28,7
Roumanie	66,2	65,1	64,5	63,4	64,0	64,0	64,5	..
Slovaquie	12,3	12,4	12,4	12,2	12,2	12,2	12,5	12,9
Slovénie	6,9	6,8	6,6	6,5	6,3	6,2	6,0	7,0
Espagne	121,8	121,8	121,6	121,0	117,7	117,4	121,0	122,5
Turquie	426,6	426,6	384,8	359,3	416,7	444,3	444,8	437,2
Royaume-Uni	179,4	168,7	141,4	139,5	149,4	146,6	144,4	156,2
États-Unis	1 382,3	1 338,2	1 314,1	1 301,4	1 305,9	1 317,4	1 339,0	1 346,0
Europe OTAN et Canada	1 930	1 891	1 811	1 788	1 857	1 893	1 906	..
Total OTAN	3 312	3 229	3 125	3 090	3 163	3 210	3 245	..

Notes: Les chiffres pour 2020 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 8a : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale
 (en pourcentage des dépenses de défense totales)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
Équipement (a)								
Albanie	16,29	16,65	8,92	8,01	6,96	9,42	16,80	14,50
Belgique	2,84	3,52	3,44	4,72	6,52	10,15	11,06	10,36
Bulgarie	4,52	1,03	3,47	9,15	8,10	9,65	62,12	19,20
Canada	11,16	13,03	10,47	10,61	10,70	11,94	14,80	17,36
Croatie	10,72	5,56	8,01	7,51	5,69	3,37	6,55	10,27
République tchèque	9,49	6,53	11,75	6,70	11,55	11,16	14,42	17,00
Danemark	11,26	10,99	11,50	13,68	10,39	11,66	18,06	22,35
Estonie	14,48	22,15	12,82	17,86	19,22	16,51	15,50	25,36
France	28,56	24,64	25,04	24,44	24,17	23,66	24,50	26,50
Allemagne	12,74	12,94	11,93	12,21	11,77	12,36	14,69	16,87
Grèce	12,06	8,17	10,40	13,45	11,28	11,03	12,51	12,06
Hongrie	11,08	7,76	9,75	13,37	18,54	12,63	23,81	34,73
Italie	12,51	10,92	9,72	19,09	20,68	19,13	17,00	24,59
Lettonie	12,09	7,55	13,60	19,05	15,01	31,85	21,65	26,03
Lituanie	9,23	14,06	21,55	30,06	31,61	36,98	37,57	26,19
Luxembourg	14,57	22,61	33,33	30,07	42,06	50,14	51,59	52,53
Monténégro	1,32	7,46	5,43	4,46	4,97	11,14	14,78	20,76
Pays-Bas	12,57	10,68	11,16	14,14	14,75	16,39	23,90	26,10
Macédoine du Nord	7,34	5,92	11,13	8,37	6,47	11,09	13,82	11,41
Norvège	18,58	20,42	21,83	23,37	24,63	25,60	28,76	28,44
Pologne	13,90	18,84	33,20	21,62	22,04	27,51	23,24	29,04
Portugal	8,65	8,43	8,70	9,95	11,42	15,48	16,61	16,60
Roumanie	10,71	15,77	19,65	20,43	33,34	33,47	25,59	23,08
Slovaquie	7,39	11,12	18,28	15,32	17,74	22,27	40,07	31,84
Slovénie	1,27	0,66	1,85	1,02	4,04	5,98	7,10	4,56
Espagne	12,37	13,49	14,82	6,65	20,39	21,83	21,02	23,25
Turquie	26,89	25,08	25,13	25,55	30,30	37,64	34,32	34,20
Royaume-Uni	21,89	22,82	21,75	21,24	22,29	22,25	22,85	23,00
États-Unis	25,83	25,97	25,41	25,05	25,73	27,06	27,51	29,25
Personnel (b)								
Albanie	75,25	68,05	78,15	68,05	68,20	70,70	62,89	59,65
Belgique	77,34	77,84	78,23	76,80	75,20	70,69	68,38	62,61
Bulgarie	65,37	72,84	73,66	65,64	68,33	62,99	29,42	55,96
Canada	52,44	50,90	53,76	53,11	57,37	51,02	47,77	47,39
Croatie	68,06	76,55	72,28	75,40	71,72	76,96	73,71	71,71
République tchèque	62,03	61,40	55,27	61,97	56,11	54,57	53,16	50,30
Danemark	51,74	51,27	52,01	49,51	47,01	49,88	48,19	45,39
Estonie	39,83	38,62	39,56	38,70	34,89	33,83	34,18	34,33
France	49,23	48,59	47,79	47,94	47,98	46,90	45,81	44,20
Allemagne	49,86	50,67	49,86	48,35	48,96	47,99	45,26	42,04
Grèce	74,56	77,18	72,05	73,13	76,56	78,76	76,88	75,63
Hongrie	48,96	49,77	48,21	49,66	37,13	42,33	35,14	36,50
Italie	75,00	76,41	77,55	70,79	67,58	68,16	70,21	62,15
Lettonie	52,98	52,97	50,06	43,87	38,59	34,32	33,53	36,95
Lituanie	66,53	57,53	48,49	45,50	40,79	37,47	40,02	44,44
Luxembourg	51,10	49,31	42,77	45,56	34,40	33,42	30,76	29,99
Monténégro	87,68	78,53	78,03	75,32	80,87	73,50	71,57	65,28
Pays-Bas	58,53	56,50	55,51	51,77	52,19	51,16	48,07	48,45
Macédoine du Nord	71,57	72,49	70,95	71,26	75,25	71,53	61,93	62,65
Norvège	42,21	40,64	39,96	38,60	37,08	36,43	34,78	34,84
Pologne	57,70	51,45	41,96	47,15	50,04	46,14	48,43	45,44
Portugal	79,85	81,27	81,90	81,38	80,19	74,75	71,67	65,41
Roumanie	78,99	71,15	63,30	65,01	54,67	54,48	57,90	53,09
Slovaquie	70,14	69,14	56,24	58,72	58,21	54,74	40,81	42,34
Slovénie	80,52	82,31	82,23	76,03	75,04	72,38	69,09	66,53
Espagne	68,25	67,34	65,18	72,61	61,64	59,64	61,88	52,45
Turquie	54,58	56,88	56,82	57,60	51,02	45,18	48,38	50,40
Royaume-Uni	37,85	36,59	36,80	35,27	34,54	33,75	34,07	33,95
États-Unis	34,38	35,45	36,64	45,01	41,53	39,74	38,93	37,38

Note: Les chiffres pour 2020 sont des estimations.

(a) Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux matériels d'importance majeure et les coûts de R&D liés à ces matériels.

(b) Les dépenses de personnel se composent des dépenses liées au personnel militaire et civil et des pensions.

Tableau 8b : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale
 (en pourcentage des dépenses de défense totales)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e
Infrastructure (c)								
Albanie	1,17	0,86	1,40	1,37	0,92	1,09	1,64	2,93
Belgique	2,28	1,81	0,93	0,96	1,05	1,43	1,19	1,60
Bulgarie	0,47	0,63	1,27	0,63	0,83	2,62	1,09	6,87
Canada	4,12	3,81	3,63	3,03	2,98	3,58	2,75	3,73
Croatie	1,21	1,24	1,98	1,26	3,59	1,00	1,41	1,65
République tchèque	2,72	2,34	3,32	3,91	3,99	5,31	7,04	7,80
Danemark	1,16	0,97	1,09	2,16	1,95	1,49	1,74	2,44
Estonie	11,54	8,20	8,45	12,15	11,27	8,52	6,13	7,93
France	2,30	2,33	2,80	2,70	2,88	3,51	3,12	2,87
Allemagne	3,55	3,75	3,60	3,39	4,06	4,15	3,99	3,68
Grèce	0,63	1,10	0,65	0,58	0,79	0,62	0,66	1,26
Hongrie	2,32	1,07	1,21	1,13	1,31	1,68	3,50	3,07
Italie	1,57	1,40	1,30	0,70	0,94	1,29	0,67	1,65
Lettonie	6,26	8,89	6,64	12,83	15,02	6,45	10,30	7,93
Lituanie	2,04	2,17	2,16	3,59	3,92	2,24	2,40	4,87
Luxembourg	11,81	10,26	7,79	6,64	4,64	5,05	3,16	4,82
Monténégro	0,09	0,96	2,47	2,41	0,88	1,86	1,49	1,67
Pays-Bas	2,74	4,77	3,19	3,90	3,02	3,46	3,29	3,28
Macédoine du Nord	1,74	1,24	1,67	1,28	1,01	0,95	3,89	2,70
Norvège	5,33	5,71	5,30	6,56	6,93	6,67	5,87	5,93
Pologne	5,62	5,47	4,74	4,62	4,21	3,45	3,68	4,90
Portugal	0,04	0,11	0,25	0,06	0,03	0,05	0,11	0,19
Roumanie	1,16	1,09	1,27	2,77	2,09	1,54	3,53	4,91
Slovaquie	0,29	0,57	1,99	3,75	2,97	2,00	1,17	5,21
Slovénie	1,33	0,65	0,61	1,14	0,45	1,40	0,57	1,84
Espagne	0,67	0,66	0,97	0,97	0,68	0,64	0,98	1,21
Turquie	2,72	2,77	2,56	2,42	2,95	2,53	2,26	2,20
Royaume-Uni	2,04	1,95	1,63	1,87	2,25	2,99	2,11	1,70
États-Unis	2,08	1,71	1,45	1,22	1,23	1,17	1,28	1,33
Autres dépenses (d)								
Albanie	7,30	14,44	11,53	22,57	23,92	18,79	18,67	22,92
Belgique	17,53	16,83	17,40	17,52	17,23	17,72	19,36	25,44
Bulgarie	29,64	25,51	21,60	24,57	22,74	24,74	7,36	17,97
Canada	32,28	32,26	32,14	33,25	28,95	33,46	34,68	31,51
Croatie	20,01	16,65	17,73	15,83	18,99	18,67	18,33	16,37
République tchèque	25,75	29,73	29,65	27,43	28,35	28,95	25,39	24,90
Danemark	35,84	36,78	35,40	34,65	40,66	36,97	32,01	29,83
Estonie	34,14	31,03	39,18	31,30	34,62	41,14	44,20	32,38
France	19,91	24,43	24,37	24,92	24,97	25,92	26,57	26,43
Allemagne	33,84	32,63	34,61	36,05	35,20	35,49	36,06	37,41
Grèce	12,75	13,55	16,90	12,84	11,37	9,60	9,96	11,05
Hongrie	37,64	41,40	40,83	35,84	43,01	43,36	37,54	25,70
Italie	10,93	11,27	11,42	9,42	10,80	11,43	12,11	11,61
Lettonie	28,68	30,59	29,69	24,25	31,38	27,38	34,51	29,08
Lituanie	22,20	26,24	27,79	20,85	23,67	23,30	20,01	24,50
Luxembourg	22,52	17,82	16,11	17,73	18,90	11,38	14,49	12,66
Monténégro	10,91	13,06	14,07	17,80	13,27	13,50	12,16	12,29
Pays-Bas	26,16	28,05	30,14	30,20	30,04	28,99	24,74	22,17
Macédoine du Nord	19,35	20,34	16,25	19,09	17,26	16,43	20,36	23,24
Norvège	33,88	33,24	32,90	31,46	31,36	31,30	30,59	30,79
Pologne	22,78	24,24	20,11	26,61	23,71	22,89	24,65	20,63
Portugal	11,46	10,19	9,15	8,61	8,35	9,72	11,60	17,80
Roumanie	9,13	11,98	15,78	11,79	9,90	10,51	12,99	18,92
Slovaquie	22,19	19,16	23,49	22,22	21,08	20,99	17,95	20,60
Slovénie	16,88	16,38	15,31	21,80	20,47	20,24	23,23	27,06
Espagne	18,71	18,50	19,03	19,78	17,28	17,89	16,14	23,09
Turquie	15,80	15,27	15,49	14,43	15,73	14,65	15,04	13,20
Royaume-Uni	38,22	38,63	39,82	41,62	40,92	41,01	40,97	41,34
États-Unis	37,72	36,87	36,51	28,73	31,52	32,03	32,28	32,04

Note : Les chiffres pour 2020 sont des estimations.

(c) Les dépenses d'infrastructure correspondent aux dépenses liées à l'infrastructure commune de l'OTAN et aux constructions militaires nationales.

(d) Les autres dépenses comprennent les dépenses de fonctionnement et de maintenance, les autres dépenses de R&D et les dépenses des catégories non énumérées ci-dessus.

Dépenses de défense de l'OTAN

Par dépense de défense, l'OTAN entend un paiement effectué par un gouvernement national dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays, de celles d'autres Alliés ou de l'Alliance elle-même. Les dépenses de défense se composent majoritairement des montants qui sont consacrés aux forces armées financées sur le budget du ministère de la Défense. Les forces armées comprennent les forces terrestres, les forces maritimes et les forces aériennes, ainsi que les formations interarmées, telles que l'administration et le commandement, les forces d'opérations spéciales, le service médical, le commandement logistique, le commandement de l'espace, le commandement cyber, etc. Elles peuvent comprendre d'« autres forces » – notamment les forces du ministère de l'Intérieur, les forces de la police nationale, les gendarmes, les carabiniers et les garde-côtes. Pour ces forces, ne sont comptabilisés comme dépenses que les montants consacrés aux éléments qui reçoivent une formation tactique, qui sont équipés comme des forces militaires, qui peuvent opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et qui sont aptes à être déployés en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire. Entrent également dans les dépenses de défense les dépenses consacrées aux « autres forces » qui sont à la charge de ministères autres que celui de la Défense.

Les pensions versées directement par les États aux militaires retraités et au personnel civil retraité des services militaires entrent dans les dépenses de défense, que ces montants proviennent du budget du ministère de la Défense ou de celui d'autres ministères.

Les dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires (prises en charge par le ministère de la Défense ou par d'autres ministères), les dépenses consacrées à la destruction d'armes, d'équipements et de munitions, les contributions versées aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et les dépenses liées à l'inspection et au contrôle de la destruction d'équipements entrent dans les dépenses de défense.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont incluses elles aussi dans les dépenses de défense. Elles comprennent les dépenses relatives à des projets qui ne débouchent pas sur la production d'équipements.

Les dépenses relatives à l'élément militaire d'activités mixtes, c'est-à-dire comprenant un élément civil et un élément militaire, n'entrent dans les dépenses de défense que si l'on peut rendre compte isolément de l'élément militaire ou l'évaluer de manière distincte.

Les dépenses effectuées au titre de l'infrastructure commune de l'OTAN n'entrent dans le total des dépenses de défense de chacun des pays qu'à hauteur de la contribution nette de ces pays.

La réparation des dommages causés en temps de guerre et les dépenses de défense civile n'entrent pas dans la définition OTAN des dépenses de défense.

L'OTAN utilise le dollar des États-Unis comme dénominateur monétaire commun. Le taux de change appliqué à chaque pays est le taux annuel moyen publié par le Fonds monétaire international.

Note explicative

L'Islande ne possède pas de forces armées. Pour les pays de la zone euro et le Monténégro, les valeurs monétaires sont exprimées en euros pour toutes les années. La Lettonie a adopté l'euro en 2014 et la Lituanie en 2015. Le Monténégro a adhéré à l'Alliance en 2017 et la Macédoine du Nord en 2020.

Pour éviter toute ambiguïté, l'exercice indiqué correspond à l'année qui est la mieux représentée, en nombre de mois, dans la fourchette considérée: ainsi, 2020 représente l'exercice 2020/2021 pour le Canada et le Royaume-Uni, et l'exercice 2019/2020 pour les États-Unis. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent s'écartez de la somme de leurs composantes.

Signes conventionnels

e	estimation
-	néant
..	non disponible
	rupture de continuité dans la série

Nomenclature des dépenses de défense de l'OTAN

1	Dépenses de fonctionnement
1.1	Personnel militaire
1.1.1	Rémunérations et indemnités
1.1.2	Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
1.1.3	Autres dépenses
1.2	Personnel civil
1.2.1	Traitements et indemnités
1.2.2	Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
1.3	Pensions de retraite
1.3.1	Pensions de retraite versées aux militaires
1.3.2	Pensions de retraite versées aux civils
1.4	Fonctionnement et maintenance
1.4.1	Munitions et explosifs (à l'exclusion des armes nucléaires)
1.4.2	Produits pétroliers
1.4.3	Pièces de rechange
1.4.4	Autres matériels et fournitures
1.4.5	Loyers
1.4.6	Autres dépenses de fonctionnement et de maintenance

2	Acquisitions et constructions
2.1	Équipements majeurs
2.1.1	Systèmes de missile
2.1.2	Missiles (armement conventionnel)
2.1.3	Armes nucléaires
2.1.4	Aéronefs
2.1.5	Artillerie
2.1.6	Véhicules de combat
2.1.7	Génie
2.1.8	Armes, y compris de petit calibre
2.1.9	Véhicules de transport
2.1.10	Navires et embarcations portuaires
2.1.11	Matériel électronique et de télécommunications
2.2	Constructions militaires nationales
2.3	Infrastructure commune de l'OTAN
2.3.1	Dépenses effectuées en qualité de pays hôte
2.3.2	Paiements à d'autres pays
2.3.3	Paiements reçus d'autres pays
2.3.4	Terrains et services collectifs
3	Recherche et développement
3.1	Dépenses de R&D pour les équipements majeurs
3.2	Autres dépenses de R&D
4	Autres dépenses
5	Total
6	Différences statistiques
7	Total ajusté

Catégories principales de dépenses de défense

- Équipement (tableau 8a) – lignes 2.1 + 3.1
- Personnel (tableau 8a) – lignes 1.1 + 1.2 + 1.3
- Infrastructure (tableau 8b) – lignes 2.2 + 2.3
- Autres (tableau 8b) – lignes 1.4 + 3.2 + 4



OTAN
1110 Bruxelles – Belgique
www.nato.int

© OTAN 2021